SWISS KNOW HOW MAGAZINE

www.swissknowhowmagazine.ch

UNION DES VILLES SUISSES

GENÈVE ET LA CÔTE



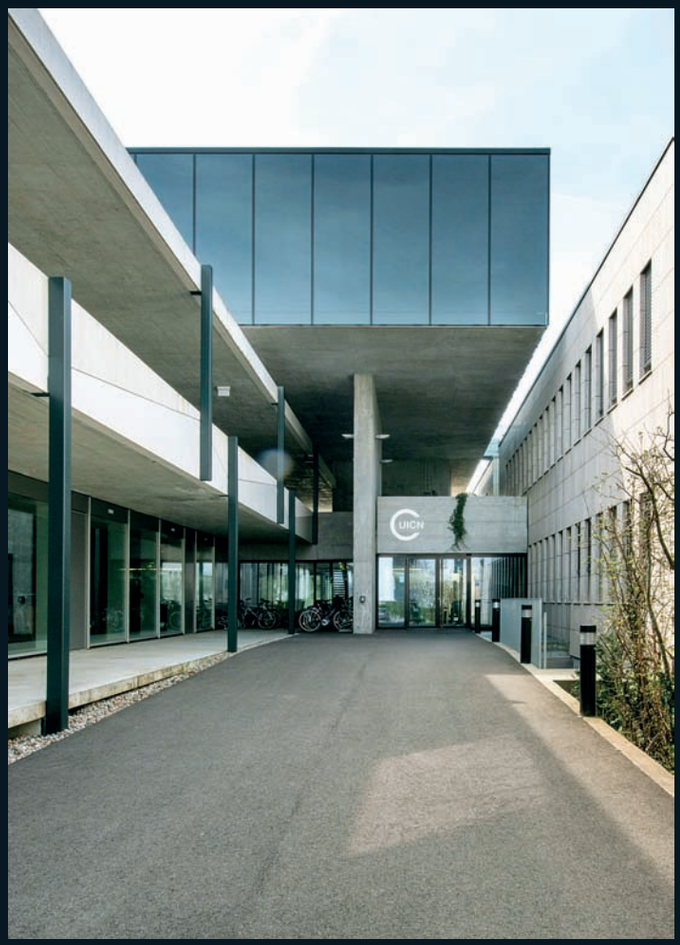
© COMPTOIR IMMOBILIER

Janvier 2015

REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

AMSTEIN + WALTHERT

Dernières réalisations



© Amstein+Walthert Genève SA

Extension du siège administratif de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) à Gland. Minergie P ECO, LEED Platinum, Ingénierie CVCSER, physique et acoustique du bâtiment, Labélisation



© Amstein+Walthert Genève SA

Allianz Suisse au Petit-Saconnex: Rénovation et extension du bâtiment administratif et de logements. Ingénierie CVCSER, physique du bâtiment, Labélisation



© Amstein+Walthert Genève SA



© Amstein+Walthert Genève SA

Rénovation de la gare Cornavin à Genève. Ingénierie électrique courant fort et courant faible.

Sommaire

Stadt Solothurn 04-05
"Solothurn schaut auf eine äusserst erfreuliche Dekade zurück"
Interview mit Nationalrat Kurt Fluri, Stadtpräsident von Solothurn und Präsident Schweizerischer Städteverband SSV.

UVS GENÈVE

Canton de Genève - Corriger le mal-développement de Genève 08
Interview d'Antonio Hodgers, Conseiller d'Etat chargé du département de l'aménagement, du logement et de l'énergie (DALE) de la République et Canton de Genève.

Meyrin - Développer en restant maîtres 09
Interview de M. Jean-Marc Devaud, conseiller administratif et maire de la Ville de Meyrin.

Carouge - Une qualité de vie à préserver 10
Interview de Nicolas Walder, Conseiller administratif de la Ville de Carouge.

Plan-les-Ouates - Commune aux mille visages 11
Interview de Mme Fabienne Monbaron, Conseillère administrative de la ville de Plan-les-Ouates.

Lancy - Partenaire du développement du canton 12
Interview de M. François Lance Conseiller administratif de la Ville de Lancy.

Meyrin - Les Vergers, 1er quartier Minergie A de Suisse 13
Interview de Philippe Maag, Chef de service adjoint de l'Urbanisme, travaux publics et énergie (UTE) de la Ville de Meyrin, Chef de projet Vergers.

Meyrin au centre du dynamisme économique régional 14-15
Symposium - Meyrin Economic Forum (MEF)
M. Tschudi, conseiller administratif de la ville de Meyrin en charge de l'urbanisme et de la sécurité, M. Maudet, conseiller d'Etat, chef du département de la sécurité et de l'économie, Mme Noël, déléguée aux affaires économiques de la ville de Meyrin.



© COMPTOIR IMMOBILIER

UVS LA CÔTE

District de Nyon, entre ceps et sapins 44
Le regard aiguisé du préfet Jean-Pierre Deriaz
Interview de Jean-Pierre Deriaz, Préfet

L'ARCAM, un outil de développement régional 45
Entretien avec son président Georges Rime.

Cossonay - Le charme discret du Pied du Jura vaudois 46
Le syndic veut un développement raisonnable et maîtrisé
Interview de M. Georges Rime, Municipal et Syndic de la Ville de Cossonay

Comment l'ARCAM prend l'avenir en mains 47
Des objectifs et des projets
Entretien avec M. Oscar Cherbuin, directeur de l'ARCAM.

Nyon - Une ville qui a trouvé sa place 48
Entretien avec M. Daniel Rossellat, Syndic.

Morges est une ville heureuse 49
Près de Lausanne, au cœur du district
Interview de Vincent Jaques, syndic de Morges.

Ensemble Hospitalier de la Côte 50-51
Les soins à la portée de tous
Entretien avec le Directeur général de l'EHC, M. François Jacot-Descombes.

Régionyon - Conseil régional de Nyon 52
Pour une vie propre entre Genève et Lausanne
Interview de Gérald Cretegny, président du comité de direction de Régionyon.

Gland - Un village devenu ville 53
Interview du syndic Gérald Cretegny.

Aubonne, une commune à deux pôles 54
Interview du syndic Luc-Etienne Rossier.

Morges - Introduire la nature en ville 55
Interview de Jean-Jacques Aubert, Municipal de la Ville de Morges en charge des infrastructures, des énergies et des espaces publics (IEEP).

Editeurs - Partenaires : COM CONSULTING SA
40, rue Fritz Courvoisier - CH-2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. : +41(0)32 967 95 83 - Fax : +41(0)32 967 95 96 - E-mail : info@comconsulting.ch
Rédaction : Carine Cheval - Patrick Di Lenardo - Joël A. Grandjean - Jean-Bernard Vuillème "Les Mots-Communication"
Coordination : Color 36 - C.E.
Impression/Printing : Color 36 - C.E.
Photos 1ère Couverture : © COMPTOIR IMMOBILIER

Janvier 2015

Toute reproduction, même partielle, des articles publiés dans ce numéro, nécessite explicitement le consentement écrit de l'éditeur.

Sommaire...

Aubonne - Développer notre offre de tourisme vert 56-57
Interview de Gisèle Burnet, Municipale de la Ville d'Aubonne en charge de l'instruction publique, des affaires sociales, de la petite enfance, des affaires culturelles et du tourisme.

Nyon - Maîtriser le développement urbanistique de la Ville 58
Entretien avec Mme Fabienne Freymond Cantone, municipale en charge de l'urbanisme et des ressources humaines.

Gland - Préparer l'arrivée de nouveaux habitants 59
Interview de Thierry Genoud, Municipal de la Ville de Gland en charge des Bâtiments et de l'Urbanisme.

Nyon - Equipements : un retard à rattraper 60
Entretien avec M. Claude Uldry, Conseiller municipal de la ville de Nyon en charge des bâtiments, des finances et d'informatique et population.

Nyon - Trois piliers pour soutenir la Culture 61
Entretien avec Olivier Mayor, conseiller municipal de la ville de Nyon en charge de la Culture, des Travaux et de l 'Environnement.

Aubonne - Favoriser les démarches proactives 62
Interview de Jean-Christophe de Mestral, Municipal de la Ville d'Aubonne en charge des Finances, de la Mobilité, des Transports publics et de la Sécurité publique.

Cossonay - Un nouveau réseau de communes pour une abondance d'eau potable 63
Interview de Claude Moinat, Municipal de la Ville de Cossonay en charge du Service des eaux et épuration, des Services industriels, des Routes et chemins et des Finances.

Aubonne - Aider les jeunes à prendre leur place dans la société 64
Interview d'Eric Muller, Municipal de la Ville d'Aubonne en charge des Domaines, des Parcs, de la Voirie, des Déchets, de la Jeunesse et du Service du feu.

Morges - Priorité à la densification et la qualité urbaine 65
Interview d'Yves Paccaud, Municipal de la Ville de Morges en charge de l'aménagement du territoire & développement durable (ATD2).

Gland - Priorité à l'ordre public et à la sécurité des personnes 66
Interview de Michael Rohrer, Municipal de la Ville de Gland en charge de la Sécurité publique, de la Population, et des Transports publics.

Nyon - Préparer la mobilité de demain 67
Entretien avec Mme Elisabeth Ruey-Ray, Conseillère municipale de la ville de Nyon en charge de la Mobilité, Transports, Sécurité publique.

Morges - Pour une fiscalité des entreprises stable 68
Interview d'Eric Züger, Municipal de la Ville de Morges en charge des finances et de la promotion économique (FIPE).

Cossonay - Un grand dynamisme social et culturel 69
Interview de Nicole Baudet, Vice-présidente de la Ville de Cossonay en charge des Bâtiments communaux, des Constructions, des Affaires sociales, de la Santé publique et des Affaires culturelles.

Gland - Une région dynamique et attractive pour les entreprises 70
Interview de Daniel Collaud, Municipal de la Ville de Gland en charge des Finances, de la promotion économique, des sports et de la santé, des domaines et forêts.

Nyon - Des espaces verts, gages de qualité de vie 71
Entretien avec M. Claude Dupertuis, Conseiller municipal en charge des espaces verts, forêts et services industriels.

Cossonay - Un emplacement géographique très favorable 72
Interview de Bernard Ebener, Municipal de la Ville de Cossonay en charge des Parcs & jardins, de la Protection de l'environnement et du développement durable, de l'Informatique, du Sport, de l'Assainissement, des Forêts et de la Défense incendie.

Réaménager le Vieux-Bourg de Gland 74
Interview d'Olivier Fargeon, Municipal de la Ville de Gland en charge des Équipement et espaces verts et de la Gestion des déchets.

Gland - Offrir aux jeunes des lieux de rencontre 75
Interview de Christine Girod, Municipale de la Ville de Gland en charge de l'Accueil de l'enfance, de la jeunesse et des écoles.

Cossonay - Un centre entièrement dédié à l'enfance 76
Interview de Valérie Induni, Municipale de la Ville de Cossonay en charge de la Protection civile, des Cultes, des Ecoles & de la petite enfance.

Gland - Priorité au logement accessible de qualité 77
Interview d'Isabelle Monney, Municipale de la Ville de Gland en charge des Affaires sociales, du Logement, de la Culture et des Cultes.



© COMPTOIR IMMOBILIER

SWISS KNOW HOW MAGAZINE



www.swissknowhowmagazine.ch

Stadt Solothurn

“Solothurn schaut auf eine äusserst erfreuliche Dekade zurück”

Interview mit Nationalrat Kurt Fluri, Stadtpräsident von Solothurn und Präsident Schweizerischer Städteverband SSV

Herr Stadtpräsident, Sie stehen der schönsten Barockstadt der Schweiz mit ihrem reichen historischen Erbe vor. Wo steht Solothurn aber heute?
Solothurn schaut auf eine äusserst erfreuliche Dekade zurück: Dank positiven Rechnungsabschlüssen in den Jahren 2000 bis 2012 konnten die strategischen Stossrichtungen weiter vorangetrieben und ein Eigenkapital von rund 30 Mio. Franken aufgebaut werden. Speziell hervorheben möchte ich: Entwicklung zum Kongress- und Tagungszentrum, Profilierung als kulturelle Hochburg, Verbesserung der Verkehrssituation, hohe Lebensqualität als Wohnstandort und Verbesserungen im Schul- und Bildungswesen. Das Defizit in der laufenden Rechnung 2013 und die Aussichten im Finanzplan lassen vermuten, dass die kommenden Jahre etwas schwieriger werden, auch weil weiterhin hohe Investitionen anstehen – beispielsweise in die Schulhäuser – und anhaltend hohe Sozialausgaben zu erwarten sind.


© Stadt Solothurn

Nationalrat Kurt Fluri, Stadtpräsident Solothurn und Präsident Schweizerischer Städteverband SSV.

Seit 1980 ist die Zahl der Einwohner Solothurns mit 15‘000 bis 16‘000 verhältnismässig stabil. Will oder kann Solothurn nicht wachsen?
Gestatten Sie mir eine Präzisierung: Von 1980 bis 2004 sank die Bevölkerung von 15‘800 auf knapp 15‘000 Personen, in den letzten 10 Jahren nahm sie hingegen wieder zu. Heute leben wieder 17‘000 Einwohnerinnen und Einwohner in Solothurn. Trotzdem, die Wachstumsmöglichkeiten sind beschränkt, beträgt doch die Fläche der Stadt nur 629 ha. Bis auf drei grössere Landzonen im Westen und Norden der Stadt ist Solothurn gebaut und kann nur noch durch Verdichtung wachsen. Für die Flächen im Westen der Stadt bestehen Projekte, woraus Sie ersehen können, dass die Stadt wo möglich und sinnvoll noch wachsen will. Wichtig ist aber, dass die Wohnqualität erhalten bleibt.

Die Kultur gilt in Solothurn nicht nur als wichtiges Lebenselement, sondern vielmehr auch als eines der wichtigsten Kriterien für die Standortattraktivität der Stadt. Wie unterstützt und fördert die Stadt selber die Kultur?
Kultur wird in Solothurn über drei Kanäle gefördert: Erstens über das Angebot der professionellen städtischen Kulturinstitutionen, also der drei Museen und des Stadttheaters. Zurzeit läuft die Gesamtsanierung des Theaterbaus und im Herbst beginnen wir mit dem Erweiterungsbau des Kulturgüterschutzraumes im Kunstmuseum. Den zweiten Pfeiler bildet die Unterstützung privater Kulturinitiativen, besonders zu erwähnen sind hier die Solothurner Filmtage und die Solothurner Literaturtage. Drittens versuchen wir mit einer möglichst grosszügigen Haltung Projekte zu ermöglichen und nicht durch Vorschriften und Auflagen zu verhindern.

Stellt man die Kulturausgaben der Stadt ins Verhältnis zu ihrer Grösse, so zeigen sich die Kulturbemühungen auch in den Zahlen: Gemäss Statistik des Schweizerischen Städteverbandes liegt Solothurn mit Kulturausgaben um 600 Franken pro Kopf der Bevölkerung regelmässig auf einem der vordersten Ränge hinter den Spitzenreitern Genf, Basel und Luzern.

Zur besseren Nutzung von Synergien und zum Abbau von institutionellen Hürden haben die Gemeinden Biberist, Derendingen, Luterbach, Solothurn und Zuchwil die Möglichkeit einer Fusion ausgelotet. Wie weit sind diese Bestrebungen fortgeschritten?
Die Bevölkerung der fünf Gemeinden hat an Gemeindeversammlungen einem Fusionsvorvertrag zugestimmt, der sie verpflichtet, einen Fusionsvertrag auszuarbeiten, der den Stimmberechtigten im Jahr 2015 vorgelegt werden soll. Die Steuerungsgruppe, die primär aus den Gemeindepräsidenten besteht, hat basierend auf dem Schlussbericht der ersten Projektphase und Rückmeldungen aus den durchgeführten Bevölkerungsforen die mögliche neue Stadt charakterisiert. Diese Charakterisierung wurde nun in Interessengruppen diskutiert, die aus interessierten Personen der Bereiche Freizeit und Kultur, Wirtschaft und Gewerbe, Jung und Alt sowie Politik bestand. Im Anschluss daran werden nun Fachgruppen die Vorgaben in einen Entwurf des Fusionsvertrages umarbeiten, über den dann 2015 in einem Mitwirkungsverfahren wieder diskutiert werden kann.

Zurzeit unterzieht Solothurn die Ortsplanung einer Revision. Mit welchem Ziel?
Die heute gültige bau- und planungsrechtliche Grundordnung der Stadt Solothurn wurde 2002 genehmigt, eingeleitet wurde die letzte Ortsplanungsrevision jedoch viel früher, nämlich im Jahre 1994. In den letzten 20 Jahren haben sich die Rahmenbedingungen teils deutlich gewandelt, so dass es nicht nur wegen der Vorschriften des kantonalen Planungs- und Baugesetzes an der Zeit ist, die Stadtentwicklung zu überdenken und die Stadtplanung zu revidieren. Die Revision der Ortsplanung soll beispielsweise dem neuen Raumplanungsgesetz Rechnung tragen, eine Harmonisierung der Baubegriffe ermöglichen und gesellschaftliche Entwicklungen wie das geänderte Freizeitverhalten berücksichtigen und planerisch abbilden.

Die Stadt Solothurn positioniert sich auch als attraktiver Wirtschaftsstandort. Womit vermag Solothurn zu punkten?
Mit Anschlüssen an die nationale Hauptverkehrsader der Autobahn A1 und an die A5, welche die Westschweiz erschliesst sowie mit der Eisenbahnachse Zürich-Genf und der Anbindung an Bern ist die Region Solothurn optimal an das schweizerische Verkehrsnetz angeschlossen. Mit einem ausgeglichenen Branchenmix bietet Solothurn und Umgebung Platz für Betriebe jeglicher Art. Dank der guten Erschliessung können Unternehmen in Solothurn von den Vorteilen der Zentren profitieren, einfach zu günstigeren Preisen, liegen doch bei uns die Preise für Industrieland und Büromieten deutlich unter dem Schweizer Mittel.

Dies wirkt sich nicht nur auf die Betriebe positiv aus, sondern auch auf deren Belegschaft, die noch zahlbaren Wohnraum findet. Auch die Lebenskosten sind tiefer, so dass der Bevölkerung unter dem Strich ein höheres verfügbares Einkommen zum Leben bleibt als im Schweizer Durchschnitt, wie eine Erhebung der Credit Suisse zeigte.


© Stadt Solothurn

Solothurn in der Abenddämmerung.


© Stadt Solothurn

Seminargebäude Altes Spital.


© Stadt Solothurn

Krummer Turm an der Aare.


© Stadt Solothurn

Seminargebäude Landhaus.


© Stadt Solothurn

Kulturschauplatz Bieltor.

Als Stadtpräsident Solothurns stehen Sie auch dem Schweizerischen Städteverband SSV vor. Welche Ziele setzt sich der Verband?
Der Städteverband ist die Stimme der urbanen Schweiz. Fast drei Viertel der Schweizer Bevölkerung lebt in Städten und städtischen Gemeinden. Der Schweizerische Städteverband setzt sich für die Anliegen dieser urbanen Schweiz ein – um unser Land insgesamt voranzubringen.

Und in welchen Politikbereichen setzt sich der SSV aktiv ein?
Der SSV setzt sich in sämtlichen Politikbereichen ein, welche die Interessen der Städte als Zentrumsgemeinden, Agglomerationsgemeinden oder ländliche Zentren tangieren.

Sie sind im August 2013 zum Präsidenten des SSV gewählt worden. Welche Ziele haben Sie sich für Ihre Tätigkeit für den Verband gesetzt?
Als Präsident des SSV habe ich mich für die genannten Ziele des Verbandes insgesamt einzusetzen. Dazu gehört meine Arbeit als Stadtpräsident von Solothurn, als Nationalrat sowie in den verschiedenen Gremien, in denen ich den Schweizerischen Städteverband vertreten darf. Ganz generell geht es mir darum, den Anliegen der Städte gemäss dem neuen Artikel 50 unserer Bundesverfassung mehr Gehör zu verschaffen. Dies ist leider nach wie vor nicht selbstverständlich.

Herr Stadtpräsident, wir danken Ihnen für dieses Interview!

STADTSOLOTHURN

Stadtpräsidium Stadt Solothurn - Baselstrasse 7 - Postfach 460 - CH-4502 Solothurn
Tel.: +41 (0)32 626 92 01 - Fax: +41 (0)32 626 92 07 - stadtpraesidium@solothurn.ch - www.stadt-solothurn.ch



ATELIER NORD

WPM facility services SA

FCLPA
FONDATION CAROUGEOISE POUR LE LOGEMENT DES PERSONNES AGEES

GERALD GROUP

architecture archi sa

Partn-Air SA

AMSTEIN + WALTHERT

GASTROMER

S+M Architectes SA

answer

NStCM

TPN

meyrincentre

ASDZ

SGI INGENIERIE S.A.

GENEVACCORD
ALTERNATIVE DISPUTE RESOLUTION

CHAMBRE FIDUCIAIRE
Membre

Architecture
Urbanisme

DSSA
DUMONT-SCHNEIDER SA

HMC Centre Médico-Chirurgical Nyon S.A.

CAISSE D'EPARGNE DE NYON
Fondée en 1828

RAIFFEISEN

hestia

Athanase Spitsas
arch. FAS/SIA
Dominique Zanghi
arch. FSU/SIA

ACRONET
Les pros sur cordes

Wonderware
Switzerland

GAZ
COSSONAY

UOG
Université Ouvrière de Genève
Centre de formation continue

BM
Entreprise du bâtiment S.A.

Valley Road Capital
LEADING TO THE SUMMIT

Ensemble Hospitalier de la Côte

SENSIENT

COMPTOIR IMMOBILIER
GENÈVE · NYON · LAUSANNE · MONTREUX · SION · SIERRE
RÉGISSEURS DEPUIS 1825

SWISS KNOW HOW MAGAZINE

UNION DES VILLES SUISSES
GENÈVE



Ville de CAROUGE
Ville de lANCY
Ville de MEYRIN
Ville de PLAN-LES-OUATES

REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

Corriger le mal-développement de Genève

Interview d'Antonio Hodgers, Conseiller d'Etat chargé du département de l'aménagement, du logement et de l'énergie (DALE) de la République et Canton de Genève



© Etat de Genève, Magali Girardin

M. Antonio Hodgers, conseiller d'Etat chargé du département de l'aménagement, du logement, et de l'énergie

Pourriez-vous nous présenter les 10 grands projets prioritaires du Canton de Genève ?

L'objectif fondamental de ces grands projets est de rééquilibrer le développement de l'agglomération. Ces 15 dernières années, Genève a connu un très fort développement économique mais le Canton n'a pas suivi en termes de logement et d'infrastructures de transport. Résultat, Genève n'arrive pas à loger un actif sur 3, les autres se logeant dans le canton de Vaud ou en France. C'est ce mal-développement que je souhaite corriger en optant pour une densification autour des axes de transport avec des logements de qualité et abordables pour les actifs.

C'est tout l'intérêt des 10 grands projets et notamment du projet Praille-Acacias-Vernets (PAV) : situé à proximité immédiate des réseaux CEVA et tram, le plus grand des 10 projets s'étend sur 230 ha. Le passage d'une zone industrielle à une zone dense de centre-ville en fait l'une des plus grandes mutations urbaines de centre-ville en Europe. C'est un chantier colossal qui devrait s'étaler sur 40 ans. À cet égard, je prône la mixité sociale des logements pour permettre aux classes moyenne et populaire de rester au centre de Genève et prévenir toute approche spéculative des grands projets. Pour chaque projet, 30 à 50 % des logements seront des logements d'utilité publique (LUP) avec des loyers contrôlés par des fondations publiques et l'État. C'est une question de stabilité sociale.

Vous envisagez de créer une fondation publique-privée pour mener à bien ces grands projets. Pourriez-vous nous en dire plus ?

Ce projet s'inspire des modèles français et allemand. Sur ces nouveaux périmètres où le foncier est morcelé avec de nombreux petits propriétaires, les acteurs publics et les promoteurs privés ont tout intérêt à s'associer au sein d'un opérateur urbain public-privé pour réaliser le remembrement foncier et redistribuer les droits à bâtir entre le public et le privé. Cela permettra de ramener de 15 à 5 ans la durée du remembrement et de lancer plus rapidement la construction de logements.

Quels sont les 3 grands axes de votre politique de logement ?

Ma politique part d'un constat : l'extrême pénurie de logements à Genève. Le taux de vacance est de 0,2 % or la loi stipule qu'il y a pénurie dès qu'on passe sous le seuil des 2 %. Les premières victimes de cette pénurie sont les 25-40 ans, les personnes de ma génération qui sont condamnées à devenir des réfugiés immobiliers ou à payer des loyers astronomiques. D'où le premier axe de ma politique : promouvoir la mixité sociale dans la construction de logements avec une attention particulière pour la classe moyenne, trop fortunée pour bénéficier des logements sociaux mais pas assez fortunée pour acquérir une propriété de plain-pied. Je soutiens donc les coopératives d'habitation, un compromis entre la propriété et la location qui ramène le montant du loyer au coût réel de l'habitat (amortissement et charges de fonctionnement), sans risque de spéculation. Ce système marche très bien à Zurich, où 20 % du parc sont en coopératives contre 4 % seulement à Genève.

Le deuxième axe est de libérer les terrains : dans le cadre des plans localisés de quartiers (PLQ), j'ai demandé la libération d'ici 2018 de 2 millions de m² prêts à la construction. Cela permettra aux propriétaires de parcelles de passer le relai à l'opérateur urbain pour construire 20 000 logements. Enfin, le troisième axe porte sur l'investissement responsable : il convient de privilégier les coopératives d'habitation, les fondations communales et les caisses de retraite qui se contentent d'un rendement modéré, non spéculatif. Les espaces publics sont tout aussi importants : les parcs, les crèches et les infrastructures sportives sont conçus pour que les gens vivent dans leur quartier.

Pourriez-vous nous parler de votre projet de fonds de développement urbain ?

D'ici 2030, 50 000 logements peuvent être construits dans la couronne urbaine. Dans les petites communes il sera difficile de passer de 1 000 à 5 000 habitants, avec toutes les infrastructures que cela suppose. A contrario, d'autres communes seront peu sollicitées pour construire des logements. Le fonds de développement urbain servira donc de fonds de compensation : les ressources fiscales des communes construisant peu (en-dessous de la moyenne cantonale) aideront les communes construisant beaucoup (au-dessus de la moyenne cantonale). Les besoins sont immenses : ils s'élèvent à plusieurs centaines de millions de CHF.

REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE

Département de l'aménagement, du logement et de l'énergie (DALE)
Secrétariat général - Rue de l'Hôtel-de-Ville 14 - Case postale 3880 - CH-1211 Genève 3


© DR

Meyrin

Développer en restant maîtres

Interview de M. Jean-Marc Devaud, conseiller administratif et maire de la Ville de Meyrin

Avec des finances au beau fixe, la commune de Meyrin voit son essor avec sérénité. Reste que son maire entend garder la tête froide. Avec le développement immobilier et économique à venir, de nombreux investissements sont à prévoir.

Elle doit faire bien des envieux. La commune de Meyrin connaît une situation financière idéale. « Nous avons désormais complètement éteint notre dette », souligne fièrement Jean-Marc Devaud, conseiller administratif en charge des finances et maire de la Ville en 2013-2014.

A la faveur d'une conjoncture favorable, les nombreuses entreprises qui constituent le tissu économique de la Ville ont passablement contribué à ce succès. Pendant la dernière dizaine d'années, la commune a ainsi engrangé des excédents de recettes fiscales d'une dizaine de millions de francs à chaque fois. De quoi effacer les ardoises du passé, sans pour autant renoncer à garantir l'avenir. Ainsi, les Autorités ont simultanément pu procéder à de nombreux investissements d'équipement, comme une nouvelle patinoire couverte, un nouveau stade, un boulodrome ou encore la rénovation complète de Forum Meyrin.

Mais la prudence reste de mise. Gouverner, c'est prévoir. Un adage que Jean-Marc Devaud aime respecter à la lettre. Car Meyrin prendra une part active dans le développement que connaît le canton de Genève. Notamment dans la recherche de nouvelles solutions pour endiguer la carence en logements. Ainsi, le nouvel Ecoquartier quartier des Verges, avec ses 31 bâtiments et ses 1250 logements supplémentaires est à l'aube de sortir de terre. D'autres projets immobiliers ou de surélévation de bâtiments actuels vont ainsi porter la commune au seuil de 30'000 habitants d'ici quelques années. « Nous serons alors au bout de nos possibilités d'extension », souligne Jean-Marc Devaud. Côté zone industrielle, celle que la commune partage avec Vernier et Satigny est aussi en pleine mutation et devrait pouvoir, à terme, augmenter sa capacité d'accueil.

Cet essor n'ira pas non plus sans contraintes pour les autorités. Elles devront ainsi faire face à des engagements futurs d'importance. Ainsi le projet des Vergers obligera la commune à investir 60 millions de francs dans une école et d'autres équipements. Du fait de la mise en séparatif du réseau d'eaux usées, un lac de rétention des eaux de pluie doit être aménagé du côté de la zone sportive


© Ville de Meyrin

Plan de masse du nouveau quartier des Vergers

pour quelque 13 millions. De nouvelles crèches sont prévues (environ 23 millions), etc... Au total, le plan d'investissements à venir est devisé à hauteur de 476 millions de francs. « Il faut faire attention à ne pas attraper la grosse tête », relève Jean-Marc Devaud. Ces investissements seront diffusés dans le temps par une planification en cours d'élaboration.

Si Meyrin veut grandir, ce ne sera pas au détriment de ses citoyens. Pour conserver son âme au-delà de l'essor programmé, la commune sait qu'elle peut largement compter sur ses propres habitants et leur monde associatif. Ce sont ainsi 83 associations de toutes sortes qui fédèrent les Meyrinois.

La commune a toujours eu à coeur de soutenir ce réseau, comme le relève Jean-Marc Devaud : « Si on veut une ville qui vit, il faut un monde associatif dynamique. En cela, les bénévoles des associations meyrinoises font un travail extraordinaire. Pour cela aussi, je suis très fier d'être le maire de cette commune ».

Mairie de Meyrin
Rue des Boudines 2 - case postale 367 - CH-1217 Meyrin 1 - Tél. : +41 (0)22 782 82 82 - Fax : +41 (0)22 782 30 94 - www.meyrin.ch



© Calixte Pictures - Christian Pfahl - Rue Rousseau 27 - 1201 Genève

Carouge

Une qualité de vie à préserver

Interview de Nicolas Walder, Conseiller administratif de la Ville de Carouge

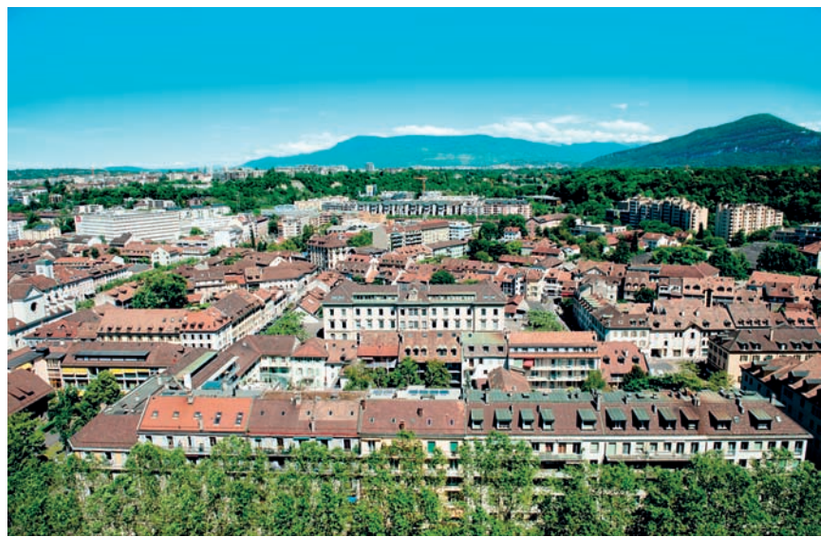
A l'aube d'un développement qui devrait accroître sa population de 12'000 habitants, la cité sarde n'entend pas sacrifier la qualité de vie qui fait son attrait. Alors que de nombreux logements seront construits dans les prochaines décennies sur son territoire, la Ville de Carouge travaille en amont pour garantir que l'essor se fera dans la douceur.

La Ville de Carouge est à l'aube d'un essor sans précédent. D'ici à une trentaine d'années, sa population devrait augmenter de moitié, passer de 21 000 habitants aujourd'hui à 33 000 au terme d'un développement planifié. Mais la ville entend bien ne pas y sacrifier la qualité de vie qui fait sa force. Au contraire, les autorités profiteront même pour l'améliorer. « Nous avons choisi de faire de ce développement, inéluctable et imposé par la planification cantonale, une opportunité pour notre commune », souligne Nicolas Walder, Conseiller administratif en charge des dicastères Aménagement et urbanisme, Environnement et mobilité, Travaux et voirie.

Ainsi, 40 % des 11 000 futurs logements découlant du projet Praille-Acacias-Vernets (PAV) sont prévus sur le territoire de Carouge, notamment dans le secteur de la zone industrielle, déclassée, ou du quartier de l'Etoile, appelé à devenir emblématique du PAV. Mais la ville compte bien d'autres secteurs de développements. Dans le secteur Fontenette, à Carouge-est, en direction de l'Arve, dans le secteur Pinchat-Drize notamment seront érigés de nouveaux bâtiments. Quant aux zones de villas, elles seront en partie progressivement reclassées en zones plus densifiées. De quoi, pour les trois prochaines décennies, accroître la population de 12 000 âmes, soit pas moins de 400 nouveaux habitants par année. « C'est considérable », reconnaît le Conseiller administratif.

Développer, mais rester maître. « Nous avons la responsabilité de faire que, dans 50 ans, Carouge soit toujours aussi festive et chaleureuse », explique Nicolas Walder. La cité sarde entend conserver son âme, son caractère si particulier. C'est pourquoi chaque étape du développement sera réfléchie, notamment par l'intégration en amont de solutions de mobilité ou de parcage à même d'endiguer les flux futurs. « Aujourd'hui déjà, les entrées de la ville sont saturées. Avant un prochain développement, il faut définir de nouvelles solutions de transit afin de régler le problème ».

Une des clés du futur de la ville sera de préserver son trésor, le Vieux-Carouge, « qu'il ne devienne pas un coeur froid ». Afin de le garder vivant, avec ses artisans, commerces, bars et restaurants, il faudra lutter contre un ennemi de taille : la spéculation immobilière. Pour que les arcades ne finissent pas par uniquement abriter des bureaux, un plan d'utilisation du sol est en préparation (avec l'aide de la ville de Genève) afin de conserver des activités dans la Vieille Ville. Le quartier nord quant à lui nécessitera une amélioration de ses conditions de vie notamment au travers d'un nouveau règlement d'aménagement de quartier et une requalification de certains secteurs.



©Ville de Carouge

Cette densification de la population carougeoise nécessite par ailleurs un gros effort au plan des espaces verts, qui seront étendus là où ils existent déjà et créés là où ils ne sont pas. Un grand parc public de 70 000m^2 est ainsi prévu dans le secteur de la Praille. Même, la Drize, canalisée en souterrain depuis des décennies, pourra à nouveau couler naturellement à ciel ouvert d'ici quelques années.

VILLE DE CAROUGE

Mairie de Carouge
Place du Marché 14 - CH-1227 Carouge - Tél: 022 307 89 87 - Fax: 022 342 53 29 - www.carouge.ch


© DR

Plan-les-Ouates

Commune aux mille visages

Interview de Mme Fabienne Monbaron, Conseillère administrative de la ville de Plan-les-Ouates

Entre forêts et multinationales, champs de légumes et grands ensembles immobiliers, Plan-les-Ouates présente un caractère multiforme. Devenue ville en 2010, la commune poursuit un développement maîtrisé.

Plan-les-Ouates est une commune aux mille visages. En traversant son territoire, on passe de la zone agricole aux manufactures horlogères de grand luxe. On y aperçoit des vignes et des forêts, mais aussi des immeubles ou des écoles modernes. On cultive dans la commune le fameux cardon genevois (qui sera délogé au profit d'immeubles dans le futur quartier des Cherpines) et l'une des deux dernières distilleries genevoises y est encore active à Saconnex-d'Arve. Ceci alors que, non loin de là, les entreprises de biotech et de cleantech développent les outils du futur. Et même, les pèlerins en route pour Saint-Jacques de Compostelle cheminent sur le territoire plan-les-ouatien, traversant des lieux bucoliques.


© DR

Jadis rurale, la commune s'est construite autour de hameaux dont on devine les origines. Peu à peu, l'urbanisation a gagné du terrain. « Nous avons à cœur de préserver cette mixité de paysages et de constructions qui font la qualité de vie de notre commune. C'est pourquoi nous tenons à garder la haute main sur les projets d'aménagement », relève Fabienne Monbaron, Conseillère administrative en charge notamment de l'aménagement du territoire et Maire pour la période 2013-2014.

Plan-les-Ouates comptait encore 6'800 habitants il y a une quinzaine d'années. En 2010, elle est devenue une ville en dépassant les 10'000 âmes. Dans le cadre du développement de l'agglomération genevoise, la commune de Plan-les-Ouates s'est vue imposer d'importants déclassements de zones agricoles, pour permettre notamment la construction de deux projets immobiliers comportant quelques 1'700 logements supplémentaires. Le projet urbanistique de La Chapelle - Les Sciers se situe également sur le territoire de la commune voisine de Lancy. Même situation partagée avec la commune de Confignon, pour le secteur des Cherpines qui verra pousser un éco-quartier qui se veut exemplaire, chauffé notamment par la chaleur des usines de la zone industrielle proche.

Pour les autorités de Plan-les-Ouates, ces nouveaux quartiers impliquent des investissements conséquents en matière d'équipements et de réalisation des espaces publics. Deux écoles de 24 classes, avec salles d'éducation physique, piscine, locaux parascolaires et de sociétés sont notamment au programme pour répondre aux besoins de la future population. Tout comme de nombreuses infrastructures sportives, culturelles et sociales.

Une zone industrielle dotée d'entreprises de renom procure à la commune des ressources financières confortables. Les entreprises de Plan-les-Ouates proposent autant de postes de travail que le nombre d'habitants recensés. Un quasi équilibre qui provoque parfois des soucis de trafic, surtout lorsqu'on sait que la commune, traversée par la Route de Saint-Julien, supporte chaque jour le flux et le reflux des pendulaires. « Nous avons ainsi mis sur pied une centrale de mobilité en collaboration avec les entreprises de la zone industrielle afin d'organiser un système de co-voiturage qui permet de faire diminuer les nuisances du trafic ».

Ceci toujours dans le souci de se développer en préservant la qualité de vie de cette commune dont les habitants aiment s'exprimer et participer, notamment dans le cadre d'un tissu associatif très dense (une soixantaine d'associations locales). De belles infrastructures sportives existent et se développent encore, l'adjectif culturel : un point d'ancrage culturel fort existe avec La julienne, Maison des arts et de la culture.

L'Histoire de Plan-les-Ouates existe, entre ville et villages. Elle a su traverser le temps et préserver son patrimoine. Ainsi définie, Plan-les-Ouates démontre toute sa richesse territoriale et humaine. De vrais atouts que les autorités communales préservent pour les générations futures.

Commune de Plan-les-Ouates

Mairie de Plan-les-Ouates - Route des Chevaliers-de-Malte 3 - CH-1228 Plan-les-Ouates
Tél. : +41 (0)22 884 64 00 - Fax : +41 (0)22 884 64 09 - mairie@plan-les-ouates.ch



© DR

Lancy

Partenaire du développement du canton

Interview de M. François Lance
Conseiller administratif de la Ville de Lancy

Particulièrement concernée par la ligne ferroviaire CEVA – qui desservira les principaux centres d'activité du Grand Genève – la ville de Lancy poursuit son remarquable essor. Des avancées menées avec le souci permanent de conserver l'identité communale.

Amorcé depuis les années 1960, alors que la commune ne comptait que 6000 habitants, le développement de Lancy se poursuit sans relâche et connaît aujourd'hui une forte accélération. « Nous atteindrons sans aucun doute les 30'000 habitants avant la fin de l'année », indique François Lance, Conseiller administratif (délégué aux finances, à la gestion des immeubles locatifs, à la sécurité, à l'administration, aux affaires économiques ainsi qu'à la culture et à la communication).

La ville de Lancy est directement concernée par la ligne ferroviaire CEVA (acronyme pour Cornavin - Eaux-Vives - Annemasse) qui permettra de relier les réseaux CFF et SNCF, créant ainsi un véritable réseau régional, à l'échelle de l'agglomération franco-valdo-genevoise. Deux des cinq gares qui jalonneront le parcours sont prévues sur le territoire lancéen : la station Carouge-Bachet et la station Lancy-Pont-Rouge. Grâce à ce formidable transfert de mobilité, la commune profitera d'un désengorgement important de ses axes routiers. François Lance souligne à ce sujet que : « La mobilité est un souci permanent pour nous comme pour le reste de l'agglomération ». A noter que Lancy est déjà largement desservie par les lignes de tram et de bus du réseau TPG. En outre, elle a renforcé en début d'année sa politique de stationnement visant à réduire les nuisances du trafic urbain, avec la mise en place d'une seconde grande zone bleue macarons.

Comme on peut l'observer à Genève et dans ses environs, les projets immobiliers se bousculent. Les trois grands secteurs géographiques qui composent la commune de Lancy - le Petit-Lancy, le Grand-Lancy et La Praille - n'échappent pas au mouvement. « Nous sommes partenaires du développement du canton et du Grand Genève, tout en essayant de conserver notre âme et notre qualité de vie », confie François Lance. A Lancy, les espaces d'habitat et d'activité intenses côtoient les zones résidentielles ou encore les nombreux espaces verts que compte la commune. « Les gens apprécient vraiment de vivre ici », ajoute le Conseiller administratif. L'expression même de l'âme de Lancy, c'est le nombre élevé d'associations et de clubs, culturels ou sportifs qui animent régulièrement la commune. Lancy dispose aussi de son propre journal mensuel, « Le Lancéen », véritable miroir du dynamisme communal.



© CEVA

Chantier CEVA de Carouge-Bachet, aux portes de la commune de Lancy (situation au 17 septembre 2014)

Il va sans dire qu'avec les grands projets en cours et à venir, les autorités doivent maintenir le rythme des investissements, à raison d'une quarantaine de millions de francs par année. « Cette croissance implique des prestations supplémentaires que nous devrons mettre en place », conclut François Lance. Ecoles à construire ou à rénover, crèches et maisons de quartier à bâtir figurent notamment au menu de ce développement. Tout comme l'agrandissement de salles communales ou de la mairie, par l'adjonction d'un nouveau bâtiment administratif. Quant aux équipements de services publics, ils doivent constamment être adaptés à l'évolution de la commune. Celle-ci pourra compter sur la contribution de ses citoyens (l'assiette fiscale de la commune est particulièrement équilibrée et mixte) mais aussi sur les revenus fiscaux provenant des nombreuses entreprises établies sur le territoire.

Mairie de Lancy
Route du Grand-Lancy 41 - CH-1212 Grand-Lancy - Tél. : +41 (0)22 706 15 11 - Fax : +41 (0)22 706 15 98
info@lancy.ch - www.lancy.ch

Les Vergers, 1er quartier Minergie A de Suisse

Interview de Philippe Maag, Chef de service adjoint de l'Urbanisme, travaux publics et énergie (UTE) de la Ville de Meyrin, Chef de projet Vergers



©Ville de Meyrin

Philippe Maag, Chef de service adjoint de l'Urbanisme, travaux publics et énergie (UTE) de la Ville de Meyrin, Chef de projet Vergers

Quels sont les chiffres-clés du projet d'éco-quartier « Les Vergers » ?
Le programme des Vergers prévoit 1 300 logements et 30 bâtiments pour 3 000 habitants attendus sur une parcelle constructible de 160 000 m² jouxtant une zone sportive de 15 ha. Une école, une crèche, une salle de gym, des services, des commerces, des activités et 1 250 places de parking souterrain sont également prévus. Ce projet permettra de faire face à l'augmentation de la population de Meyrin (+ 15 % en moyenne).

Que prévoit le projet en termes de transport et de mobilité ?
Identifié au début des années 2000, le secteur de l'éco-quartier bénéficie de la proximité d'axes de transport forts : deux arrêts de tram et un réseau de bus assurent une excellente desserte en transports publics. Les itinéraires de mobilité douce ont été travaillés pour garantir un vrai confort de cheminement et un accès facilité aux PMR et aux deux-roues. Les habitants pourront cheminer très librement dans le quartier. De plus, les parkings seront équipés d'entrées près des voies publiques, le trafic sera limité aux utilisateurs et aux visiteurs et les voies accessibles aux véhicules seront en zone 20. Quant au stationnement, nous avons obtenu un ratio de 0,8 place par logement, ramenant le nombre de places de 1 800 à 1 250. Une belle économie quand on sait qu'une place de stationnement coûte 45 000 CHF !

Quel concept énergétique avez-vous retenu pour Les Vergers ?
Il s'agit d'un concept global : nous allons utiliser les anciennes conduites d'eau d'alimentation du CERN, jusqu'alors désaffectées, pour alimenter Les Vergers en énergie. Pour ce faire, 3 puits de pompage d'eau seront remis en fonction et achemineront l'eau jusqu'à l'éco-quartier. L'énergie contenue dans cette eau alimentera un système de chauffage à distance et servira aussi à vendre du froid aux entreprises d'une zone industrielle toute proche. Elle sera ensuite restituée dans le lac des Vernes, l'ouvrage de gestion des eaux pluviales de Meyrin, puis dans le milieu naturel. Par ailleurs, les bâtiments seront tous réalisés selon le nouveau label Minergie A, qui impose notamment la compensation de l'énergie consommée pour le chauffage, la ventilation et la production d'eau chaude sanitaire. Avec ses panneaux solaires photovoltaïques sur tous les toits, Les Vergers sera le premier quartier Minergie A de cette ampleur en Suisse. Cela prouve que ce label peut s'adapter à des bâtiments de grande taille, contrairement à l'opinion répandue.

Quels aménagements extérieurs avez-vous programmés ?
Propriétaire de la moitié des droits à bâtir, la Commune a voulu prendre une part importante au pilotage de l'opération. Elle a donc lancé un concours sur l'ensemble du périmètre pour promouvoir une cohérence d'ensemble, un espace public de qualité valorisant et liant l'ensemble des constructions.

Quels seront les points forts de l'offre de logement ?
Conformément aux contraintes réglementaires, chaque propriétaire devra réaliser les 4 quarts pour assurer mixité sociale : un quart de logements d'utilité publique (LUP), un quart de LGL et la moitié de ZD LOC (locatif libre ou logement en PPE). De plus, la Commune a désigné 7 coopératives d'habitation et une fondation communale pour développer les droits à bâtir communaux aux Vergers. Cette approche permettra d'impliquer les habitants et de faire vivre le quartier. Les futurs bénéficiaires de ces droits de superficie ont dû en outre lancer des concours d'architecture pour la réalisation de leurs bâtiments, ceci afin de promouvoir une plus grande diversité architecturale.



© Archigraphie

Vue 3D du projet Les Vergers

Pourriez-vous nous présenter l'appel à projets pour l'occupation des rez-de-chaussée par des surfaces commerciales et d'activités ?
Cet appel, qui continue de recevoir des candidatures, a donné lieu à une ébauche de master plan sur la base des intentions de chacun. La démarche participative suit son cours pour que chacun concrétise son projet d'animation des rez-de-chaussée. Elle sera suivie par des propositions de commerces (alimentation, pharmacies, commerces de destination et activités tertiaires). La localisation précise de chaque type d'activité devrait être connue très prochainement

Mairie de Meyrin
Service de l'Urbanisme, travaux publics et énergie (UTE) - 2, rue des Boudines - CH-1217 Meyrin

Meyrin au centre du dynamisme économique régional

Forte d'une position stratégique au sein du Grand Genève, la région meyrinoise est une véritable terre d'accueil des savoir-faire d'excellence et d'innovation à haute valeur ajoutée et reconnus à l'international.



© Pierre Abensur

Symposium - Meyrin Economic Forum (MEF), de gauche à droite : M. Tschudi, conseiller administratif de la ville de Meyrin en charge de l'urbanisme et de la sécurité, M. Maudet, conseiller d'Etat, chef du département de la sécurité et de l'économie, Mme Noël, déléguée aux affaires économiques de la ville de Meyrin.

Avec 2'000 entreprises (dont 750 PME) et 26'000 emplois concentrés sur son seul territoire, Meyrin s'affiche comme le centre du dynamisme économique régional. Il faut dire que la présence de l'aéroport international de Genève, connecté à l'autoroute A1, fait beaucoup pour rendre la ville accueillante et attractive. Le territoire communal bénéficie de l'implantation d'acteurs de renom tels que le CERN, Dupont de Nemours, l'Hôpital de la Tour, Chopard, Cartier, Roger Dubuis, easyjet Switzerland, Skyguide, Covance, la Société internationale de télécommunications aéronautiques, Losinger Holding, TAG Aviation, le Casino ou encore Hewlett-Packard International, pour n'en citer que quelques uns.

Désireuse de se positionner en tant que partenaire privilégié des entreprises situées sur son territoire et de jouer le rôle d'une plateforme fédératrice des pôles d'activités, la Ville de Meyrin a développé en 2012 une stratégie de développement économique fondée sur 3 axes prioritaires : la valorisation des 7 pôles d'excellence (la recherche et l'innovation, le transport aérien, le secteur médical et pharmaceutique, la chimie, l'horlogerie, la technologie et informatique, la construction et le bâtiment) ; le soutien aux PME et à l'économie de proximité ; la mise en réseau des acteurs du tissu économique local.

Le territoire de Meyrin regroupe les plus importantes zones industrielles du canton de Genève, représentant un total de 303 hectares : ZIMEYSA (zone industrielle et artisanale de Meyrin-Satigny, 182 hectares), ZIMOGA (zone industrielle et artisanale de Mouille-Galland, 41 hectares), ZIBAT (zone industrielle des Batailles, 38 hectares), ZODIM (zone de développement industrielle de Meyrin, 36 hectares) et ZIRIAN (zone industrielle et artisanale de Riantbosson, 6 hectares). Un potentiel économique exceptionnel que la Ville de Meyrin est bien décidée à valoriser.

Accroître l'attractivité des zones industrielles

En février 2013, sous l'impulsion de la commune de Meyrin le canton de Genève a lancé, en concertation avec les communes de Meyrin, Satigny et Vernier ainsi que la Fondation des Terrains Industriels de Genève (FTI), le Grand Projet prioritaire baptisé ZIMEYSAVER. Ce Grand Projet concerne un site de 380 hectares regroupant 8 secteurs : ZIMEYSA, ZODIM, ZIRIAN, ZIMOGA, ZIBAT, Zituil, Crotte - au - Loup, Montfleury et le Signal, « Vieux - Bureau ». Il a pour objectif d'accroître l'attractivité des zones industrielles de Meyrin, Satigny et Vernier, qui constituent le plus grand site d'activités du canton de Genève. En 2013, le site du grand projet ZIMEYSAVER comprenait plus de 1'100 entreprises et plus de 20'000 emplois.

L'enjeu du grand projet ZIMEYSAVER est d'assurer l'avenir du développement économique et industriel de Genève. Il s'agit, pour ce faire, d'offrir une vision claire du développement territorial aux entreprises pour qu'elles puissent se projeter dans l'avenir sur ce territoire. Cette vision implique la requalification des zones industrielles actuelles en révisant les plans directeurs dans les domaines de la mobilité, de la densification, de l'énergie, des espaces publics et de l'environnement.

Le grand projet ZIMEYSAVER prévoit le développement de véritables quartiers d'activités compétitifs pour les entreprises et agréables à vivre pour les employés, les usagers et les habitants des environs. Ce large périmètre accueillera également des logements. Les objectifs du grand projet ZIMEYSAVER s'inscrivent à l'horizon 2030. 10'000 emplois devraient être créés et 300 logements construits d'ici là. La Ville de Meyrin table même sur 20'000 à 30'000 emplois à plus long terme. Par ailleurs, les espaces publics seront valorisés et l'offre en transports publics développée selon 2 axes : l'amélioration de la desserte de la franche « ouest » du secteur et l'aménagement d'un nouvel axe de transport (bus à haut niveau de service).

L'offre RER sera également développée pour accroître de 56 % en 5 ans le nombre de voyageurs et atteindre 4'000 voyageurs par jour. Le réaménagement des gares, l'augmentation de la cadence et la construction d'une nouvelle ligne sont prévus à cet effet. Par ailleurs, l'intermodalité sera favorisée par le développant des axes de mobilités douces (avec un projet de voie verte d'agglo notamment). Le fret ferroviaire sera également développé pour faire de ce secteur à dominance industrielle une véritable « porte d'entrée logistique ». Enfin, les axes routiers seront



© Archigraphie

Vue 3D de la future Esplanade des Récréations



© Blaise Lambert

Développement économique de Meyrin

désengorgés grâce, notamment, à l'aménagement d'un nouveau barrage routier, d'une nouvelle demi-jonction et d'un nouvel axe TP.

ZIMEYSAVER fait partie des 10 Grands Projets prioritaires définis par l'État en 2012 pour répondre aux besoins de logements ou de développement d'activités. Outre ZIMEYSAVER, ces projets concernent les secteurs stratégiques de Grand-Saconnex, Vernier-Meyrin-Aéroport, Châtelaine, Communaux d'Ambilly, Chêne-Bourg – Chêne-Bougeries, Pav, Bernex, Grands Esserts et Cherpines. Les réalisations devraient démarrer dès 2015-2018. Ces grands projets devraient permettent d'accueillir des nouveaux quartiers avec un cadre de vie de haute qualité, d'améliorer le système de mobilité et de valoriser et préserver l'environnement.

Miser sur l'aménagement du territoire

La promotion économique de Meyrin passe aussi par une politique d'aménagement du territoire bien pensée pour accompagner le très important développement économique et social que la Ville a connu depuis l'implantation du CERN. Cette politique d'aménagement, qui s'inscrit dans le respect des principes du développement durable, repose notamment sur 4 grands projets déjà réalisés.

Le premier projet concerne le tram Cornavin-Meyrin-CERN. Le tram dessert Meyrin, reliant confortablement la Commune au centre-ville de Genève et aux réseaux de transports publics (Unireso & CFF). De plus, les voies d'accès sont agréablement réaménagées.

Le second projet d'aménagement de la Ville de Meyrin porte sur la traversée routière de Meyrin-Village en tranchée couverte. Dans l'idée de soulager le centre historique de Meyrin du trafic de transit, la route le traversant a été mise sous une tranchée couverte en 2010.

Actuellement, la Ville de Meyrin réalise le nouvel écoquartier des Vergers : situé entre l'Hôpital de la Tour et le Centre Sportif Municipal, il permet de répondre à la forte demande de logements dans la Commune.

Enfin, la Ville de Meyrin a souhaité diminuer la quantité des eaux usées à traiter en transformant le réseau d'assainissement des collecteurs d'eaux en 2 réseaux séparés : l'un pour les eaux usées, l'autre pour l'eau de pluie qui alimente le lac des Vernes. Situé à côté du Centre sportif municipal, ce lac fait office de bassin « tampon » évitant les crues du Nant-d'Avril lors des précipitations importantes.

Chacun de ces projets améliore clairement la qualité de vie des Meyrinois-es et l'attractivité du territoire pour les entreprises.

Assurer la sécurité des entreprises

Le 27 mai dernier le Théâtre Forum Meyrin accueillait la deuxième édition du Meyrin Economic Forum (MEF). Intitulé « Objectif entreprise : 100 % sécurité » et organisé par la Ville de Meyrin en collaboration avec le Département de la sécurité et de l'économie du Canton de Genève, le MEF 2014 a abordé cette problématique ô combien stratégique pour les entreprises au travers de 2 grandes thématiques : la cybercriminalité et la protection physique de l'entreprise et de ses collaborateurs.

Une étude réalisée par la Haute Ecole de Gestion de Genève auprès de 300 PME et multinationales installées dans la région meyrinoise a été présentée en préambule à ce colloque.

Cette initiative inédite, lancée par la Ville de Meyrin, a permis de dresser pour la première fois un état des lieux représentatif des besoins des entreprises genevoises en matière de sécurité. Un signal fort pour les entreprises déjà implantées mais aussi pour celles désireuses de les rejoindre sur le territoire genevois.

Mairie de Meyrin
Rue des Boudines 2 - case postale 367 - CH-1217 Meyrin 1 - Tél. : +41 (0)22 782 82 82 - Fax : +41 (0)22 782 30 94 - www.meyrin.ch

Amstein+Walthert Genève SA

Ingénieurs-conseils en technique du bâtiment et consulting

Depuis 1981, le bureau genevois du groupe Amstein+Walthert est actif dans l'ingénierie de la technique du bâtiment et le consulting, dans le domaine de l'optimisation énergétique, la physique et l'écologie du bâtiment ainsi que la planification énergétique territoriale.

Le groupe Amstein+Walthert (A+W), leader dans son domaine, compte plus de 700 collaborateurs à travers toute la Suisse. Avec ses sociétés anonymes présentes dans tous les centres économiques de Suisse, il reste un acteur local très dynamique, soucieux de la qualité de ses prestations et de celle de la construction en générale. Le groupe s'engage dans différentes organisations faîtières telles que la SICC, la SIA ainsi que l'AGI en ce qui concerne l'entité genevoise. Forte de son succès ainsi que de la dynamique du secteur de la construction genevoise au cours de ces dernières années, la société a su élargir ses prestations ainsi que renforcer ses équipes de planification dans les domaines classiques de la technique du bâtiment : l'Ingénierie de l'électricité, du chauffage, de la ventilation, de la climatisation ainsi que du sanitaire et de l'automatisme du bâtiment.

Le bureau A+W Genève, comptant 75 collaborateurs, fournit les prestations suivantes :

CONSULTING

Consulting

- Planification énergétique territoriale
- Gestion environnementale, Gestion des déchets
- Assistance aux transactions immobilières par l'évaluation de la valeur résiduelle d'installations techniques
- BIM Master

Maîtrise de l'énergie

- Concepts énergétiques
- Energies renouvelables et nouvelles technologies
- Physique du bâtiment : simulations thermiques et de flux d'air dynamiques
- Optimisation de l'exploitation des installations
- Audits énergétiques et techniques des installations CVCSE
- Techniques de mesure

ENGINEERING

Chauffage, ventilation, climatisation

- Production et distribution des fluides chaudes et froides
- Réseaux de chauffage à distance
- Climatisation tous systèmes
- Réfrigération commerciale et industrielle
- Traitement de l'air – qualité de l'air

Sanitaire

- Concepts de gestion eau pluviale, eau potable et eaux usées
- Fluides spéciaux et médicaux
- Sprinklers

Electricité

- Installations électriques à courant fort et faible
- Analyse des perturbations électromagnétiques
- Expertises de fiabilité des systèmes et analyses des risques

Eclairagisme

- Optimisation des apports de lumière naturelle
- Conception optimisée d'éclairage intérieur et extérieur
- Mesures, simulations, expertises

Technologies de l'information

- Architecture, sécurité des réseaux, réseaux de stockage
- Concept de câblage, intégration des services (voix, data)
- Systèmes Front & Back Office, systèmes de commande
- Outils de gestion du trafic (au sens large)
- Plan de secours (DRP), continuité de business (BCP)

Sécurité

- Evaluation des risques
- Contrôle d'accès et gestion horaire, surveillance vidéo, systèmes de protection des lieux et des personnes
- Audit et concept de sécurité en protection incendie (selon AEAI)
- Simulations en désenfumage

Automatisme du bâtiment

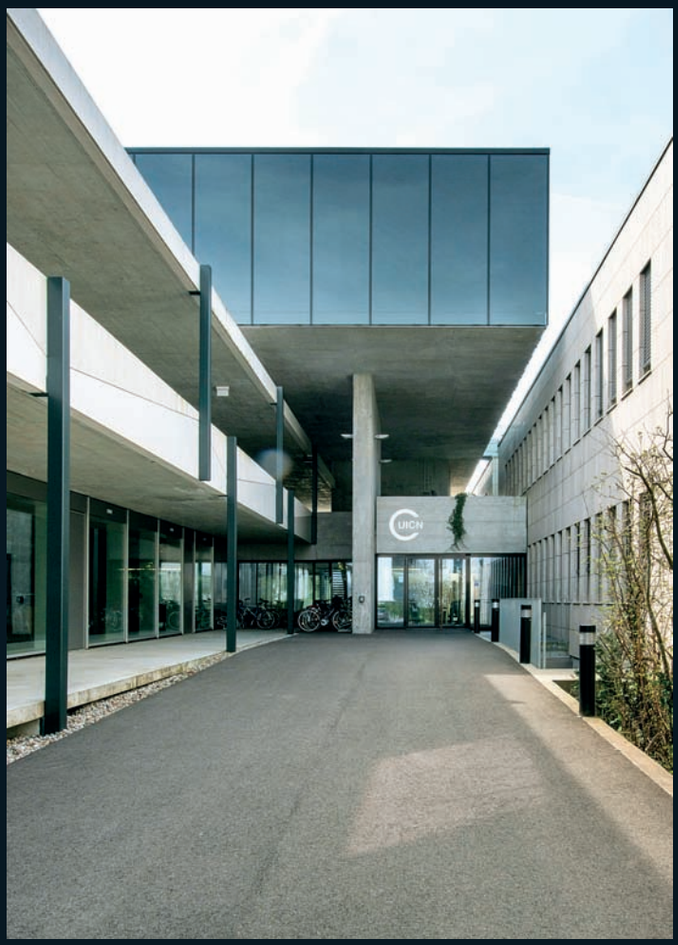
- Concept de régulation et de mesure
- Gestion technique centralisée (GTC)
- Analyse fonctionnelle des installations CVCSE

AMSTEIN+WALTHERT

Amstein + Walthert Genève SA - 54-56, rue du Grand-Pré - Case postale 76 - CH-1211 Genève 7
Tél. : +41 (0)22 749 83 80 - Fax : +41 (0)22 738 88 13 - www.amstein-walthert.ch

AMSTEIN+WALTHERT

Dernières réalisations



© Amstein+Walthert Genève SA

Extension du siège administratif de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) à Gland. Minergie P ECO, LEED Platinum, Ingénierie CVCSER, physique et acoustique du bâtiment, Labélisation



© Amstein+Walthert Genève SA

Allianz Suisse au Petit-Saconnex: Rénovation et extension du bâtiment administratif et de logements. Ingénierie CVCSER, physique du bâtiment, Labélisation



© Amstein+Walthert Genève SA



© Amstein+Walthert Genève SA

Rénovation de la gare Cornavin à Genève. Ingénierie électrique courant fort et courant faible.

ANSWER SA

ANSWER est une société genevoise spécialisée dans la création et l'exploitation de solutions d'analyse et de consolidation de données financières ou industrielles. Elle est également qualifiée dans le domaine de la cybersécurité des systèmes d'information. De par leurs compétences en ingénierie financière et informatique, les collaborateurs d'ANSWER proposent des produits et services innovants adressés aux secteurs de la finance, de l'industrie, des organisations publiques et des sociétés multinationales.

Sa division Software Factory se concentre sur un ensemble de services tels que la consolidation de données et le développement de solutions sur mesure dans des environnements SharePoint et BI (Business Intelligence). Ses experts ont une vaste connaissance et expérience aussi bien dans la mise en œuvre des systèmes de gestion de contenu que dans la gestion documentaire ou encore dans les portails collaboratifs.

Plus qu'un simple intégrateur de solutions de sécurité, la division IT Security se démarque de ses concurrents par une approche thématique et orientée projet. Les objectifs de la division sont d'identifier et de comprendre les problématiques de sécurité IT afin d'offrir une réponse complète en utilisant l'existant et en l'améliorant ou en développant des concepts de sécurité sur mesure.

La division Strategic Outsourcing quant à elle, propose des services d'externalisation qui prennent en charge la consolidation et l'analyse fine, multidimensionnelle d'actifs financiers et non financiers grâce à l'utilisation de son logiciel ATRIUM©. Les services d'externalisation stratégiques dédiés ainsi que les experts d'ANSWER fournissent aux clients privés et institutionnels la vision patrimoniale à 360 °C dont ils ont besoin. Le logiciel ATRIUM© fait partie de la suite de progiciels, destinés aux professionnels de la Finance, intégralement conçus et développés par ses propres ingénieurs.

Fort de ses 15 années d'expérience dans ses domaines d'expertise, ANSWER est en mesure de fournir des solutions professionnelles répondants aux attentes les plus pointues du marché.

answer

ANSWER SA
Centre CTN, Chemin des Aulx 12 - CH-1228 PLAN-LES-OUATES - Tél. : +41 (0)22 884 90 00 - info@answer.ch - www.answer.ch

CAROUGE

Vieillir dans les meilleures conditions

FCLPA
FONDATION CAROUGEOISE POUR LE LOGEMENT DES PERSONNES AGÉES

La Résidence Carouge-Centre et la Résidence Les Pervenches appartiennent à La Fondation carougeoise pour le Logement de personnes agées.

Cette Fondation a pour buts la construction, la gestion et l'exploitation d'établissements médico-sociaux (EMS) et de logements à encadrement médico-social (IEPA) destinés à héberger des personnes âgées sur le territoire de la Ville de Carouge. Fondation de droit public, elle est placée sous la surveillance du Conseil municipal de la commune de Carouge.


© FCLPA

La Résidence Carouge-Centre est un immeuble avec encadrement social. Ce qui signifie que cette habitation dispose de logements indépendants dont ses habitants sont locataires à part entière. Les appartements sont équipés d'un système d'appels permettant d'obtenir de l'aide auprès du personnel d'encadrement. Afin de favoriser le maintien à domicile et l'autonomie des locataires, un véritable encadrement social et des infrastructures sont disponibles. L'objectif est d'améliorer les conditions de vie des locataires grâce à une action préventive appropriée et d'offrir un soutien aux locataires souffrant de solitude. Il s'agit également de limiter autant que possible les hospitalisations et les entrées prématurées en EMS.

La Résidence Les Pervenches accueille des retraités qui nécessitent des soins tant sur le plan physique que psychique. Cette pension ouverte offre la particularité de permettre aux résidants leurs allées et venues ainsi que leurs familles et proches sans contrainte d'horaire. Située entre le centre de Carouge et le quartier des Acacias, cette résidence bénéficie de la proximité de nombreux magasins et restaurants, ainsi qu'une excellente desserte des transports publics. Par ailleurs, le résidant est libre de conserver son médecin traitant ou d'être pris en charge par le médecin de la résidence. Cette habitation peut accueillir 72 résidants en chambre individuelle. Cet établissement est subventionné par la République et canton de Genève.

Résidence Carouge-Centre
Immeuble avec encadrement pour personnes âgées
Rue Vautier 26 - CH-1227 Carouge - Genève - Tél. : +41 (0)22 420 33 00

Résidence Les Pervenches
Rue Jacques-Grosselin 14 - CH-1227 Carouge - Genève
Tél. : +41 (0)22 827 59 00 - www.pervenches.ch - info@pervenches.ch

















AMSTEIN+WALTHERT





S+M Architectes SA











ASDZ







Architecture
Urbanisme





Centre Médico-Chirurgical
Nyon S.A.



CAISSE D'EPARGNE DE NYON
Fondée en 1828

RAIFFEISEN



Athanase Spitsas
arch. FAS/SIA
Dominique Zanghi
arch. FSU/SIA









Université Ouvrière de Genève
Centre de formation continue







Ensemble Hospitalier
de la Côte





Archi SA dialogue avec l'extérieur

Jaime Golub, architecte reconnu, éprouve toujours autant de plaisir devant la page blanche d'un projet. La recherche en amont, les prémices de l'ébauche sont autant de défis à relever pour le fondateur de Archi SA à Genève. Il est à l'origine de plusieurs projets prestigieux : Pregny Parc, Lancy-Square, Petite Prairie, Gingins-Parc,



© Archi SA

Complexe Lancy-Square



© Archi SA

La petite prairie « Le FORUM »

Fondé en 1999, la philosophie du bureau Archi SA tient compte des paramètres et des enjeux socio-écononiques. Ainsi l'architecte est un artiste, un professionnel qui conçoit des habitations pour une population qui en fera son nid ou son lieu de travail. A sa manière, ce bureau d'architectes participe à la création d'un décor dans une commune ou une ville. Il est donc indispensable de ne pas occulter l'aspect social. Il propose surtout des solutions rationnelles. Exemple : plus les appartements sont petits, plus Archi SA préconisera l'ouverture des façades afin de créer un dialogue avec l'extérieur. « L'architecture évolue constamment, explique Jaime Golub, les matériaux utilisés changent en permanence. Pour utiliser la métaphore du lego, il faut dès le début du projet réfléchir à la manière dont sera conçu l'objet de façon à trouver les solutions les mieux adaptées. »

Développement durable

Tous les projets de Archi SA sont labellisés Minergie : qualité d'isolation des fenêtres, chauffage, ventilation. « A l'avenir, le bilan carbone tiendra également un rôle prépondérant dans nos activités, poursuit Jaime Golub, même si pour l'instant, les acteurs de la construction se cherchent encore. Pour autant, les économies d'énergie ne doivent pas être ressenties comme une contrainte mais plutôt une opportunité d'appréhender de nouvelles opportunités et de repousser nos limites. »

Archi SA
Jaime Golub, fondateur et directeur
Rue François-Meunier, 1
Case Postale 1310 - CH-1227 Carouge
Tél. : +41 (0)22 309 43 70 - www.archisa.ch

Domaines de compétences pointues :

Etudes de faisabilité - Avant-projets - Estimations - Plans financiers – Projets – Expertises - Conceptions – Détails - Devis - Demandes d'offres – Réalisations - Contrôle des coûts – Délais... Par ailleurs, Archi SA s'investit fortement en formation en ArchiCAD pour ses collaborateurs et favorise des stages pour l'extérieur. En tout, sept collaborateurs fixes composent l'équipe de base.

Dernières réalisations :

Gingins Parc, 4 immeubles en PPE / Complexe Lancy-Square, 3 immeubles d'activités / Un hôtel IBIS / 3 bâtiments de logement en PPE / 2 bâtiments de logements en coopérative.

Projets en cours de réalisation

- Bâtiments de logement en PPE et locatif avec activité FORUM NYON
- Bâtiments de logement PPE et locatif AQUEDUC NYON
- Bâtiments de logement PPE COLLONES NYON

architecture archi sa

BM Entreprise du bâtiment SA

Expériences et savoir-faire

Pour tout projet de rénovations ou de transformations, la société BM Entreprise du bâtiment SA aura les compétences requises, s'appuyant sur une expérience de plus de quatre décennies.



© BM Entreprise du bâtiment SA



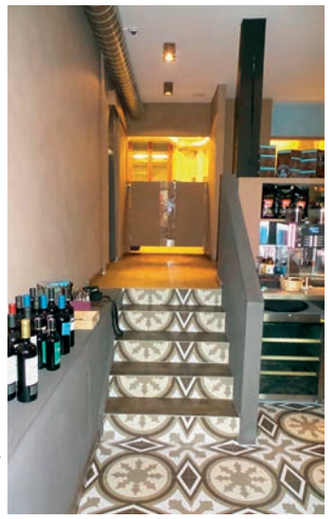
© BM Entreprise du bâtiment SA

Spécialement active sur le marché de la rénovation, la société BM Entreprise du bâtiment SA de Meyrin dispose d'une grande expertise acquise au fil des années, notamment dans ses métiers de base, qui sont la gypserie, la peinture, la pose de papier peint et toutes autre technique de décoration. « Nous sommes très polyvalents et capables de porter un projet de rénovation ou de transformation d'un bout à l'autre », explique Bernard Morat, son administrateur et fondateur, depuis 1971.

L'entreprise emploie une dizaine de personnes dans divers corps de métiers. Au fil du temps, elle a réussi avec succès à élargir son savoir-faire dans d'autres domaines, comme la petite maçonnerie ou encore le pose de carrelage et de faïences. « Nous avons développé des compétences en matière de nettoyages et d'interventions après incendies, et collaborons également avec un réseau de partenaires spécialisés pour tout travail spécifique. Ce qui permet d'accepter des chantiers d'une certaine importance, le cas échéant » ajoute Bernard Morat, secondé dans la conduite de l'entreprise par Denis Sottas, directeur et futur repreneur de la société. Ce dernier constate que BM Entreprise du bâtiment SA bénéficie d'une excellente réputation auprès des professionnels de la place genevoise. « Nous sommes à même de conseiller architectes et clients sur les couleurs, les matières ou les textures qui seront les plus adaptées pour un travail donné, nos employés maîtrisant la plupart des techniques, y compris les plus récentes et innovatrices, comme le béton ciré, le tadelakt et le stucco vénitien».

Parmi la clientèle de la société figurent différentes régies immobilières, une clientèle privée, des bureaux d'architectes et des grandes entreprises multinationales faisant régulièrement appel à BM Entreprise du bâtiment SA pour ses compétences et son savoir-faire. « Etant sur un marché très concurrentiel, notre expérience et nos capacités nous permettent de faire la différence. Depuis toujours, elle s'est aussi profilée comme une entreprise formatrice, car il est très important pour nous de transmettre nos valeurs et notre savoir à des jeunes. C'est pour ces raisons que nous accueillons en permanence des apprentis dans nos divers métiers » explique Denis Sottas.

L'entreprise est active sur toute la région genevoise et sur la côte vaudoise. Elle dispose de plusieurs locaux en divers endroits de la ville de Meyrin.



© BM Entreprise du bâtiment SA



© BM Entreprise du bâtiment SA

BM Entreprise du bâtiment SA
Route du Mandement 17 - CH-1217 Meyrin
Tél. : +41 (0)22 782 49 38 - Fax : +41 (0)22 782 99 07
www.bm-bati.ch

BM
Entreprise du bâtiment S.A.

ASDZ Architecture

ASDZ

Architecture
Urbanisme

Athanase Spitsas
arch. FAS/SIA
Dominique Zanghi
arch. FSU/SIA

Carouge Est a une composition issue de son passé industriel et artisanal combiné à une poussée de la ville historique sarde vers la campagne. Il en résulte un urbanisme de discontinuité, de construction d'activités et de fermes où les repères et les appropriations sont difficiles. Ce territoire est pourtant une ville largement bâtie qui est vouée à se transformer, à muter et ce, dans un paradigme de durabilité.

En premier lieu, il y a une volonté communale de décloisonner un espace aujourd'hui intime et à peine perméable. La rénovation des îlots urbains permet de valoriser l'espace public pour une meilleure qualité de vie. L'esprit de cour carougeoise est préservé et des espaces verts devraient être aménagés aux centres des îlots. Un maillage dense de mobilité douce viendrait irriguer cet espace en connectant, les uns aux autres, les îlots de Carouge Est.

Pour le secteur du Clos de la Fonderie Sud, une première demande de surélévation d'un bâtiment au sein de l'îlot a été déposée.

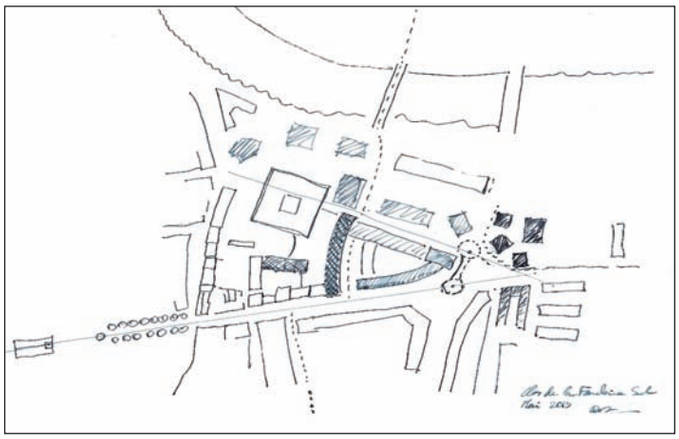
Une seconde volonté est apparue au sein du même périmètre. Compte tenu de la vétusté de certains bâtiments, la question de la rénovation ou de la démolition/reconstruction de certains bâtiments avec un réajustement de la hauteur s'est posée. La zone III de développement dans laquelle se situe le périmètre d'étude autorise en effet un exhaussement des gabarits.

Enfin, une extension des commerces de proximité est souhaitée.

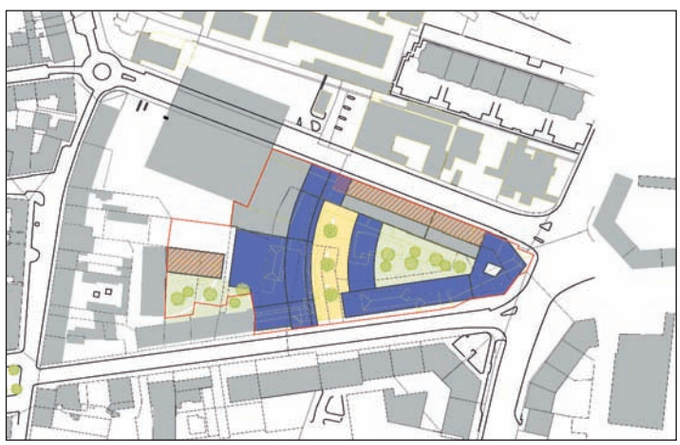
Ainsi, la synthèse de ces velléités a guidé notre recherche et notre projet urbain. Le dessin de cette image directrice répond aux besoins des habitants et des usagers du lieu.



© ASDZ Architecture



© ASDZ Architecture



© ASDZ Architecture

L'îlot actuel avec ses particularités internes et périphériques, le foncier, les morphologies très contrastées, les volontés privées, le plan guide et le souhait de décloisonner l'îlot ont placé les fondements des études et des recherches. La proposition ouvre l'îlot en y introduisant un passage. Ce dernier est lui-même accompagné par deux nouveaux bâtiments qui vont cadrer et guider ce parcours.

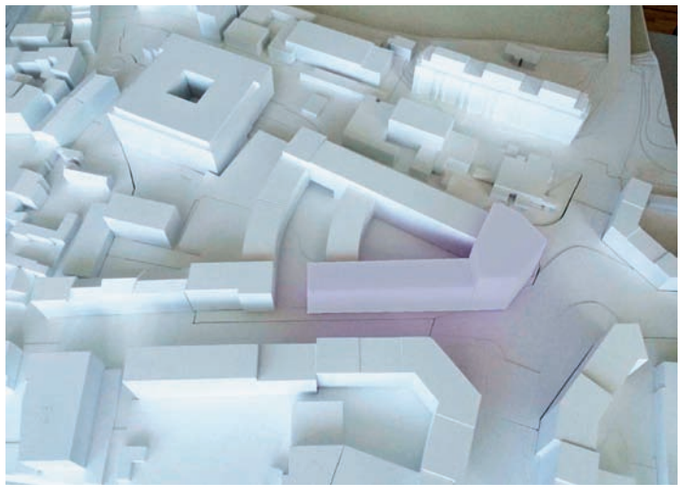
Le cheminement piétonnier qui conduit du théâtre de Carouge à l'Arve et s'inscrivant potentiellement dans l'axe du boulevard de Cluse, traverse cet îlot. Un tel parcours permettrait de connecter directement par une passerelle piétonne future, Carouge au quartier des Augustins. Ce parcours s'inscrit dans la volonté de décloisonnement des îlots carougeois. Véritable rue piétonne, ce passage offrirait une succession de vitrines commerçantes. Les vides en rez-de-chaussée des bâtiments en tête d'îlot renforcent la perméabilité de cet espace ainsi que son attractivité.

L'accès au parking du centre commercial de Carouge est préservé. En fonction des développements du périmètre Minoterie au Nord de l'Avenue du Cardinal Mermillod, il pourrait être amélioré par une nouvelle trémie dont l'emplacement reste à définir. Dans le cadre des futurs développements, c'est surtout la sortie du parking commercial qui doit être revue. Le parking actuel en sous-sol peut être étendu sous les nouveaux bâtiments existants. Cette extension permet de créer par phases successives, les places de parkings destinées aux futurs habitants et travailleurs, et de remplacer les places aujourd'hui en surface qui occupent l'intérieur de l'îlot. Les parkings privatifs sont indépendants du centre commercial et leur accès peut se faire directement depuis la rue de Veyrier.

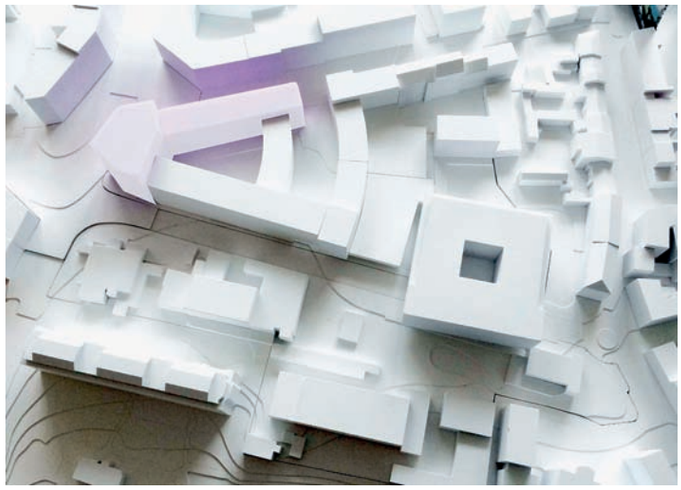
Les quais de livraison existants en sous-sols et en surface sur le secteur de la Minoterie devraient ainsi être déplacés à court et à moyen terme. L'espace de livraison et d'évacuation actuel dans le secteur du Clos de la Fonderie Sud sera étendu et réaménagé afin de répondre à l'ensemble des usagers. A terme, la station-service pourrait être déplacée sous le bâtiment du centre commercial le long de l'Avenue Cardinal-Mermillod. Ce déplacement facilitera le cheminement de part et d'autre de l'Avenue Cardinal-Mermillod et un nouveau bâtiment pourrait être édifié en lieu et place de l'actuelle station-service.

Le processus d'aménagement prend en considération les contraintes liées au parcellaire ainsi que les volontés temporelles des différents acteurs. Une première simulation a conduit à un phasage qui définit les démolitions/constructions qui vont permettre de remodeler et d'ouvrir l'îlot sur une temporalité de dix ans. Cette image directrice, est à ce jour, partagée par l'ensemble des acteurs.

ASDZ Architecture SA
Dominique Zanghi


© ASDZ Architecture


© ASDZ Architecture


© ASDZ Architecture

ASDZ Architecture SA - Avenue Cardinal-Mermillod 42-44 - CH-1227 Carouge

Aux antipodes d'un schéma à l'infini



© Atelier Nord Sàrl

Renaud Dupuis,
fondateur et directeur de l'Atelier Nord

Atelier Nord est l'un des acteurs majeurs de l'architecture, notamment dans les cantons de Genève et Vaud.

Atelier Nord propose des projets architecturaux qui sont pensés en fonction du mode de vie du maître d'oeuvre. Ainsi, s'il s'agit de la réalisation d'une villa, les idées de l'architecte devront être confrontées à la réalité d'un lieu et de personnalités différentes, dans un souci du détail. Porté par cette volonté d'ouverture, le projet devra tenir compte de l'environnement naturel et bâti, et, en même temps, des goûts et du mode de vivre du maître d'oeuvre. « Une maison d'architecte, précise Renaud Dupuis, se définit par une réalisation empreinte d'un site environnemental et en lien intime avec ses futurs habitants, par opposition à une villa livrée clé en mains et dont le schéma se répète à l'infini. » A l'issue de sa formation d'architecte en 1978, Renaud Dupuis a travaillé dans divers bureaux avant d'ouvrir son propre atelier sous le nom de Renaud Dupuis Architecte en 1991. Neuf ans plus tard, l'appellation changera pour Atelier Nord Sàrl, suite à un voyage au Groenland de Renaud Dupuis à bord d'un voilier construit de ses propres mains. Par ailleurs, cet architecte est également certifié partenaire spécialiste Minergie®.

Un seul interlocuteur

Atelier Nord propose des projets architecturaux qui sont pensés en fonction du mode de vie du maître d'oeuvre. Ainsi, s'il s'agit de la réalisation d'une villa, les idées de l'architecte devront être confrontées à la réalité d'un lieu et de personnalités différentes, dans un souci du détail. Porté par cette volonté d'ouverture, le projet devra tenir compte de l'environnement naturel et bâti, et, en même temps, des goûts et du mode de vivre du maître d'oeuvre. « Une maison d'architecte, précise Renaud Dupuis, se définit par une réalisation empreinte d'un site environnemental et en lien intime avec ses futurs habitants, par opposition à une villa livrée clé en mains et dont le schéma se répète à l'infini. » A l'issue de sa formation d'architecte en 1978, Renaud Dupuis a travaillé dans divers bureaux avant d'ouvrir son propre atelier sous le nom de Renaud Dupuis-Architecte en 1991. Neuf ans plus tard, l'appellation changera pour Atelier Nord Sàrl, suite à un voyage au Groenland de Renaud Dupuis à bord d'un voilier construit de ses propres mains. Par ailleurs, cet architecte est également certifié partenaire spécialiste Minergie®.

RÉALISATIONS

Restaurant La Vague

Un bâtiment surmonté d'une vague aérienne remplace depuis mars 2012 le restaurant en béton de la piscine de Prilly, Vaud. Réalisation certifiée Minergie®, sa structure est construite en bois suisse – de l'épicéa – Elle offre des performances énergétiques de premier ordre pour l'enveloppe. Une partie de la toiture est végétalisée afin d'offrir un rafraîchissement naturel des locaux en été tandis que l'autre fait office de centrale à énergie. Des panneaux solaires photovoltaïques installés sur la partie restaurant permettent d'utiliser l'énergie produite et d'en réunjecter le surplus dans le système.



© Atelier Nord Sàrl

Le bâtiment du restaurant La Vague, une réalisation certifiée Minergie®.

Villa Minergie®

L'idée de ce projet consiste à relier par une verrière les deux volumes distincts de cette villa à Vessy, Genève. Conforme aux normes Minergie, cette construction est un véritable modèle d'habitation à faible consommation énergétique.



© Atelier Nord Sàrl



Le chantier de la piscine de Prilly a démarré en mai 2014.

PROJETS

Une villa unifamiliale

Le plan de cette maison à Epalinges, Vaud, se compose de deux niveaux, avec un rez-de-chaussée, en partie enterré, offrant l'aspect d'une boîte en béton, puis d'un étage supérieur qui prolonge la logique de boîte, cette fois-ci en bois. Par ailleurs, toute la toiture sud est couverte de panneaux solaires, Cette réalisation s'ouvrira côté parcelle, orienté sud, afin de bénéficier au maximum de la lumière naturelle, permettant ainsi un gain de coût lié à l'éclairage.
Projet: 2013-2014. Chantier : 2014-2015. Habitat individuel



© Atelier Nord Sàrl

Une boîte en bois sur un socle en béton, c'est l'aspect qui ressort des plans de cette villa à Epalinges.

Trois villas mitoyennes Minergie®

Le projet propose trois villas au Petit-Lancy, Genève, de deux niveaux plus sous-sol, surplombée d'une toiture terrasse pour la villa centrale. Les bâtiments sont orientés côté sud-est vers le chemin des Verjus et côté nord-ouest sur les arbres avec, en contre-bas, la rivière de l'Aire. Tous les logements sont traversant. Ces maisons sont certifiées Minergie®.
Projet: 2013. Chantier : 2014-2015. Habitat contigu.



© Atelier Nord Sàrl

Réhabilitation d'une ferme

Ce projet dans la commune Les Moussières dans le Jura français, porte sur l'aménagement d'une ferme et de sa grange. La partie habitable sera transformée. Pour la grange, qui nécessite une intervention trop importante au niveau de l'isolation, l'Atelier Nord a opté pour la création de plusieurs boîtes isolées et habitables afin d'accueillir les convives. Avantage: Ne pas avoir à chauffer tout le volume. Les boîtes seront en bois avec une face vitrée afin de laisser passer la lumière pour un éclairage naturel.
Projet: 2013. Chantier : 2014. Habitat individuel.



© Atelier Nord Sàrl

Aménagement d'une ferme et solution pratique pour sa grange, Jura français

Vestiaires et bâtiments de service de la piscine Prilly

Le projet Wood Box est le lauréat du concours pour la reconstruction des bâtiments de la piscine de la commune de Prilly, Vaud, lancé en 2013. Le chantier qui porte sur la réalisation de nouveaux bâtiments Minergie® des vestiaires, administratif et technique, a démarré en mai 2014. Afin de respecter la topographie et l'histoire de ce site, ce projet reprend la logique des bâtiments construits dans les années 60.

Le choix s'est porté sur la solution de la démolition/reconstruction plutôt qu'une rénovation trop contraignante et coûteuse au vu de l'ancienneté des installations. L'ensemble est recouvert de panneaux solaires sur plus de 500 m^2, retenant la fraicheur des bassins d'ornement, avec, de plus, un double rôle: chauffer l'eau des bassins de la piscine en fournissant en électricité la pompe à chaleur et alimenter en eaux de pluie les bassins d'ornement. Réouverture prévue pour l'été 2015.
Projet 2013-2014. Chantier : 2014-2015 Transformation des Vestiaires de la piscine « Fleur de Lys ».



© Atelier Nord Sàrl

Atelier Nord Sàrl
Renaud Dupuis, fondateur et directeur
Rue Viollier 8 - CH-1207 Genève
www.atelier-nord.ch

Le COMPTOIR IMMOBILIER à la pointe des prestations

Le Groupe COMPTOIR IMMOBILIER est actif dans la gérance d'immeubles, l'administration de PPE, la gestion de centres commerciaux, le courtage et le pilotage de projets. Cette PME romande a su résister à la montée en puissance des grands acteurs nationaux.



© COMPTOIR IMMOBILIER

Le siège à Genève du Comptoir Immobilier

En un peu plus de 25 ans, le métier a fortement évolué avec l'émergence d'une quinzaine d'acteurs nationaux et internationaux. Pour contrer cette montée en puissance, Le COMPTOIR IMMOBILIER a renforcé sa présence en Suisse romande. Les bureaux de Nyon et Lausanne ont été étoffés. L'expansion s'est poursuivie sur Montreux, Sierre et Sion grâce à la qualité de ses prestations dont la Gérance et la division Etudes & Développement sont le fer de lance.

Gérance – Régisseurs depuis 1825

Le département Gérance emploie plus de 60 personnes à Genève. Des antennes spécifiques permettent de répondre aux demandes actuelles de sa clientèle, demandant des compétences très spécifiques : assurances, valorisation du patrimoine foncier par la modification de l'existant (aménagement de combles, surélévation, etc.) Le département Gérance a d'ailleurs été certifié ISO 9001. Cette structure est également détentrice du label Vert de l'UPSI.

Pilotage de projets

Fondée en 2006, la division Etudes & Développements a pour mission de piloter des projets, certains de grande envergure. Sa spécificité réside dans son approche qui s'inscrit en amont de chaque projet (voir encadré). Le COMPTOIR IMMOBILIER est l'une des rares régies immobilières en Suisse à disposer d'une telle structure. Deux projets ambitieux illustrent les compétences très pointues de cette division.

Les Communaux d'Ambilly - Thônex (Genève)

Situé au milieu d'une zone de verdure, ce site se trouve à dix minutes de la future gare du CEVA de Chêne-Bourg qui sera opérationnelle en 2017. 38 hectares, détenus par plusieurs propriétaires, devraient être aménagés. L'objectif est de créer 1250 logements à 8 ans et le double à 18 ans. Là aussi, la division Etudes & Développements pilotera l'ensemble des travaux. Autrement dit, des premières étapes de construction à l'ensemble des espaces publics. Plusieurs bureaux d'architectes seront amenés à collaborer de concert et à participer à divers ateliers durant le processus afin d'assurer une cohésion et une identité au quartier. Parallèlement au lancement de la première pièce urbaine, des mandataires travailleront sur le projet des espaces publics. La livraison des bâtiments est prévue pour fin 2017.

De sa conception à sa réalisation, le projet des Communaux d'Ambilly s'appuiera sur une charte de ***développement durable****. Ses objectifs sont les suivants : tendance zéro déchet / Gestion optimisée de l'eau, développement des transports durables, préservation du paysage, du sol et de la biodiversité, promotion de la qualité de vie et de la solidarité sociale.*

Cour de Gare - Sion

Le deuxième cas concret concerne le gros projet de développement du quartier Cour de Gare à Sion d'une superficie de 20'000 m². Des surfaces commerciales, des bureaux, des logements, un parking, une salle de spectacle et un hôtel seront construits en parallèle des rails. La division Etudes & Développements assure le pilotage de l'ensemble du projet et coordonne le bon déroulement du processus entre les services de la Ville de Sion et les différents propriétaires. Les premières livraisons sont agendées pour 2018.



© Bonnard Woeffrey Architectes Fas Sa

Cour de Gare jouera le rôle d'articulation entre la Ville du 20ème et la Ville du 21ème siècle

COMPTOIR IMMOBILIER SA - Cours de Rive 7 - Case Postale 3753 - CH-1211 Genève 3 - www.comptoir-immo.ch

UN ACOMPAGNEMENT SOUTENU DES PROJETS

Pour accompagner tous les projets de A à Z, la division Etudes & Développement propose des analyses de portefeuilles, des études de marché et de faisabilité, des expertises techniques et financières pour déterminer la pertinence d'un projet. Démarches concernant l'aménagement du territoire, définition du programme de construction, études financières détaillées, obtention des autorisations pour une mise en place sereine du projet. Suivi financier et administratif, encadrement du chantier, préparation à la commercialisation et à l'exploitation des bâtiments pour une réalisation réussie.

DOMAINES D'INTERVENTION

- Gérance et Copropriétés / Courtage et Promotions
- Pilotage de projets / Immobilier d'entreprise
- Locations commerciales et résidentielles / Valorisation de patrimoine
- Immobilier de prestige / Facility Management
- Gestion de centres commerciaux
- Comptabilité, fiscalité, gestion des contentieux, assurance / Service juridique.

PROJETS EN COURS SUR LE CANTON DE GENÈVE

Surville, Genève

Développement. Mandat de pilotage, vente, mise en location et gérance. Grand projet de PLQ respectant une charte paysagère, prévoyant 105'000 m² de surfaces brutes de plancher répartis sur un périmètre d'environ 115'000 m² et incluant l'étude d'un programme de constructions jusqu'à R+12 de surfaces commerciales sur 14'500 m² de surfaces brutes de plancher.

Champ du Château, Genève

Sur le site de la halte CEVA des Tuileries sur la commune de Bellevue. Grand projet d'un complexe administratif, hôtelier et de logements d'une surface totale de 67'000 m² de plancher dont le COMPTOIR IMMOBILIER assure le pilotage, en partenariat avec des acteurs locaux de la construction et de l'architecture ainsi que toute la commercialisation.

DERNIÈRES RÉALISATIONS

Eugène Pittard, Genève

Développement, mandat de pilotage, vente, mise en location, gérance locative et de PPE. Constructions de 2 immeubles HM de 48 appartements et de 24 logements en PPE totalisant 11'056 m² hors-sol.

Les Cerisiers, Genève

Mandat de pilotage et de mise en exploitation, location et gérance locative. Construction de 2 bâtiments totalisant 22 appartements..

CHIFFRES CLÉS

- 420 millions de francs d'états locatifs annuels dont 330 millions à Genève
- 9 milliards de francs d'actifs immobiliers sous gestion
- 2 milliards de francs de projets en Etudes et Développements
- 30'000 lots locatifs et PPE / Plus de 180 collaborateurs.

www.comptoir-immo.ch



DSSA : études et conception de projets électriques

Concepts d'installations électriques générales de courant fort et faible: le bureau d'ingénieurs DSSA Dumont-Schneider possède une expérience de plus de 25 ans dans ce domaine. Initialement à Zürich, cette société s'installe par la suite dans le canton de Genève, dirigée depuis vingt-quatre ans par Roger Dumont.



© DSSA

Hôtel InterContinental, Genève, rénovation, transformation et création de suites

Les prestations de DSSA Dumont-Schneider ont trait aux domaines suivants : bâtiments administratifs, d'habitations, artisanaux et industriels; étude et conception de projets d'installations électriques de courant fort, faible, communication et de sécurité; coordination interdisciplinaires CVSE ; expertises; projets d'éclairages.

Forte de quinze collaborateurs, DSSA est également sollicitée pour la conception d'installations électriques de bâtiments publics à l'instar d'écoles ou de salles polyvalentes. DSSA possède une forte expérience dans le domaine de l'éclairage LED pour tous les types de construction : urbain, domestique, industriel.

"Des techniques au service de l'homme et non l'inverse."

Fondée en 1988 sous le nom de Bondat-Schneider SA, ses activités se sont d'abord développées depuis Zürich sur des réalisations industrielles. En 1990, la direction du bureau a été confiée à R. Dumont, ingénieur HES en génie électrique. Avec son arrivée, le développement du bureau a été complètement repris sur Genève pour rayonner dans toute la Suisse romande. Trois ans plus tard, Roger Dumont s'est associé à J.F. Bondat et R. Schneider, la raison sociale est alors passée de Bondat-Schneider SA en SE Dumont-Schneider SA Ingénieurs conseils. En 2006, l'évolution constante et l'engagement des collaborateurs a motivé le conseil d'administration à réorganiser la société, et à ouvrir le capital actions à ses principaux collaborateurs.

Projets en cours

- Immeuble administratif Edmond-Vaucher, Genève, extension et assainissement
- Banque Crédit Suisse Bel-Air, Genève, rénovation
- Clinique Générale Beaulieu, Genève, extensions hospitalière, salles d'opérations
- Bâtiment universitaire SUPSI, Mendrisio, nouvelle construction
- SPA Genève Plage, Genève, nouvelle construction

Dernières réalisations

- Immeuble Covance, Meyrin, Assainissement TGBT
- Hôtel des Bergues, Genève, rénovation et transformation
- Hôtel InterContinental, Genève, rénovation, transformation et création de suites
- Hôtel Crowne Plaza, Genève, extension, création de 50 chambres
- Magasin IKEA, Genève, nouvelle construction
- Ecole Marcelly à Thônex, Genève, rénovation et transformation
- Salle communale & gymnastique de Troinex, Genève, nouvelle construction

Implication dans la formation continue

DSSA forme des apprentis dans les domaines techniques et administratifs. Son engagement dans les commissions des associations professionnelles cantonales et fédérales contribue activement à la relève.

DSSA DUMONT-SCHNEIDER SA

DSSA Dumont-Schneider - Chemin du Pont-du-Centenaire 109 - CH-1228 Plan-les-Ouates - www.dssa.ch
Succursale - DSSA Dumont-Schneider - Rue du Château 35 - 1564 Domdidier – Fribourg

Gastromer

La passion des produits de la mer

Grossiste dans les produits de la mer, la société Gastromer a développé une expertise inédite en la matière. Fraîcheur et qualité ont fait sa renommée auprès d'une clientèle présente dans toute la Suisse romande.



© Gastromer

Poissons, coquillages et crustacés constituent la spécialité de la société Gastromer à Plan-les Ouates. L'entreprise importe et distribue la palette complète des produits de la mer ; plus de 900 références en produits frais, vivants, transformés ou surgelés. Gastromer livre l'hôtellerie et la restauration, mais aussi les collectivités, entreprises, hôpitaux. « La clientèle est très large et se répartit dans toute la Suisse romande », explique Laurent Isoux, fondateur en 1993 de cette société désormais familiale, puisqu'il œuvre accompagné de son épouse et de ses deux grands fils Julien et Damien, respectivement directeur des ventes et directeur des achats.

Fraîcheur et qualité sont les valeurs clé de l'entreprise. Chez Gastromer, la journée commence tôt. Vers 3h30, les acheteurs contactent les mareyeurs directement dans les ports de pêche pour procéder aux achats dès le retour des pêcheurs. « Nous travaillons avec une trentaine de criées dans une vingtaine de pays », relève Laurent Isoux. Le poisson frais du jour et commandé à l'aube est emballé vers midi pour être expédié en direction d'une centrale logistique lyonnaise où les camions de Gastromer vont chercher dès le lendemain matin les marchandises. Une chaîne logistique bien tendue qui assure des délais ultra-courts entre le producteur et le consommateur. A noter par ailleurs que Gastromer est la seule entreprise en Suisse à retremper ses arrivages de coquillages. Placés dans un bassin à filtre et traitement par UV, ils sont purifiés et peuvent être livrés avec une date de pêche correspondant à la sortie de ce bassin. Quant aux produits d'élevage, la société collabore depuis les origines avec Gloria Maris, éleveur basé en Corse du Sud qui n'utilise aucun OGM ni antibiotique. Gastromer est en outre parmi les rares entreprises du pays à respecter la sévère norme ISO 22'000, particulièrement exigeante au plan de l'hygiène et de la traçabilité.

Dans le grand dépôt de Plan-les-Ouates, les employés réceptionnent, emballent, et préparent les expéditions aux clients. Mais pas seulement. Car à la demande des clients, Gastromer peut préparer les poissons, les vider, lever les filets, etc... La société propose aussi des préparations spécifiques à base de produits de la mer, fort appréciées notamment des collectivités. Les produits Gastomer sont ensuite livrés à travers toute la Suisse romande par la flotte interne d'une vingtaine de camionnettes réfrigérées.

Depuis 2009, la société a installé une succursale en Valais. Au total, Gastromer emploie ainsi une cinquantaine de personnes. Cette entreprise familiale mise sur son personnel qui lui est fidèle. « La formation interne est impérative, car en Suisse, nous trouvons peu de professionnels spécialisés dans les métiers de la mer », explique Laurent Isoux. Pour lui, cette activité qu'il pratique depuis 1979 est devenue une véritable passion. « Les produits de la mer sont parmi les derniers que la nature nous donne. Cela mérite respect et éthique ».

Gastromer
14, chemin du Champ-Blanchod - CH-1228 Plan-les-Ouates / Genève
Tel : +41 (0)22 / 794 39 10 - Fax : +41 (0)22 / 794 39 14
www.gastromer.ch

GASTROMER

Guy A. Bottequin :

« La médiation de conflits, un antidote au taylorisme judiciaire »

Les tribunaux sont engorgés devant la multiplication des conflits concernant les personnes physiques et morales. La médiation propose un processus différent pour un nombre prépondérant de dossiers. Beaucoup plus pragmatique, moins onéreux et bien plus rapide à la résolution de litiges. La société GENEVACCORD ADR* en a fait sa spécialité.



© GENEVACCORD

Guy A. Bottequin, médiateur assermenté

La poignée de main est franche, le regard empreint d'empathie, la voix assurée. Autant de qualités nécessaires à la fonction de médiateur de conflits, en plus des vertus indispensables que sont l'indépendance, l'impartialité, la neutralité et la stricte confidentialité. Guy A. Bottequin est le président et fondateur de la société GENEVACCORD ADR, personne morale spécialisée dans les mandats de médiation de conflits en affaires commerciales inter et intra entreprises, différends internationaux, propriété intellectuelle et aux services de la paix (médiation politique).

Les cas de litige peuvent être nombreux dans nos sociétés et les procédures très lourdes. Résultat, les tribunaux sont littéralement engorgés devant la multiplication des dossiers à traiter. De recours en recours, les procédures s'éternisent pour aboutir à un jugement qui dans la plupart des cas ne satisfait personne. « *C'est bien là le problème, explique* Guy A. Bottequin, *le tribunal tranche mais aucune des deux parties n'obtient réellement satisfaction, parce qu'elles n'ont pas pu s'exprimer. Le gagnant s'en tire avec des compensations bien trop faibles par rapport à l'énergie perdue et aux frais engendrés, et le perdant estime qu'il n'a tout simplement pas été entendu. Et pourtant bien de plaignants partagent ce lieu commun, celui d'avoir l'intime conviction qu'ils seront entendus et qu'il suffira de produire quelques pièces pour voir leurs droits rétablis. Du reste, les procédures judicaires, l'arbitrage et la conciliation sont trop directives. Les juges appliquent la loi, mais cette application de la loi ne reflète malheureusement pas nécessairement la vérité. »*

Guy A. Bottequin, médiateur assermenté, propose une métaphore pour illustrer le problème du débordement des dossiers dans les tribunaux : *« Le magistrat est dans son bain, le robinet est ouvert et les dossiers ne cessent d'affluer. Il ne peut pas fermer le robinet et très vite, le bain déborde et occasionne beaucoup de dégâts. Le magistrat pourrait dévier un grand nombre de cas en médiation pour éviter le débordement, sachant que le taux de réussite en médiation est de 87% sur une durée de trois mois et dont les deux parties sortent gagnant/gagnant. »*

Gain de temps et d'argent

En médiation, on regarde vers le futur sans jamais se poser la question du « Pourquoi ? » mais plutôt celles du « Comment ? », « Comment en sortir ? », « Quels sont les intérêts communs des parties ? » Au tribunal, en arbitrage et en conciliation, on regarde le passé, on pose la question du « Pourquoi ? », on détermine la faute et on tranche. Trancher, cela fait toujours mal à l'une voire aux deux parties. La moyenne des séances en médiation est de trois à quatre jours de six à huit heures, sur une durée de maximum trois mois. En fait, le médiateur doit être à la portée des personnes comme un chef d'orchestre afin de pouvoir *« écouter ses musiciens pour les diriger dans leurs besoins et saisir un bémol, un mot afin d'arriver à une harmonie pour obtenir une plus grande sagesse musicale, l'harmonie ce n'est pas l'unisson car sinon il n'y aurait pas de musique »*, dixit Elisabeth Schmitlin (médiatrice familiale en milieu carcéral).

Le médiateur peut être un facilitateur, un accoucheur ou aviser les parties. Il doit s'assurer que les parties en présence disposent du pouvoir de décision. La solution d'un litige ne se trouve pas dans la faute de l'un ni de l'autre; la solution en médiation se trouve dans le litige lui-même.

Le rôle de l'avocat-conseil en médiation

C'est l'avocat en général qui choisit de conseiller ou non la médiation à son client et de l'assister éventuellement durant le déroulement de ladite médiation. Il est nécessaire de progresser avec les avocats. *« Une médiation sans les avocats est une médiation contre les avocats »* nous dit Guy A. Bottequin. Pourquoi contre les avocats ? La médiation est un outil favorisant un résultat positif pour le client et qui correspond au serment prononcé par l'avocat. Forcément, tout outil qui aide et qui n'est pas utilisé par l'avocat devient un manque. De ce fait, la médiation non-utilisée par un avocat devient un objet contre lui et surtout contre son client. La médiation ne se substitue pas au rôle de l'avocat, qui a un rôle déterminant et indispensable. *« Concrètement, fait remarquer Guy A. Bottequin, les conseils des deux parties ont un rôle bien spécifique. Mettre en scène leurs clients et intervenir lorsque les propositions s'éloignent du cadre légal ou sont irréalistes. »*

Le principal avantage de la médiation réside également dans la stricte confidentialité bien loin des prétoires médiatisés (exemple : préserver un

** Alternative Dispute Resolution*

secret de fabrication, la sécurité, se préserver de la concurrence déloyale). Le médiateur doit impérativement être indépendant, impartial, neutre et respecter la stricte confidentialité. Il ne juge pas. Il ne préjuge en aucun cas. C'est la raison pour laquelle le médiateur invite les parties et leurs conseils à la première séance de médiation sans avoir connaissance du dossier.

Comment se déroule une médiation ?

Les deux parties s'installent pour la journée autour d'une table ovale de médiation. Le médiateur s'assied toujours en bout de table, les parties selon leur choix d'un côté ou de l'autre au plus près du médiateur et les conseils à côté de leurs clients respectifs. Le médiateur, les parties et les conseils se présentent succinctement. Le médiateur donne lecture des règles impératives de la médiation sous peine d'interruption de la médiation en cas de non-respect. Chaque partie reçoit l'occasion d'exprimer ses doléances sans interruption de l'autre partie. Seul le médiateur peut interrompre pour reformuler les dires ou poser de petites questions ouvertes. Ensuite, à tour de rôle selon le choix des parties, elles expriment leurs besoins. Le médiateur inscrit les doléances et les besoins de chaque partie sur un tableau et fixe ainsi l'accord des parties sur leurs désaccords, moment crucial de la médiation. Le médiateur incite les parties à la créativité en ouvrant le champs des possibilités, appelé « ouvrir le cadre » en médiation, afin de trouver des solutions dans l'intérêt commun de chacune des parties. Le caucus ou aparté est employé en cas de blocages et de non-dits. Les parties et le médiateur peuvent y recourir en respectant une parité totale en temps et en nombre d'apartés pour chaque partie.

Dans plus de 87% des cas, les parties arrivent à un accord. Les avocats-conseils des parties sont désignés pour établir le protocole de l'accord qui par la suite pourra être homologué. *« Ce qui compte, souligne le président de GENEVACCORD ADR, ce sont les intérêts et non les postures. Ma mission consiste à renouer le dialogue entre les deux parties. Toutes les personnes concernées doivent œuvrer dans la même direction de la créativité et des intérêts communs permettant de trouver un accord consensuel. »*

La guerre existe-t-elle également en médiation?

Frustration, colère, haine, émotions et peur sont présentes auprès des parties. Oui la guerre existe en médiation. Là, plus encore que dans tout autre domaine, en dehors des formations de base et des formations continues, la posture, l'attitude, le comportement, le regard, le visage, la gestuelle, la création de silences positifs et tout ce qui constitue la communication non-verbale doivent être préalablement travaillés et entraînés par le médiateur. Les forces unies des présents à la séance de médiation sont nécessaires, les avocats restent ceux de leurs clients respectifs, mais ensemble ils doivent gagner la « guerre ». Une « guerre » dans laquelle on n'est pas contre un client ou un autre, mais pour les deux parties. Les avocats ne vont pas faire dans l'angélisme, mais ils feront en sorte que le résultat attendu aboutisse à un accord.



© GENEVACCORD

Salle de médiation du CMAP

Le médiateur ne touche pas de commission liée aux résultats. Lorsque les parties trouvent enfin un terrain d'entente, leurs avocats prennent le relais en rédigeant un protocole d'accord. Si la médiation échoue, tout ce qui a été relaté et convenu durant les négociations ne pourra pas être exploité au tribunal. La majorité des médiateurs dans notre pays sont des avocats dont la plupart traitent en moyenne trois à cinq affaires par an (source: Association Chambre Suisse de Médiation Commerciale CSMC/SKVM au niveau national). *« C'est bien là le problème estime Guy A. Bottequin, c'est trop peu pour maîtriser les rouages de la médiation. A ce rythme, on ne peut pas être un médiateur de conflits professionnel. »*

Guy A. Bottequin est médiateur assermenté auprès de la République et Canton de Genève en affaires commerciales. Juge Consulaire Honoraire membre de l'Union Européenne des Magistrats Commerciaux. Il a fondé GENEVACCORD ADR en 2012 à Genève. Vice-Président de l'association Groupement Pro Médiation, Membre du comité de direction de l'Association faîtière Suisse nationale FSM/SDM et membre du comité directeur de la Chambre Suisse de Médiation Commerciale (CSMC) section Suisse romande, membre de l'association Groupement Magistrats Médiateurs Européen (GEMME) section suisse. Il a été formé par le Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris (CMAP). Il a pris part à la création de l'Institut Médiation Espace Francophone (IMEF). Il est également Président de la section Suisse de l'ONG International Society for Human Rights, statut ECOSOC à l'ONU. Polyglotte néerlandais, français, anglais, et allemand (parlé).

GENEVACCORD Alternative Dispute Resolution (A.D.R.) SA
Cabinet principal Genève
Route de Florissant, 78 - CH-1206 Genève - Suisse
Tél. : +41 (0)22 786 52 02
www.genevaccord.com - mediation-rp@genevaccord.com

GENEVACCORD
ALTERNATIVE DISPUTE RESOLUTION

Hestia Constructions, une entreprise globale

Du premier coup de pioche à la remise des clés, Hestia Constructions SA, entreprise générale, conçoit des projets en parfaite harmonie avec les choix du client.

Fondée en novembre 2010, le siège de Hestia Constructions SA se trouve à Carouge, Genève. Ses prestations couvrent toute la Suisse romande. Forte de dix collaborateurs, son savoir-faire s'appuie sur un réseau de prestataires externes de premier plan. Ses secteurs d'activité s'étendent à tous les projets immobiliers aussi bien leur édification, leur transformation que leur rénovation : immeubles d'habitation, commerciaux, administratifs et industriels ; centres sportifs et de loisirs ; complexes scolaires, culturels et scientifiques ; bâtiments hospitaliers. Parkings et travaux d'urbanisme.

Face aux mastodontes de la construction, Hestia se démarque de la concurrence grâce à des critères déterminants : une méthode de travail rigoureuse / Un système de planification efficace, un réseau de prestataires de premier ordre / Un soin particulier apporté au suivi des travaux, notamment de finition.

Gestion et pilotage

En parfaite transparence, selon le type de contrat défini, le maître d'ouvrage est régulièrement informé de l'évolution des travaux et de ses coûts. Hestia SA offre toutes les garanties financières qu'un client peut attendre d'une entreprise générale. Cette entreprise générale peut conseiller le maître d'ouvrage depuis l'achat du terrain à la réalisation en tant que planificateur général. Au niveau du développement durable, Hestia favorise cette option lorsque les progrès sont tangibles.

Stratégie ingénieuse

Parmi les nombreux projets remportés par cette entreprise générale, citons celui de la réalisation du parking souterrain de l'éco-quartier des « Vergers et Abères à Meyrin ». D'une capacité de plus de mille places pour un montant de 40 millions de francs, Hestia conduira ce chantier dans son intégralité, qui a démarré en mai dernier. « Nous avons rapidement opté pour une stratégie fondée sur l'ingéniosité, plutôt que de se battre sur des rabais qui n'apportent aucune réelle valeur ajoutée au client, explique son CEO Philippe Blanc. Nous avons pu ainsi réduire les coûts et les délais en conservant un haut standard de qualité. »

HESTIA CONSTRUCTIONS SA
Chemin de la Marbrerie 3 - CH-1227 Carouge - Genève - Tél. : +41 (0)22 827 23 00 - www.hestia.ch

Partn-air SA

Spécialistes en ventilation

Qu'elle fabrique ses propres ventilateurs de toiture, les célèbres VTDA et VTDV, ou distribue des systèmes de ventilation produits par d'autres fabricants, la société Partn-Air a acquis depuis plus de 25 ans une expertise complète en la matière, qui lui permet de collaborer à des projets pilotes lancés par la Confédération.

Active dans le domaine de la ventilation, la société Partn-Air SA de Meyrin poursuit sans relâche sa recherche d'innovation et de perfection. Ainsi pour 2015, la société qui fabrique ses propres ventilateurs de toiture, va-t-elle entièrement renouveler sa gamme de produits. « Afin de répondre aux nouvelles normes européennes ERP en matière de réduction de la consommation énergétique, tous nos modèles de ventilateurs de toiture seront désormais équipés de moteurs « EC » de dernière génération », explique Régis Baud, directeur de l'entreprise. Fabriquer ses propres ventilateurs de toiture, c'est l'activité historique de la société depuis sa fondation en 1988. Une activité qui représente plus du tiers du chiffre d'affaire annuel. Mais Partn-Air SA propose aussi la distribution et la vente de matériel de ventilation de plusieurs marques reconnues. Elle dispose notamment de l'exclusivité en Suisse romande pour les produits suédois Systemair, les systèmes de régulation allemands Ziehl-Abegg, les monoblocs CALADAIR et tout le matériel Aéréco pour la ventilation simple flux hygroréglable.

La société Partn-Air SA produit par ailleurs ses propres tableaux de régulation et propose aussi un service d'étude et de conseils.





© Photos Partn-air SA

La clientèle de Partn-Air SA est constituée de professionnels ventilistes de toute la Suisse romande. Ils trouvent dans cette société le matériel le plus adapté à leurs besoins et le conseil nécessaire pour leur permettre de réaliser une installation efficace au juste prix. Le dépôt de Meyrin dispose d'un atelier et d'un stock important. La société totalement indépendante emploie sept personnes. A noter que l'entreprise participe à des projets-pilote, en collaboration avec le Service fédéral de l'Energie. Actuellement, Partn'Air SA collabore ainsi à un projet d'étude de nouvelles ventilations simple flux de type « hygroréglables » dans la région du bout du lac.

Partn-Air SA
Route de Satigny 42 - CH-1217 Meyrin
Tél. : (0)22 341 51 80 - Fax : (0)22 341 51 75 - www.partn-air.ch

Hydrosystem SA

Pros de l'hydraulique et pneumatique

Elle fait autorité en matière d'équipements hydrauliques et pneumatiques. La société Hydrosystem SA de Meyrin déploie son savoir-faire en de nombreux service à sa clientèle : étude, conception, vente, conseil mais aussi maintenance et réparation.

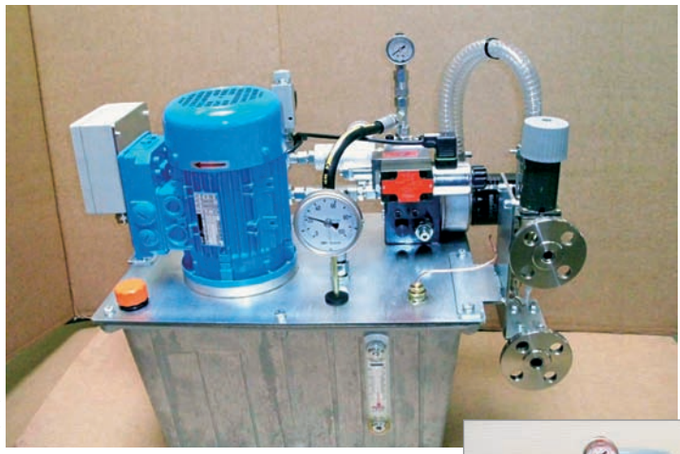
Au bénéfice d'une riche expérience en matière d'hydraulique et de pneumatique, Hydrosystem SA se profile comme un dénicheur de solutions pour ses clients. Grâce à son bureau technique de deux ingénieurs et d'une force de vente de deux technico-commerciaux, l'entreprise est à même d'étudier toutes sortes de projets d'équipements faisant appel à la force hydraulique ou pneumatique. Des systèmes qui peuvent non seulement être développés, mais aussi installés et maintenus ensuite par l'entreprise. « Nous venons justement de renforcer notre équipe technico-commerciale depuis ce printemps afin d'élargir notre champ d'action », relève Thierry Vuillier, directeur de la société qui emploie une quinzaine de personnes.

A l'interne, dans son atelier qui emploie un personnel aux compétences particulièrement pointues, la société Hydrosystem SA est à même de développer des groupes hydrauliques, appréciés notamment dans l'industrie des machines-outils pour la lubrification de l'usinage. L'atelier est en outre chargé d'assurer la maintenance ou la réparation des équipements hydrauliques les plus divers. « Nous faisons ce travail sur place, mais nous nous déplaçons chez nos clients selon les besoins », relève Thierry Vuillier.

L'atelier de l'entreprise collabore régulièrement avec un autre département important de l'entreprise, le magasin. Celui-ci stocke plus de 30'000



© Hydrosystem SA



© Hydrosystem SA



© Hydrosystem SA

articles, essentiellement des flexibles et raccords de toutes sortes. Notamment les produits de la marque Parker, dont Hydrosystem SA est le distributeur officiel et anime ainsi un « Parker store », seul présent sur le bassin lémanique. La distribution de fournitures élargit ainsi les horizons de la société qui est active bien entendu dans toute la région genevoise, mais aussi plus largement dans toute la Suisse romande et le valais. La clientèle de la société est extrêmement variée. On la retrouve dans tous les domaines de l'industrie, pharmaceutique, des travaux publics ou encore des transports.

A noter qu'en parallèle, la société Hydrosystem distribue de manière exclusive certains autres matériels, comme des compresseurs à air ou des nettoyeurs à haute pression (Kärcher, Nilfisk Alto et bien d'autres marques encore), tant pour les professionnels que pour une clientèle privée de plus en plus présente.

En 2015, Hydrosystem SA fêtera ses 30 ans d'existence. La société, fondée par Marcel Ruckstuhl en 1985 a toujours voulu rester à taille humaine et emploie une quinzaine de personnes. De par son expérience, elle a su fidéliser sa clientèle, comme le relève Thierry Vuillier : « Nous sommes très réactifs et capables de toujours trouver la solution la meilleure aux problèmes de nos clients ».



La magie de l'âme de MeyrinCentre

En 2013, MeyrinCentre a fêté son jubilé, celui de son cinquantième anniversaire. Un demi-siècle déjà que ce Centre commercial, réputé pour son ambiance conviviale et chaleureuse, qui mêle commerces et lieux de rencontre, continue de faire le bonheur de la population meyrinoise et des alentours. Ses habitués l'apprécient tout particulièrement pour son atmosphère de place de village d'antan. Du boulanger au boucher, en passant par la mode et de nombreux services, MeyrinCentre offre de quoi garnir son quotidien et de passer de bons moments de détente.



© MeyrinCentre

MeyrinCentre est le troisième Centre commercial du canton de Genève.

Dans les années soixante, les centres commerciaux se comptaient sur le bout des doigts en Suisse. Celui du Centre commercial de Meyrin, inauguré en 1963 fera figure d'évènement à Genève. Pour la conception de sa structure, l'architecte et Georges Addor, s'est fortement inspiré des places conviviales des villages d'antan. Avant l'essor des grandes surfaces, les commerces étaient réunis autour d'une rue intérieure, originellement non couverte. Dès son lancement, le parti pris a été d'enrichir un espace de vie de la cité. Les Meyrinnois restent très attachés à leur commune. MeyrinCentre se veut un lieu convivial qui plait à la population de Cité-Meyrin et Meyrin-Village (environ 23'000 habitants) et des alentours. L'attrait de ce centre est qu'il demeure le cœur de la cité, les clients connaissent leurs commerçants. Jean-Louis Michaud, directeur du Centre, ne manque jamais de saluer quotidiennement les habitués des lieux.

« Au cœur de vos envies »

MeyrinCentre, un label

Il faut dire qu'entre ses débuts et aujourd'hui, ce Centre a radicalement changé d'allure. Plusieurs grandes rénovations surviendront en un peu plus de dix ans. La première se tiendra en 1986, lors de la pose d'un toit qui couvrira l'intégralité du niveau inférieur du Centre. Coop et Migros font l'acquisition d'un deuxième étage. En 2007, l'intérieur est complètement restructuré par des circulations simplifiées reliant efficacement ses deux niveaux de commerce. Repensé à l'échelle d'une petite ville intérieure, il est organisé autour d'une offre sélective unique. En proposant un bouquet de services et d'enseignes complet, ce centre répond à toutes les attentes et renforce l'objectif fixé. Fait unique en Suisse romande, Migros, Coop et Denner sont sous le même toit ! Enfin, le Centre commercial de Meyrin une fois sa mue achevée, se décline sous sa nouvelle marque MeyrinCentre. Ce label se devait d'affirmer son positionnement central au sein de la cité, de même que sa vocation de lieu de rencontre pour toute une communauté.

Emplacement idéal

D'une superficie de 16'000 m^2, 40 commerces sur 3 niveaux, ce Centre est le troisième du canton de Genève. « Son emplacement idéal lui a permis de résister à la concurrence grâce à un mix commerces / lieu convivial, explique Jean-Louis Michaud son directeur. L'atmosphère conviviale des lieux est également appuyée par une judicieuse politique d'animation. » Ainsi lors du dernier Mondial, une grande exposition des plus prestigieux footballeurs de la planète s'y est tenue durant

quatre semaines avec de nombreux lots à gagner. Une bourse d'échange Panini a permis aux petites et grands de trouver les vignettes convoitées. Slaloms et tirs de précision figuraient également au programme pour les jeunes passionnés du ballon rond. La direction de concert avec l'association des commerçants se colle aux événements et fêtes du calendrier: fêtes des mères, Saint-Valentin, Pâques etc. Avec au programme des défilés de mode, des concours et autres animations. Une page facebook traite quotidiennement de l'actualité de Meyrin-Centre en alertant les plus rapides sur les prochaines soldes et autres bonnes affaires mais aussi sur des spectacles pour les plus petits et tenue régulière de festivals comme celui des arts de la rue. Sans compter les animations des grands commerces.

Projets

Meyrincentre en accord avec la municipalité de Meyrin projette de construire un parking souterrain d'environ 500 places et d'aménager le parking à ciel ouvert P2 de 200 places soit un total de 700 places. Actuellement, deux parcs de stationnement à ciel ouvert d'une capacité globale de 550 places sont disponibles.

Développement durable

L'heure est aux économies d'énergie et les galeries marchandes sont énergivores ! En 2010, MeyrinCentre a installé sur son toit, la plus grande centrale solaire de Suisse sur domaine privé. Sa production annuelle est de 661'000 kWh, soit la consommation de 207 ménages par an. Une déchèterie est venue compléter en 2011 son engagement en faveur de l'environnement. Certifiée Eco21, son apport permet de faire un tri sélectif des déchets. Les déchets organiques sont entreposés dans des poubelles d'une capacité de 120 litres. Des bennes pour le recyclage du bois, du carton, du PET, du verre, de l'aluminium sont mises à disposition des commerçants qui jouent le jeu. A noter que MeyrinCentre est le seul centre commercial du canton à disposer d'une pareille infrastructure.

Bon nombre d'autres initiatives en faveur du développement durable ont également vu le jour :

- Diminution du temps d'allumage du Centre afin d'optimiser les plages horaires.
- Installation d'éclairage LED moins gourmands en énergie dans les passages et tambours d'entrée.
- Gestion plus efficiente du chauffage par rapport à la température intérieure / extérieure.
- Gestion également plus efficace de la ventilation grâce à un système qui prend l'air de l'extérieur en été pour le rafraichir dans tout le Centre grâce à un système de nattes humidifiées.

MeyrinCentre
Avenue de Feuillasse 24
CH-1217 Meyrin - Genève
www.meyrincentre.ch
fr-fr.facebook.com/meyrincentre



© MeyrinCentre

lors du dernier Mondial, une grande exposition des plus prestigieux footballeurs de la planète s'y est tenue durant quatre semaines avec de nombreux lots à gagner.



© MeyrinCentre

L'air est rafraichi naturellement dans le Centre commercial grâce à une bouche de pulsion.



© MeyrinCentre

La déchetterie permet aux commerçants de MeyrinCentre de recycler leurs déchets.

meyrincentre

MPM facility services SA

Le sérieux qui fait la différence

Toujours prête à répondre aux attentes de ses clients, la société MPM facility services SA poursuit sa quête d'excellence. Avec notamment une nouvelle compétence développée à l'interne : l'ultra-nettoyage qui vient compléter le savoir-faire de cette entreprise familiale.

Le nettoyage sous toutes ses formes, avec un souci constant de la qualité du service, c'est la mission de la société MPM facility services SA. Cette entreprise carougeoise effectue toutes sortes de nettoyages et d'entretiens pour une palette de clients particulièrement vaste, ceci dans le cadre de contrats d'entretien régulier ou au coup par coup, comme lors de nettoyages de fin de chantier, par exemple.

Sur la place genevoise, MPM facility services SA s'est construit une renommée de qualité et de réactivité qui force l'admiration. Industries les plus diverses, bureaux, hôtellerie et restauration, EMS, aéronautique, milieu hospitalier, bâtiments publics ou scolaires sont autant de secteurs où les employés de MPM vont procéder à des nettoyages. Leurs interventions vont même parfois un peu plus loin et s'étendent à toutes sortes de petits services de la vie courante, demandés par la clientèle. « Chaque client est pour nous un grand client », remarque Gérald Althaus, fondateur et administrateur de la société qu'il dirige avec son fils Johann comme CEO et José Planas en tant que directeur

Nouveauté : l'ultra-nettoyage

MPM facility services SA apporte dès lors beaucoup de soin à répondre aux besoins de sa clientèle et n'hésite pas non plus à se remettre en question et développer de nouvelles compétences à l'interne. Il en est ainsi de l'ultra-nettoyage, nouveau savoir-faire récemment développé par l'entreprise. MPM facility services SA peut ainsi désormais garantir sur certains sites qui l'exigent un nettoyage total, exempt du moindre germe ou de quelque poussière que ce soit. « Nous avons formé certains employés à ce type de nettoyages particulièrement poussés, adaptés par exemples aux salles blanches ou aux salles d'opération », explique Gérald Althaus. Ce service est particulièrement apprécié par la clientèle pharma ou biotech, mais aussi par l'industrie horlogère et bien entendu le milieu médical.

Figurant parmi les leaders de son secteur d'activités sur la place genevoise, talonnant de près de grands groupes internationaux, MPM facility services SA dispose d'un personnel important, de plus de 360 personnes sous contrat. Des employés dûment formés à l'interne, car le nettoyage, cela ne s'improvise pas. « Chaque intervention doit avoir un cahier des charges bien précis, qui indique, par exemple, le type de techniques ou surtout de produits qu'il convient d'utiliser sur



© MPM facility services SA



© MPM facility services SA



© MPM facility services SA

un site donné. Nous sommes aussi astreints parfois à des obligations de confidentialité ou de sécurité très particulières en fonction des secteurs pour lesquels nous travaillons », relève Gérald Althaus. Le personnel est fidèle, connaît relativement peu de turn-over, ce qui est gage de stabilité dans la qualité du service pour les clients. A noter encore que l'entreprise est désormais aussi formatrice puisqu'elle accueille des apprentis en son sein. Membre de l'AGENS (Association Genevoise des Entrepreneurs en Nettoyage et de Service), la société a signé la Convention collective de travail du secteur du nettoyage pour le Canton de Genève, qui garantit à son personnel le respect des règles et usages en vigueur dans la profession, en matière de salaire et prestations sociales. Dans le souci permanent de garantir la santé et la sécurité au travail de ses collaborateurs, MPM répond aux normes MSST (Mesures de Sécurité et Santé au Travail).

Depuis sa fondation en 1998, MPM facility services SA a toujours connu une croissance maîtrisée qui lui permet d'assurer sa mission dans le respect de ses valeurs clé. Cette réputation de sérieux fait la longévité et le succès de la société, sur un marché du nettoyage où parfois le low-cost vient jouer les trouble-fête. « A toutes les étapes, notre sérieux fait la différence », explique Gérald Althaus

Plutôt que de diversifier ses activités, l'entreprise entend se concentrer sur son coeur de métier. Mais elle voit désormais plus large. Forte de son succès et de son excellente réputation à Genève, elle envisage de sortir des frontières cantonales pour aller explorer d'autres marchés alentours. Une expansion qui pourrait bien à l'avenir nécessiter l'ouverture de succursales.

Nettoyer dans le respect de l'environnement

« Dans notre métier aussi, nous devons davantage nous soucier de l'environnement et du développement durable », explique Johann Althaus, CEO de l'entreprise. Depuis plusieurs années déjà, l'entreprise porte ses efforts sur ce secteur. Ainsi tous les produits utilisés à l'interne sont certifiés Ecolabel et le personnel formé en conséquence. MPM facility services SA avait en outre fait œuvre de pionnier en s'équipant d'une machine Aquama. Cet équipement révolutionnaire de fabrication suisse crée des solutions hydrolysées à base d'eau de sel et d'électricité, détergentes, désinfectantes et combinées, qui sont 100% Biodégradables.

Par ailleurs, MPM facility services SA renouvelle régulièrement sa flotte de véhicules en choisissant des véhicules hybrides ou particulièrement respectueux de l'environnement.



© MPM facility services SA



© MPM facility services SA



© MPM facility services SA

MPM facility services SA
Rue Blavignac 10 - CH-1227 Carouge - GE
Tél. : +41(0)22 343 65 55 - Fax : +41(0)22 343 65 56
www.mpmnet.ch

MPM facility services SA

Scholl-Metal SA

Les pros du métal

Depuis plus de trente ans, la société Scholl-Metal SA est active dans la construction métallique en général. Après avoir innové en mettant au point un système inédit de barrière mobile autotractée destinée à la gestion de la circulation routière, la société entend aujourd'hui développer plus en avant son secteur de tôlerie industrielle grâce à des équipements modernes et performants.



© Scholl-Metal SA

Travailler le métal, façonner l'acier, plier l'inox, souder l'aluminium pour créer les structures les plus compliquées, c'est le domaine de la société Scholl-Metal SA. Active dans plusieurs secteurs de la construction métallique, disposant d'un personnel qualifié, d'équipements modernes régulièrement mis à jour et d'un bureau d'étude performant et à l'écoute de ses clients, la société est un acteur incontournable de son secteur sur les cantons de Genève, Vaud, voire encore plus loin en Suisse romande selon les spécialités. « En général, nous aimons faire ce qui est spécial. C'est là que nous pouvons exprimer nos compétences », souligne Laurent Scholl, directeur de l'entreprise.

Depuis quelques temps, la société basée à Meyrin met l'accent sur son secteur de tôlerie industrielle. A la faveur de l'achat récent d'une machine à découper ultramoderne, la société a développé un savoir-faire qu'elle entend mettre aussi au profit de ses clients en travaillant à façon. Sa découpeuse au laser peut découper l'acier jusqu'à 25 mm d'épaisseur, l'inox jusqu'à 20 mm et l'aluminium jusqu'à 12 mm d'épaisseur. Elle peut même découper des tubes de toutes sections et selon les contours les plus compliqués. En duo avec une plieuse, sa précision au dixième de millimètre lui ouvre les domaines les plus divers : construction de machines, design, architectures, etc...

La tôlerie n'est qu'une part des activités de Scholl-Metal. C'est dans la construction métallique que la société a été fondée en 1980 à Vernier, par Philippe Scholl, père de Laurent. Les ateliers de Scholl-Metal ont connu un essor continu qui ont entraîné plusieurs déménagements, au Lignon d'abord, à Meyrin ensuite. Les dépôts pétroliers présents autour de Genève avaient figuré parmi les premiers clients de la société.

Il y a une vingtaine d'années, l'entreprise avait diversifié ses activités en direction des équipements routiers, notamment les glissières de sécurité. Elle avait alors développé un produit propre, une barrière mobile autotractée, qui permet une déviation du trafic, notamment au-devant des tunnels ou des bretelles d'autoroutes. Cet équipement certifié, petit bijou d'automation, on le retrouve dans une bonne partie de la Suisse, et même jusqu'à Paris. « Cette spécialisation nous a appris à nous déplacer. Elle nous a ouvert de nouveaux marchés. Aujourd'hui nous ne cessons d'améliorer ce système », relève Laurent Scholl.

La société emploie une vingtaine de personnes dans les différents métiers de la construction métallique ou de la tôlerie. Actuellement, la société voit son volume d'affaire augmenter et pense continuer son développement dans les secteurs de la tôlerie et de la construction-métallique.



© Scholl-Metal SA

SCHOLL-METAL SA
Rue Veyrot 5 - CH-1217 Meyrin - Tél. : +41 (0)22 795 75 80 - Fax : +41 (0)22 795 75 89 - www.scholl-metal.ch

SGI Ingénierie SA

L'ingénierie en mouvement

C'est un partenaire incontournable des grands projets de la région genevoise. Le bureau d'ingénierie SGI a apporté son expertise à bien des grandes réalisations de la place. Puis, durant deux décennies, c'est à l'étranger qu'il est allé déployer ses activités et apporter son expertise technique, allant jusqu'à faire près des trois quarts de son chiffre d'affaires à l'étranger. «Maintenant nous nous redéployons dans notre région d'origine », remarque Cédric Dubois, directeur.



© Peter MAUSS, ESTO

Manufacture Vacheron Constantin



© SGI Ingénierie SA

STEP de Bois de Bay

Depuis quelques années en effet, le bureau genevois a renversé la tendance et se concentre à nouveau sur sa région, bénéficiant d'un bagage international précieux. « Travailler à l'extérieur nous a apporté une dimension qui n'est guère possible en Suisse. Nous avons acquis une expérience d'ensemblier, une vision générale qui permet un pilotage global des projets, toutes disciplines confondues. C'est appréciable, quelle que soit la taille du projet », ajoute Cédric Dubois.

Le bureau d'ingénierie déploie ses compétences dans quatre secteurs principaux. **L'hydraulique** est historiquement un domaine d'activité important et plutôt inédit. Nombre de barrages, STEP, réseaux hydrauliques, PGEE (Plan Général d'Evacuation des Eaux) et autres réalisations ont bénéficié de l'expertise de SGI Ingénierie en la matière.

Les infrastructures urbaines sont un autre secteur d'activités qui concerne notamment des projets routiers. Bien entendu, les compétences des membres du bureau s'expriment également dans le secteur **des bâtiments et structures.** Enfin, les **ouvrages d'art** figurent aussi parmi les domaines couverts par le bureau qui emploie 26 personnes, en bonne partie des ingénieurs responsables de projets, aptes à suivre les mandats à la carte, de l'étude jusqu'au suivi des travaux.

Mais l'histoire de SGI Ingénierie est genevoise avant d'être internationale. Fondée en 1898, la société d'origine a mené d'importants projets d'électrification de l'époque. C'est au tournant des années 1980 que, pour entrer dans le marché européen, la SGI a ouvert un bureau au Luxembourg avant d'y déménager le siège du Groupe dès 1996. Des filiales ont ensuite été ouvertes en Belgique et en France, de même que des sociétés sœurs au Maroc, Algérie, Sénégal et Nigéria, où ont été réalisés des projets majeurs tels que le barrage de Vianden au Luxembourg, le siège de l'Otan à Bruxelles, le complexe immobilier « Emiral » près d'Alger, l'alimentation en eau potable d'Ibadan (Nigéria) ou le plan directeur d'assainissement de Dakar, sans oublier le CERN-Linac 4 entre la France et la Suisse.

Au plan global, le groupe emploie près de 200 personnes. « Cela nous permet sur certains projets de créer des synergies et de bénéficier d'un partage d'expériences inédit. Cela va aussi dans l'autre sens. Chaque filiale participe à la réflexion générale du groupe ».

Actuellement, dans la région genevoise, SGI Ingénierie est notamment actif dans la construction du CEVA, dans le projet Genilac© (projet hydro-thermique permettant le rafraîchissement ou le chauffage de nombreux bâtiments à partir de l'eau du lac) avec les Services Industriels de Genève, dans la réhabilitation du viaduc et des plateformes de l'aéroport de Genève ou encore dans l'extension de l'Hôpital de la Tour. « Nous sommes en pleine croissance », se réjouit Cédric Dubois. Le bureau va ainsi bientôt déménager ses locaux pour en investir de plus grands et mieux adaptés à ses activités.

SGI INGENIERIE S.A. - SUISSE
46, chemin de l'Etang - CH-1219 Châtelaine/Genève
Tél. : +41 (0)22 979 49 00 - Fax : +41 (0)22 979 49 39
www.sgigroupe.com

SGI INGENIERIE S.A.



© S+M Architectes SA

S+M Architectes SA

Transcender le nécessaire : maîtrise et solutions innovantes

L'extension de l'Observatoire de Genève ? «Actuellement nous débutons les travaux» lance Alain Steiner, architecte associé. Abonné aux objets emblématiques, son bureau a aussi été mandaté pour la réfection de la façade de Balexert, historique !



© S+M Architectes SA

Agrandissement et transformation de l'Observatoire de Genève

Historique ? C'est justement à Balexert que S+M Architectes SA doit entre autres son implantation à Genève en 1961. C'était une décennie avant l'inauguration en 1971 de ce qui sera le plus grand centre commercial de Suisse et qui aujourd'hui, avec ses neuf millions de visiteurs annuels, demeure toujours l'un des premiers. C'est à la façade de cet immense complexe que ce bureau d'architectes s'attaque dès mars 2015 pour un chantier de deux ans. Avant cette arrivée en terres romandes, le bureau s'était créé en 1916 à Zurich. Il avait déjà écrit quelques pages architecturales mythiques du pays, comme par exemple la Coopérative Migros de Zurich, et sa tour qui marque l'entrée de la ville. Par la suite, il érigeait une seconde tour plus proche du centre, qui accueille encore aujourd'hui le siège principal de Migros. En Suisse romande, on peut citer parmi ses réalisations et au nombre de ses bâtiments à haute valeur ajoutée, le site du Signal de Bougy, la manufacture Patek Philippe à Plan-Les-Ouates et, plus récemment plusieurs transformations pour le Crédit Suisse à Genève, dont notamment le Forum de Cornavin…

« Nous concevons tous types de bâtiments, qu'il s'agisse d'en faire le projet, de les planifier et/ou de les réaliser » confirme Alain Steiner, associé disposant de 16 ans de maison, architecte EPFL diplômé en 1992 et ayant fait ses premières armes chez le réputé architecte tessinois Aurelio Galfetti. Atypique, peu enclin aux effusions communicationnelles, il résume sa vision et poursuit: « Le plus difficile est de faire simple. Notre grande force, c'est de proposer une réponse architecturale adéquate dans le respect des coûts et des délais, car nous maîtrisons parfaitement des procédures qui se sont complexifiées : contraintes légales, techniques, financières, énergétiques, etc… Nous faisons passer le respect des vœux du maître d'ouvrage avant le plaisir de l'architecte. En découle des réponses optimales aux besoins, dans des synthèses architecturales innovantes et cohérentes. »

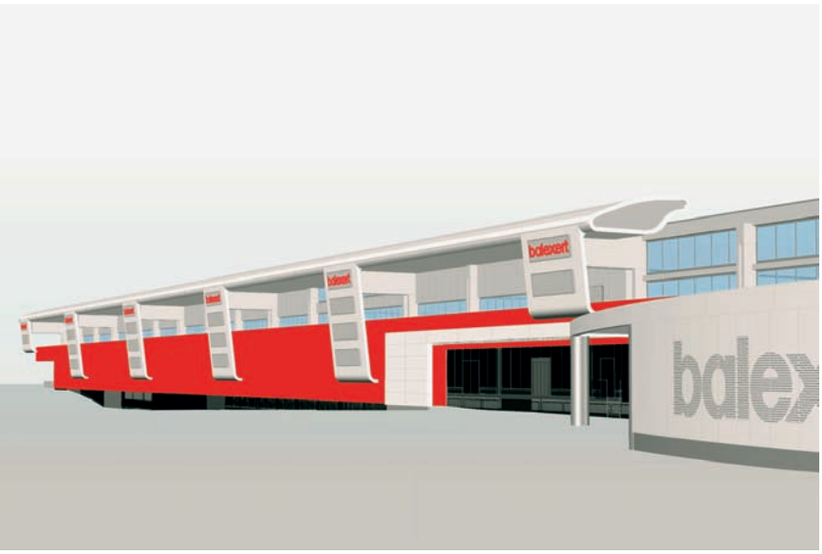
Bâtiment orienté développement durable

Doté d'une charge historique et scientifique l'Observatoire de Genève sur le site de Sauverny, à l'orée des forêts versoisiennes, jouit d'une réputation internationale. S+M Architectes œuvre depuis novembre 2011 à son agrandissement et à sa transformation, respectant son rôle de limite entre clairière bâtie et zone agricole. Labellisé Minergie P®, fidèle au standard ECO, le nouveau complexe cumulera une salle blanche, un atelier de montage, des bureaux pour les chercheurs et une



© S+M Architectes SA

Façade emblématique, fabrique d'aiguilles de montres, Fiedler SA.



© S+M Architectes SA

Centre Commercial Balexert, projet pour la nouvelle façade Pailly (Réalisation 2015-2016)



© Crédit Suisse AG / Dirk Altenkirch

Nouvelle entrée du Forum du Crédit Suisse de Cornavin.

passerelle de liaison avec le bâtiment existant, un revêtement tout en bois, une constellation de fenêtres et, première en Suisse, un concentrateur solaire dont la forme se confond avec l'imagerie astronomique. Une sorte de parabole technologique capable d'économiser des mètres carrés de surface photovoltaïque.

www.sm-ge.ch

Aiguilles de montre, la fabrique modèle Fiedler SA.

En horlogerie aussi, les complications sont reines. S+M Architectes, qui fut déjà impliqué dans la réalisation de la Manufacture Patek Philippe à Plan-Les-Ouates, construit ce fleuron de la co-traitance horlogère à Carouge. Le bureau apporte d'intéressantes et innovantes réponses à cette épopée entrepreneuriale familiale. Le courant passe, le bâtiment dégage une charge émotionnelle hors norme : somptueuse façade en verre, écran total parcouru d'aiguilles de montres en filigrane, luminosités incroyables pour une construction charnière entre verdure d'un côté et bordure d'une zone industrielle de l'autre. Les incontournables piliers porteurs ont été remplacés par une série d'« aiguilles » porteuses intégrées aux cadres de fenêtres.

Réalisations et potentiels :

Manufacture horlogère Patek Philippe, Plan-Les-Ouates (GE) – Centre Commercial Balexert (GE) – Centre Commercial Zugerland (ZG) – Aéroport International de Genève (GE) – Complexe Acacias Centre (GE) – Centrale de Distribution de la Coopérative Migros Genève (GE) - Transformation des bureaux d'Elizabeth Arden International (GE) - Crédit Suisse, transformation à Genève de succursales bancaires – Bâtiment administratif, bâtiment de production et centrale logistique de l'usine ELSA (FR) – Bâtiment administratif, extension du centre de production et de logistique de Mifroma (FR) – Bureaux, ateliers, centres commerciaux, magasins, succursales bancaires, bâtiments de production et de logistique, également construction et transformation de logements.

S+M Architectes SA

S+M ARCHITECTES SA
Avenue du Lignon 38 - CH-1219 Le Lignon
Tél. : +41 (0)22 979 32 32 - Fax : +41 (0)22 796 34 36

L'Université Ouvrière de Genève (UOG)

L'Université Ouvrière de Genève (UOG) est une association centenaire à but non lucratif, reconnue d'utilité publique, qui a pour objectif de développer une formation de base et continue, en priorité pour des personnes faiblement qualifiées, et qui favorise leur intégration sociale, culturelle, économique et politique.



© L'Université Ouvrière de Genève (UOG)

Pour atteindre ce but, elle organise des cours, séminaires, conférences, colloques, ateliers, forum ou toute autre activité soutenant l'intégration et collabore à cet effet avec les institutions qui, sur le plan cantonal, fédéral et international, ont des buts similaires, en particulier avec les organisations syndicales.

Elle est soutenue financièrement par l'Etat de Genève et la Ville de Genève, la Fondation pour la formation professionnelle et continue (FFPC), des communes genevoises et différents autres donateurs, dont les membres de l'association, et travaille en partenariat avec l'Office Cantonal de l'Emploi (OCE), l'Aide aux Migrants (AMIG), des communes, des commissions paritaires, des institutions locales, ainsi qu'avec l'ensemble des organisations syndicales du canton de Genève.

L'UOG propose principalement :

- des cours de « français langue-étrangère » (FLE) adaptés aux différents besoins et situations des apprenant-e-s, dispensés le matin, l'après-midi ou le soir, pour tout public non francophone, pour les personnes au chômage, et pour le personnel non francophone en emploi dans différentes branches professionnelles.
- Des cours de « français en entreprise » ciblés selon le domaine professionnel et destinés au personnel non francophone, avec les entreprises et/ou les institutions partenaires.
- Des cours de remise à niveau en français et mathématiques pour public adultes et jeunes.
- Des cours de « français intégration » dans les communes genevoises intéressées.
- Des activités culturelles et sportives, des formations de culture générale, des conférences.

Mais aussi…

- Un service d'accueil pour orienter les personnes selon leurs demandes et besoins
- Un réseau de partenaires qui aident les apprenant-e-s dans leurs parcours de formation
- Un service de location de salles
- Une cafétéria : « Les Quatre Saisons »
- Une garderie à proximité : « Zone Bleue »

Université Ouvrière de Genève
3 Place des Grottes - CH-1201 Genève
Tél. : +41 (0)22 733 50 60
www.uog.ch

UOG
Université Ouvrière de Genève
Centre de formation continue

SWISS KNOW HOW MAGAZINE

UNION DES VILLES SUISSES
LA CÔTE



Ville d'AUBONNE
Ville de COSSONAY
Ville de GLAND
Ville de MORGES
Ville de NYON

REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

District de Nyon, entre ceps et sapins

Le regard aiguisé du préfet Jean-Pierre Deriaz

Jouissant d'une situation privilégiée, non loin de l'aéroport international de Genève et de l'autoroute, comptant 47 communes (les plus importantes sont Nyon 19'000 habitants, Gland 12'000 et Rolle 6000), le district de Nyon est à la fois urbain et campagnard, voire montagnard avec des communes comme Saint-Georges et Saint-Cergue. Syndic de Coppet de 1994 à 2005, préfet depuis 2005, Jean-Pierre Deriaz est un acteur important de la politique régionale depuis 25 ans, notamment impliqué dans la fondation du Conseil régional. Il répond à nos questions.

De 2009 à 2014, le district est passé de 83'000 à 90'000 habitants. Faut-il craindre le bétonnage ?

Non, certains problèmes peuvent se poser, mais il s'agit d'un développement maîtrisé. Le plan directeur cantonal définit des pôles de développement. Pour le district de Nyon, il s'agit de Coppet, Nyon, Gland et Rolle. Seulement 11 % du territoire du district sont en zone constructible, le reste est constitué de forêts et de zones agricoles et viticoles. La loi fédérale ne permet pas, pour l'instant, d'augmenter la surface constructible. Il faut donc construire de manière dense et cela peut se faire avec des critères de qualité. Mon rôle de préfet consiste à vérifier que les procédures sont respectées.

Le district de Nyon est composé des deux anciens districts de Nyon et de Rolle, ainsi que de trois communes de l'ancien district d'Aubonne. La mayonnaise a-t-elle pris ?

Oui, nous avons réussi à fédérer ce district. Du point de vue identitaire, je distingue une différence. Il y a ceux du bord du lac, que j'appelle « ceps de vigne », et ceux des contreforts du Jura, que j'appelle « bourgeons de sapin ». Sur le Littoral, c'est une mentalité citadine, alors qu'en haut la mentalité est longtemps restée campagnarde, avec des caractères bien trempés. Les exigences sont différentes, par exemple les « ceps de vigne » demandent des structures parascolaires, alors qu'au nord, la tradition de prendre le repas de midi en famille est encore très forte. Cette diversité fait la force du district.

Quel regard porte le préfet de Nyon sur l'inflation du prix des terrains ?

Le canton a demandé aux communes d'investir dans l'immobilier afin de pouvoir proposer des loyers abordables. Il faut assurer une certaine mixité de la population. Ce serait malheureux que seuls des gens riches puissent vivre ici…

Le développement du district a-t-il une forte incidence sur les activités de la Préfecture ?

Dans le district de Nyon, deux préfets exercent la fonction, Mme Chantal Turin, à mi-temps, et moi-même à 100%. La Préfecture emploie une dizaine de personnes (5 ETP). Les tâches augmentent. Le développement entraîne de nouvelles lois, lesquelles entraînent de nouvelles obligations communales et c'est à la préfecture de veiller à ce que les lois soient appliquées de manière uniforme sur le territoire du district. Il faut aussi veiller à ce que les communes entreprennent les réformes nécessaires. Stimuler, mettre de l'huile dans les rouages, jouer les bons offices, tout cela constitue le quotidien du préfet. Il s'agit de représenter les autorités cantonales et pour le préfet cela veut aussi dire parfois s'interposer dans des conflits entre des citoyens privés et des autorités municipales pour tout le domaine administratif. On parle d'ailleurs de doter éventuellement le préfet d'une compétence de médiation pénale afin de décharger les tribunaux. Le préfet doit réunir les syndics au moins une fois par année. Dans le district de Nyon, il y a quatre réunions annuelles. Un conseiller d'Etat est souvent invité à donner des informations importantes aux communes.



© District de Nyon

Les emblèmes des 47 communes du district de Nyon.

Qu'en est-il des projets de fusions de communes ?

L'échec de Terre Sainte a sans doute plombé certains projets pour un temps. Les « bourgeons de sapin » ne sont pas chauds pour fusionner. Le projet de fusion Asse et Boiron, qui correspond à une association scolaire intercommunale, regroupe 9 « petites » communes. Il est en bonne voie. A plus ou moins long terme, je pense que les fusions viendront surtout d'un manque de relève et de la difficulté toujours plus grande de trouver des élus pour gérer les communes.

Pour le préfet de Nyon, il y a 47 communes à surveiller et les grandes n'exigent pas moins d'attention que les petites. Donc s'il y en a moins, la tâche s'en trouve un peu allégée.

VILLE DE NYON

Préfecture de Nyon
Rue Juste-Olivier 8 / Case postale 1332 - CH-1260 Nyon 1 - Tél. : +41 (0)22 557 52 75 - prefecture.nyon@vd.ch
www.vd.ch/autorites/prefets-et-prefectures/nyon/



© DR

L'ARCAM, un outil de développement régional

Entretien avec son président Georges Rime

Forte des 62 communes du district de Morges comptant plus de 77'000 habitants, l'ARCAM (Association de la région Cossonay – Aubonne – Morges) s'est constituée en 2009, au moment du redécoupage des districts vaudois, et a installé son siège à Cossonay. Elle encourage le développement économique et régional sous toutes ses formes. Son président Georges Rime, par ailleurs syndic de Cossonay, parle du rôle de l'ARCAM et de ses ambitions.

Il y avait un district de Cossonay et sa suppression n'a probablement pas fait plaisir au syndic de Cossonay. Comment voyez-vous l'ARCAM que vous présidez ?

Evidemment, personne ici ne s'est réjoui que Cossonay, chef-lieu d'un district de 32 communes, perde le siège de sa préfecture. Mais le district de Morges est une entité bien équilibrée et avec le siège de l'ARCAM implanté à Cossonay, on ne risque pas de nous oublier ! Sérieusement, on ne peut pas concevoir une politique régionale sans voir plus loin que sa commune. Il faut dépasser l'esprit de clocher et considérer l'intérêt régional commun. L'ARCAM sert à cela et c'est un outil excellent.

Etes-vous satisfait du fonctionnement de l'ARCAM ?

Oui, tout à fait. Alors qu'elles n'y étaient pas obligées, toutes les communes du district ont adhéré. Il leur en coûte 8,30 francs par habitant. Des sociétés et des entreprises peuvent aussi devenir membres à titre privé. Cela permet par exemple d'intégrer les acteurs de certains projets. C'est une structure très bien adaptée à sa mission qui est de rassembler les communes autour de projets régionaux et de les soutenir. Mon boulot principal de président, c'est d'aider les communes à se mettre d'accord pour le bien de la région.

Est-ce une tâche très astreignante ?

Selon la nouvelle loi sur l'appui au développement économique (LADE), l'Etat ne discute plus avec toutes les communes, mais avec des associations régionales capables de porter des projets communs. Cela prend beaucoup de temps pour mettre tout le monde d'accord. Il faut maintenir des liens serrés avec les communes et bien sûr avec l'Etat, ce qui représente de nombreuses séances à présider. Mais il règne une bonne entente et l'ARCAM fait passer le message de l'intérêt régional jusque dans les plus petites communes.

Quelle est la stratégie de développement de l'ARCAM ?

Il s'agit de se poser les bonnes questions et d'apporter les bonnes réponses dans un esprit d'entraide. Où mettre les entreprises, le logement ? L'ARCAM intervient dans le tourisme, les infrastructures, la mobilité, la politique foncière ou encore les transports. Toute son action repose sur la concertation. Aucune commune ne peut se targuer de pouvoir tout assurer sur le périmètre de son territoire. La complémentarité est donc le maître-mot. La régionalisation des projets en découle et débouche sur des réflexions communes, par bassins de vie. Le plus important, c'est de trouver des solutions pour nos habitants et notamment les jeunes qui cherchent des logements dans la région et les entreprises qui cherchent des terrains. On ne peut pas tout faire partout. Il est primordial, pour l'avenir de tous, de penser en termes de développement régional. Je crois que cette notion de région est de mieux en mieux intégrée par les habitants du district, sans être limitée par des frontières administratives dont les gens ont d'ailleurs à peine conscience.



© DR

Toutes les communes du district de Morges ont adhéré à l'ARCAM.

Pouvez-vous mentionner un projet qui vous semble emblématique de l'action de l'ARCAM ?

Le projet de Centre aquatique de Morges, par exemple. Trente-deux communes ont été d'accord d'y participer et ont créé une SA qu'elles financent pour développer ce projet. Se mettre d'accord et chercher des solutions ensemble : l'ARCAM donne l'impulsion, puis le projet prend son envol selon ses spécificités. Dans ce cas, il s'agit d'un partenariat public-privé d'un caractère innovant.

ARCAM
Rue Neuve 1 - CH-1304 Cossonay - Tél. : +41 (0)21 862 22 75
info@arcam.ch - www.arcam-vd.ch

ASSOCIATION DE LA REGION COSSONAY - AUBONNE - MORGES



© DR

Cossonay, le charme discret du Pied du Jura vaudois

Le syndic veut un développement raisonnable et maîtrisé

Interview de M. Georges Rime, Municipal et Syndic de la Ville de Cossonay

Lové au pied du Jura entre la Côte au sud, le Gros de Vaud à l'est et le Nord Vaudois au nord, le bourg de Cossonay occupe une position centrale à un petit quart d'heure de train de Lausanne. Idéalement placée quant au rail et proche du réseau autoroutier, cette bourgade médiévale de 3500 habitants, classée au patrimoine national, présente de multiples attraits. Enfant du pays, syndic depuis 2005 et ne comptant pas moins de 18 ans d'engagement municipal, Georges Rime parle de Cossonay autant avec son cœur qu'avec sa raison.

La forte croissance démographique de l'arc lémanique va-t-elle jusqu'à Cossonay ?

Oui, il y a un effet jusque chez nous, dans de moindres proportions. Cossonay est bien placé du point de vue de la mobilité et des communications. Il y a actuellement un train pour Lausanne environ toutes les 20 minutes et la cadence devrait passer au quart d'heure dès 2018. Il fait bon vivre à Cossonay, qui offre une vie sociale très riche malgré sa petite taille. En fait, on y trouve tout. Il y a un cinéma, une bibliothèque, le Théâtre du Pré aux Moines qui présente une douzaine de spectacles de tous genres d'octobre à mai, une Ecole de musique comptant 400 élèves, de très bonnes infrastructures scolaires jusqu'au niveau secondaire. Même constat quant aux commerces, aux médecins et aux services.

La commune soutient activement toutes ces infrastructures culturelles et sociales. De plus, Cossonay compte de nombreuses sociétés locales et associations. Deux guides du patrimoine proposent également des visites commentées de la Vieille Ville. Il y a même un « plus » gastronomique avec la grande table de Carlo Crisci au Restaurant du Cerf, au cœur du vieux bourg.

La perspective d'un développement assez vigoureux à l'horizon 2030 vous réjouit-elle en tant que syndic ?

Cossonay se prépare à accueillir 1000 à 1500 habitants supplémentaires. D'un côté, on n'a peut-être pas trop envie de croître, on est bien chez nous, pas trop nombreux... Mais je vois les choses autrement et ce développement annoncé me réjouit. Il faut seulement qu'il soit maîtrisé et ne bouleverse pas les équilibres. Si Cossonay ne s'agrandit pas, compte tenu du vieillissement de la population, je crains qu'un jour, pas très lointain, nous ne serions plus en mesure d'assumer nos excellentes infrastructures, que les commerces disparaissent petit à petit... bref, que la commune périclite. Il faut quelque 4500 habitants pour garantir le bon fonctionnement et la marche financière de la commune à moyen et long terme. On peut aller jusqu'à 5000. Au-delà, il faudrait freiner. Dans ces chiffres, nous n'avons pas compté les 650 habitants supplémentaires résultant d'une possible fusion de Cossonay et des deux villages voisins de La Chaux et de Dizy. Les citoyens se prononceront en juin 2015.

Comment la commune compte-elle loger les nouveaux habitants ?

Plusieurs nouveaux quartiers sont prévus, comprenant chacun entre 200 et 250 habitants et la densification des constructions dans les zones déjà bâties est en train de se réaliser.

Ce développement ne sera certes pas gratuit, mais la situation financière est saine et il ne sera pas nécessaire d'investir des sommes énormes en raison de la qualité et de la capacité des infrastructures existantes. Les nouveaux contribuables procureront aussi de nouveaux revenus.

Expo de Coss

La 50e Expo de Coss s'est tenue en octobre 2014 à Cossonay. En un demi-siècle, cette foire commerciale n'a cessé de prospérer et d'attirer un nombre croissant de visiteurs et d'exposants. Quelque 40'000 visiteurs se pressent chaque année autour de près de 130 stands d'exposition. Les organisateurs favorisent les commerces régionaux, toujours très nombreux à l'Expo de Coss, et assurent la diversité professionnelle, tout cela dans un « esprit de famille » propre à renforcer le sentiment d'appartenance régionale.

Commune de Cossonay
Rue Neuve 1 - CH-1304 Cossonay - Tél. : +41 (0)21 863 22 00 - secretariat@cossonay.ch - www.cossonay.ch

Comment l'ARCAM prend l'avenir en mains

Des objectifs et des projets

Entretien avec M. Oscar Cherbuin, directeur de l'ARCAM

L'ARCAM (Association de la région Cossonay – Aubonne – Morges) est au cœur des politiques de développement du district de Morges, lequel est bien sûr touché par la croissance démographique de l'Arc lémanique. Selon les prévisions, il faut s'attendre à quelque 18'000 habitants supplémentaires à l'horizon 2030, ce qui préfigure un district de près de 100'000 habitants. Parmi les chantiers importants de l'ARCAM, figurent la réalisation du plan directeur régional et l'accompagnement de nombreux projets de développement.



© DR

M. Oscar Cherbuin, directeur, devant le siège de l'ARCAM à Cossonay.

« Au service des communes, l'ARCAM accompagne la promotion régionale sous toutes ses formes et veille à la cohérence et à l'équilibre de ce développement, ainsi qu'à la préservation de la qualité de vie », résume son directeur, M. Oscar Cherbuin. Le plan directeur régional du district de Morges prévoit que les nouveaux habitants seront installés par moitié dans les communes de l'agglomération Lausanne-Morges, l'autre moitié se répartissant dans les autres communes du district. L'ARCAM permet aussi de penser le développement économique au niveau régional, notamment quant aux terrains disponibles.

Dernière-née des associations régionales vaudoises, l'ARCAM doit affirmer son identité tout en formulant des projets transversaux dépassant souvent les frontières du district. Ce dernier ne manque pas de diversité entre la côte lémanique et le pied du Jura et les projets y sont multiples. Entre agriculture, viticulture, industries locales et multinationales, les développements doivent tenir compte d'une richesse de paysage et d'une diversité d'acteurs.

« Les perspectives de développement s'inscrivent bien sûr au-delà des frontières administratives, relève M. Cherbuin, elles s'articulent de manière assez complexe, mais c'est une force finalement et tout cela s'imbrique dans des logiques économiques, des visions et des projets garants de notre avenir ».

ARCAM
Rue Neuve 1 - CH-1304 Cossonay - Tél. : +41 (0)21 862 22 75
info@arcam.ch - www.arcam-vd.ch

Multiples projets

L'ARCAM soutient de nombreux projets et démarches régionales et met au besoin de l'huile dans les rouages. Voici un aperçu non exhaustif de projets accompagnés par l'association régionale.

- Le projet de **Centre aquatique région de Morges** a fait l'objet d'un travail préparatoire important de l'ARCAM visant à réunir les communes au sein d'une société anonyme capable de mener à bien un partenariat public-privé. Ce dernier permettra de construire, puis d'exploiter une infrastructure régionale répondant aux besoins exprimés par les clubs sportifs et de loisirs, les écoles et les institutions publiques, ainsi que les habitants du district. Ouverture prévue en 2018.
- Réorganisation du **tourisme**, avec la création en mai 2014 d'une nouvelle association en vue de créer un seul office régional financé par l'ensemble des communes, avec des points d'information à l'étude à Morges, La Sarraz, St-Prex et L'Isle. Cinquante-trois communes se sont déjà associées dans ce projet.
- **La Fromagerie de démonstration de Montricher** a fait l'objet d'un soutien financier important dans le cadre d'un programme de développement agricole.
- L'ARCAM accompagne aussi le projet de **Maison des vins de la Côte**, qui implique des communes du district de Morges et du district de Nyon afin de promouvoir l'appellation « La Côte » et d'améliorer la visibilité des vins de cette région, qui représentent 50 % de la production vaudoise.
- En collaboration avec le Conseil régional du district de Nyon et la Vallée de Joux, l'ARCAM est engagée dans une réflexion **sur la filière bois**. Il s'agit de redéployer cette activité économique locale en lui offrant de meilleures conditions-cadres. Une personne a été engagée pour accompagner ce projet.
- Dans le même esprit, l'ARCAM travaille au développement d'une **filière de la noix** qui vise à mettre en place des conditions-cadres permettant de valoriser cette production.
- L'ARCAM est aussi impliquée dans la création d'un projet de **« Maison de la Rivière »** qui revêt plusieurs aspects intéressants pour la région : centre de loisir, musée, centre de compétence en matière de renaturation des cours d'eaux (en collaboration avec l'Unil et l'Hepia) et futur incubateur de startups dans le domaine de la protection de l'environnement. Ce technopole devrait être inauguré en 2015 et sera intégré à la politique cantonale de l'innovation.

arcam
ASSOCIATION DE LA REGION COSSONAY - AUBONNE - MORGES

Une ville qui a trouvé sa place

Entretien avec M. Daniel Rossellat, Syndic

Elle va bientôt passer le cap des 20'000 habitants. La Ville de Nyon poursuit son essor spectaculaire. Et avec le temps, elle a su se forger une identité forte entre les deux grandes cités de Lausanne et Genève. Grâce à un développement maîtrisé, une influence forte du monde associatif et culturel, le chef-lieu du district grandit en offrant à ses concitoyens tous les éléments propices à une bonne qualité de vie.



©Ville de Nyon

Votre ville donne l'impression d'avoir une forte identité.

Au fil du temps, Nyon a en effet bien trouvé sa place. On peut se féliciter que la ville ait une vraie identité alors qu'elle est située entre une capitale économique qu'est Genève et une capitale politique qu'est Lausanne. Au départ pourtant, ce n'était pas gagné. Il y avait un gros risque au début des années 1970, début du développement de la ville, que celle-ci ne deviennent qu'une simple cité dortoir sur la Côte. Fort heureusement, cela n'a pas été le cas. C'est notamment grâce au tissu associatif et culturel qui a réagi et a lutté pour donner à Nyon sa notoriété actuelle. Aujourd'hui, Nyon est la ville des festivals - il y en a six principaux- et son nom est connu loin à la ronde. Peu de communes suisses de 20'000 habitants peuvent ainsi se vanter d'avoir une telle renommée.

Le développement de la ville va-t-il se poursuivre ?

Oui, mais toujours de manière mesurée. Nous ne voulons pas être acteurs d'une croissance débridée, mais plutôt accompagner le développement, car on ne peut pas juste accueillir des gens sans rien offrir en retour. Selon notre plan stratégique, ce sont près de 500 millions qui vont être investis d'ici à 2020 pour des équipements publics. Il faut garder un rythme soutenable pour avoir un avenir désirable. Sinon, quel en est l'intérêt ?

Justement, la qualité de vie à Nyon est souvent mise en avant. Y êtes-vous attentif dans vos décisions ?

La qualité de vie, ça ne se décrète pas. On ne peut pas faire le bonheur des gens malgré eux. Là, cela ressort de la responsabilité individuelle. Mais de notre côté, nous pouvons faire en sorte que le cadre de vie soit aussi bon que possible et soutenir toute les actions qui poursuivent cet objectif.

Reste que certains défis sortent de votre sphère de contrôle

Il y a deux enjeux majeurs dans le cadre du développement de la ville où des décisions nous échappent, ce sont le logement et la mobilité. Dans le premier cas, nous agissons autant que possible, notamment en exigeant dans le cadre des plans de quartier qu'un quart des nouveaux logements soient à loyer contrôlé. Ceci dans le but de garantir une mixité sociale dans les différents quartiers et éviter une flambée des prix.

Et du côté mobilité ?

Le réseau des transports publics a été renforcé de manière spectaculaire. A fin 2014 encore, la cadence des bus urbains est augmentée au quart d'heure. Nous misons aussi passablement sur le vélo, l'objectif étant idéalement d'inciter les Nyonnais à utiliser encore plus ce moyen de transport. Mais au plan routier, la situation est plus difficile. Les infrastructures autoroutières n'ont pas évolué depuis leur construction en 1964. Pourtant, la ville accueille deux fois et demi plus d'habitants et la circulation a explosé. Nous devons alors aller convaincre, au Canton ou à la Confédération, que des mesures rapides doivent absolument être prises.

Quelque chose que vous pourriez faire de manière concertée au niveau du district ?

Oui, mais au niveau du district, l'enjeu majeur de ces prochaines années reste surtout la solidarité sur le financement des infrastructures de portée régionale. Des équipements qui doivent être aussi financés par les communes qui en profitent, et pas seulement par les communes qui les accueillent et les construisent. En ce sens, nous jouons un rôle central, puisque 22% de la population du district vit en ville de Nyon. Il serait normal que les autres membres du Conseil régional participent à cet effort.

VILLE DE NYON

Ville de Nyon
Place du Château 3 - CH-1260 NYON - Suisse

Morges est une ville heureuse

Près de Lausanne, au cœur du district

Interview de Vincent Jaques, syndic de Morges

A la fois chef-lieu vaudois du district agricole et viticole qui porte son nom et pôle urbain spécifique de l'agglomération Lausanne-Morges (PALM), la Ville de Morges assume pleinement cette double identité. Sa croissance démographique est à l'image de celle de l'Arc lémanique. Morges est passée en dix ans de 13'000 à 14'000 habitants, puis en cinq ans 14'000 à 15'000. Deux ans plus tard, la ville compte aujourd'hui 15'500 habitants. Son syndic, Vincent Jaques, envisage l'avenir avec confiance.



© Sacha Fehlmann

Malgré son fort développement, Morges ne prend pas des allures de banlieue, elle reste elle-même.

Morges bénéficie de l'attractivité de la proche Lausanne, de ses hautes écoles notamment, cette proximité contribue largement à notre prospérité. Morges conserve cependant l'identité d'une bourgade de 15'500 habitants dans laquelle les gens se connaissent. Il n'y a pour ainsi dire pas d'« effet banlieue ». La configuration de la ville, avec un centre historique très dense, notamment la Grand-Rue, proche du lac, favorise la vie sociale.

Il y a vingt ans que la Grand-Rue a été rendue aux piétons et le marché exerce toujours une grande force d'attraction le samedi et le mercredi, au-delà même de ses habitants. Les gens aiment s'y rencontrer.

Mais Morges est aussi un acteur important au sein du PALM…

Oui, c'est vraiment autour de Lausanne que se construit cette agglomération. Avec les communes qui la constituent, nous imaginons le territoire à une échelle plus vaste que celle de la commune. Mais la Morges urbaine ne néglige pas son rôle de chef-lieu d'un district comptant 62 communes. Cela exige beaucoup de concertation, de dialogue, de rencontres.

Nous avons par exemple pu mobiliser plus de la moitié des communes du district autour du grand projet de Centre aquatique Région Morges (ndlr : voir l'article Comment l'ARCAM prend l'avenir en mains). Le tourisme a aussi été régionalisé à l'échelle du district : Morges Région Tourisme va renforcer l'attrait de la région en tirant le meilleur parti de sa vie sociale et culturelle étoffée.

Quel projet pour maîtriser la croissance démographique ?

Le visage de la ville va être modifié en profondeur sur le territoire situé au sud des voies de chemins de fer, près de la gare. Le projet Gare-Sud, qui permettra de loger près d'un millier de personnes, comporte notamment la création d'une nouvelle rue, en quelque sorte une Grand-Rue version XXI^{e} siècle !

Ce projet de réaménagement de la place de la Gare et de la partie longeant les voies comprend de l'habitat, des commerces et des espaces publics. Les travaux sont planifiés à l'horizon 2016-2017.

Morges propose de nombreuses manifestations culturelles qui se caractérisent par leur côté festif et populaire.

La Fête de la Tulipe attire chaque printemps près de 100'000 visiteurs dans le Parc de l'Indépendance, au bord du lac Léman.

Le Livre sur les quais, qui a vécu sa 5^{e} édition en septembre 2014, a conquis les auteurs et les lecteurs dès sa première édition.

Le Swiss Classic British Car Meeting, concentration de voitures et motos anglaises classiques, connaît, début octobre, un grand succès populaire international.

Le Festival d'humour Morges-Sous-Rire reçoit en juin, depuis plus de 25 ans, des artistes prestigieux et attire un public nombreux et fidèle.

Le Théâtre de Beausobre, d'une capacité de 850 places, accueille chaque année plus de 50 spectacles.

Le Théâtre Trois P'tits Tours propose notamment des rencontres avec le public des écoles. La troupe présente chaque saison deux ou trois créations.

morges
VILLE DE MORGES

Ville de Morges
Case postale 272 - CH-1110 Morges - Tél. : +41 (0)21 804 96 40 - greffe@morges.ch - www.morges.ch

L'Ensemble Hospitalier de la Côte

Les soins à la portée de tous

Entretien avec le Directeur général de l'EHC, M. François Jacot-Descombes.

Compétence, Humanité, Responsabilité et Proximité sont des valeurs essentielles pour l'Ensemble Hospitalier de la Côte (EHC). L'établissement multi-sites offre une très large palette de prestations médicales afin d'assurer un suivi complet des patients. Le statut d'intérêt public de cet établissement privé lui permet de répondre parfaitement aux besoins d'une région tout en restant compétitif vis-à-vis des autres acteurs du domaine de la santé.



© Ensemble Hospitalier de la Côte

Comment se fait-il que votre établissement offre une palette de prestations si large ?

Notre volonté est d'être au service de toute une région et de pouvoir assurer l'offre de soins la plus complète possible. Avec nos sept sites, nous couvrons ainsi de manière appropriée une vaste région et offrons la plupart des prestations, de la naissance à la fin de vie. Cette palette complète de compétences nous permet d'assurer une parfaite continuité de la prise en charge du patient. Et notre statut d'acteur privé reconnu d'intérêt public a de multiples avantages.

Justement, quels sont les avantages de cette formule ?

Ce statut nous donne le meilleur des deux mondes. Sur le plan « intérêt public », nous avons conclu un contrat de prestations avec le canton de Vaud et avons donc accepté la responsabilité de missions de santé publique 24h sur 24 et sept jours sur sept, ceci sans sélectionner les patients, quelle que soit leur pathologie. L'aspect privé quant à lui nous donne une grande réactivité, la possibilité de lancer et mener à bien des projets avec une forte autonomie. C'est important pour pouvoir nous adapter à l'évolution de la demande en soins et à la concurrence voulue par la LaMal.

Craignez-vous l'arrivée du privé dans le monde de la santé ?

Ce monde de la santé évolue très vite, notamment au plan de la technologie et des installations. Il y a de plus en plus d'acteurs privés qui sont attirés par les perspectives financières du « marché suisse » de la santé. Là encore, notre statut nous est précieux et les deux aspects se complètent. Le côté privé nous permet de prendre des décisions rapides et en toute indépendance. Et le côté « intérêt public », fait que nous n'avons pas à rémunérer des actionnaires, mais à garantir de pouvoir assurer notre mission de soin sur le long terme au bénéfice des patients de la région.

Avez-vous des exemples ?

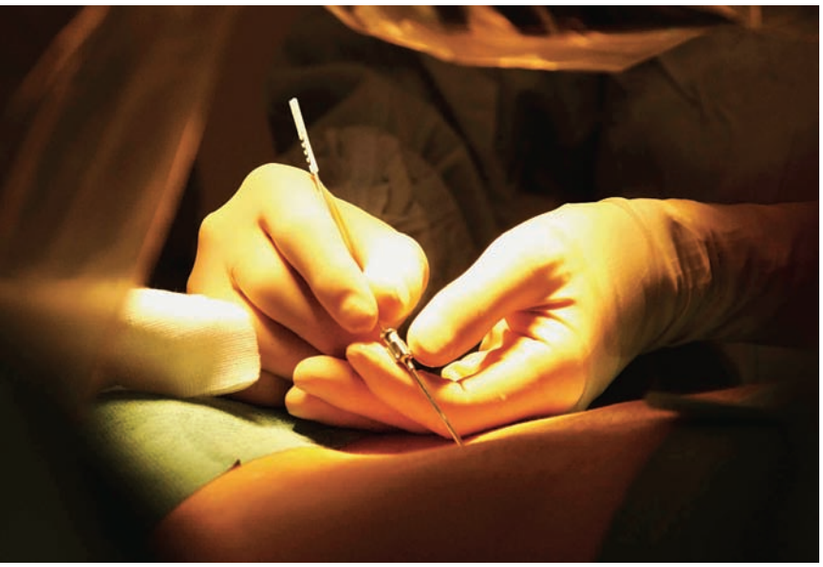
Nous avons récemment constaté qu'une pénurie de médecins de famille s'annonçait dans la région et nous avons choisi de prendre les devants avant que d'autres ne le fassent. Nous avons donc ouvert des cabinets de groupe. Il y en a deux pour l'instant, à l'EPFL à Ecublens et en ville de Morges. Ils comptent chacun sept cabinets de consultation. Cela donne l'opportunité à de jeunes médecins de venir s'installer comme généralistes dans de bonnes conditions.

Quant à la population de la région, elle bénéficie d'une médecine de premier recours fiable. Ce dispositif permet ainsi de réserver les urgences hospitalières à des cas sévères et offre une solution à la population qui n'avait jusqu'ici d'alternative que de consulter aux urgences dans le contexte de pénurie évoqué précédemment.



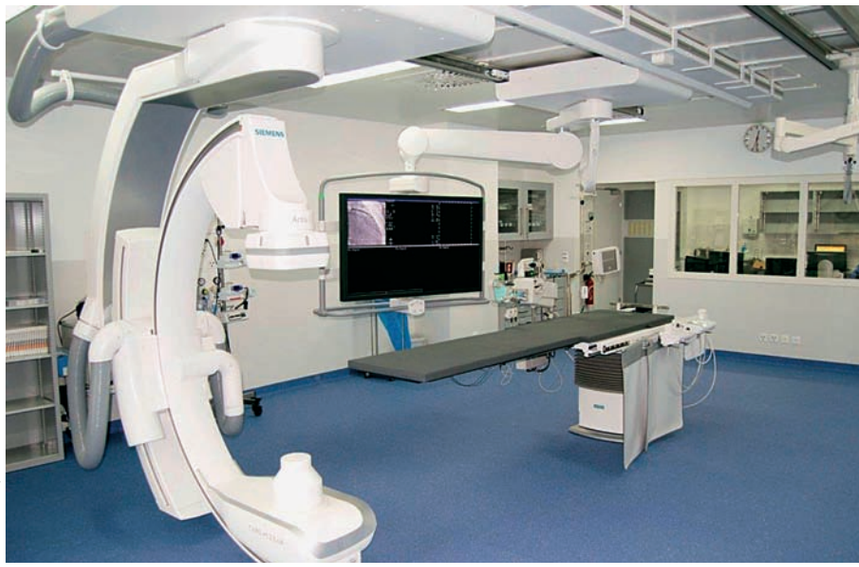
© Ensemble Hospitalier de la Côte

L'Unité de soins aigus aux seniors a ouvert ses portes en mars 2014



Le Centre Lémanique de Neuromodulation, une référence à l'international

© Ensemble Hospitalier de la Côte



© Ensemble Hospitalier de la Côte

Le Centre de cardiologie interventionnelle a fêté sa première année d'activité

Ouverture à l'innovation

De tous temps, l'Ensemble Hospitalier de la Côte a eu la volonté de s'ouvrir à l'innovation. « Cela colle avec notre philosophie de constamment chercher à bien prendre soin des patients, donc de toujours trouver les solutions modernes et adaptées aux problèmes de santé publique de la région », explique François Jacot-Descombes.

Trois exemples illustrent cette tendance :

Unité de soins aigus aux seniors. Depuis peu, quatorze lits de soins aigus de l'Hôpital de Morges sont exclusivement réservés à des seniors. Cela découle d'un constat simple : la population vieillit constamment, on ne soigne pas des seniors comme on le ferait avec des quadragénaires. L'unité de SAS comprend des chambres adaptées et du personnel spécialement formé pour la prise en charge de personnes âgées.

Neuromodulation. Le Centre lémanique de neuromodulation de l'EHC fait autorité au plan international. Il est notamment reconnu comme pôle d'excellence dans le domaine du traitement de la douleur, notamment dans le cadre des douleurs chroniques, qui concerne une frange croissante de la population. L'action sur ces douleurs peut se faire par l'implantation d'un stimulateur électrique agissant directement sur les transmissions nerveuses et interrompant le message de douleur destiné au cerveau, ou l'insertion sous la peau d'un pompe, qui injecte des opiacés directement là où se trouvent les récepteurs nerveux transmettant la douleur.

Centre de cardiologie interventionnelle. Jusqu'alors apanage des hôpitaux universitaires, le cathétérisme cardiaque permet de réaliser des actes diagnostiques ou thérapeutiques sur les vaisseaux cardiaques sans recours à la chirurgie et de manière ambulatoire. L'EHC a ouvert son propre centre en décembre 2013. Il dispose d'une installation moderne en première mondiale. Il offre aux cardiologues interventionnels de la région un plateau technique de dernière génération.

L'EHC en quelques points

- Création en juillet 2000
- 3 missions : soins aigus, réadaptation et hébergement
- 7 sites :
 - Hôpital et EMS d'Aubonne
 - Hôpital de Gilly
 - Hôpital de Morges
 - EMS Nelty de Beausobre
 - EMS Les Pâquis
 - Centre médical Arcades EPFL
 - Centre médical Charpentiers
- 1 nouveau site en 2015 :
 - EMS Parc de Beausobre
- 1400 collaborateurs
- 41 médecins cadres, 136 médecins au total
- En 2013 :
 - 10'045 patients en soins aigus
 - 1'352 naissances
 - 23'436 personnes accueillies aux urgences

Ensemble Hospitalier de la Côte
Ch. du Crêt 2 - 1110 Morges
Tél. : +41 (0)21 804 22 11 - Fax : +41 (0)21 804 28 00
www.ehc.vd.ch

Ensemble Hospitalier de la Côte



© DR

Conseil régional de Nyon

Pour une vie propre entre Genève et Lausanne

« Il faut éviter que notre région soit une parenthèse entre Lausanne et Genève », dit Gérald Cretegny, président du comité de direction de Régionyon, le Conseil régional du district de Nyon, par ailleurs syndic de Gland. Le Conseil régional de Nyon, qui groupe la quasi-totalité des 47 communes du district, est l'outil idoine pour affirmer cette interdépendance et cette volonté à travers la coordination et la planification régionale de projets dans les domaines du développement territorial, de la mobilité, de l'économie, de l'environnement, du tourisme, de la culture et du sport.

Le district de Nyon connaît une forte croissance démographique. Aujourd'hui de plus de 89'000 habitants, la population va augmenter encore de manière importante selon les prévisions, de l'ordre de quelque 30'000 personnes à l'horizon 2030. Les enjeux d'un tel développement doivent être envisagés au niveau régional afin d'en assurer la cohérence, la coordination et la maîtrise.

Porté sur les fonts baptismaux en 2004, le Conseil régional de Nyon traduit une prise de conscience. La solidarité intercommunale s'exprime à travers une stratégie et des projets d'intérêt régional.

Organisation

Les orientations stratégiques du développement régional sont de la compétence du comité directeur (CODIR), composé de 11 membres représentant les différentes sous-régions du district. L'organe législatif du Conseil régional, le Conseil intercommunal, est constitué de délégués des communes, chacune disposant d'une voix par millier d'habitants. Formé d'une équipe d'une douzaine de professionnels, le secrétariat régional, dirigé par M. Patrick Freudiger, accompagne les porteurs de projets (communes ou entreprises), les oriente dans leurs démarches, et pilote lui-même certains projets d'intérêt régional. Le financement du Conseil régional est assuré par une cotisation communale de 20 francs par habitant et une participation des communes en fonction des projets.

Le district de Nyon est l'une des composantes territoriales du Grand Genève, l'agglomération franco-valdo-genevoise, qui regroupe plus de 210 communes et compte environ 925'000 habitants. Le district voisin de Morges, qui possède lui aussi son association de développement (l'ARCAM), fait quant à lui partie du PALM, l'agglomération Lausanne-Morges. Exister entre les deux pôles importants de ces agglomérations que sont Genève et Lausanne n'est pas une mince affaire. Régionyon a pour objectif la maîtrise de la croissance et la coordination des efforts pour maintenir l'attractivité du district. « Nos planifications s'inscrivent de manière cohérente dans l'ensemble de ce territoire, précise Gérald Cretegny, et chaque acteur a un rôle particulier au sein de cette organisation complexe. Il faut que les acteurs locaux en soient partie prenante: c'est l'un des rôles du Conseil régional de relever ce défi pour le district de Nyon ».

Des projets structurants

Dans le domaine de la mobilité, par exemple, un vaste programme de réorganisation des transports publics est en cours, avec un réaménagement de l'ensemble des lignes de bus de la région. Engagé en 2008, ce projet fédérateur, qui devrait aboutir en 2015, porte déjà ses fruits et certaines lignes voient leur fréquentation augmenter. Des trajets sont modifiés pour une coordination optimale avec les quatre gares régionales. Il s'agit aussi d'assurer l'accès à ces gares, notamment par un système de feux télécommandés depuis les bus et par des voies réservées. Ce projet touche toutes les communes du district, et même, au-delà (la commune genevoise de Céligny, ainsi que 4 communes du district de Morges). Il est clair que la vie régionale ne connaît pas les frontières du district, lesquelles peuvent être franchies au nom de l'intérêt régional.

C'est aussi le cas, par exemple, en lien avec le Grand Genève, d'un projet de corridors biologiques (portions de territoire au sein de laquelle la faune peut se déplacer sans obstacle), ou encore, en lien avec l'ARCAM et d'autres partenaires, du projet de Maison des vins pour douze lieux de production entre Nyon et Lausanne, et d'un projet qui ambitionne de remettre en valeur le bois régional et sa filière, de la forêt au produit fini.

Il est devenu difficile, voire impossible, pour certains artisans, de trouver des terrains à un prix autorisant de maintenir une activité économiquement viable. Diverses actions sont ainsi conduites en vue de légaliser des zones qui pourraient permettre d'accueillir des entreprises artisanales et de développer des pôles de compétences.

régionyon
CONSEIL RÉGIONAL
DU DISTRICT
DE NYON

Conseil régional du district de Nyon
10, rue du Marché - CH- 1260 Nyon - Tél. : +41 (0)22 361 23 24 - info@regionyon.ch - www.regionyon.ch

Gland, un village devenu ville

Interview du syndic Gérald Cretegny

Au bord du lac Léman, à mi-chemin entre Lausanne et Genève, la commune de Gland s'est considérablement développée après l'ouverture de l'autoroute Lausanne - Genève en 1964, bien avant la forte croissance de l'Arc lémanique dans son ensemble. Malgré ce bond démographique d'un village d'un millier d'habitants à la fin des années 50 à une ville de plus de 12'600 habitants aujourd'hui, Gland a préservé une sorte d'esprit de village facilitant l'intégration, en même temps que les services communaux ont su s'adapter constamment pour répondre aux défis de cette croissance démographique.

Peut-on dire que l'autoroute s'inscrit comme une sorte d'évènement fondateur dans l'histoire de Gland ?
Oui, comme pour tout l'Arc lémanique, mais avec un accent particulier à Gland. Au moment de la mise à l'enquête pour l'autoroute, à la fin des années 50, le Conseil communal (législatif) avait décidé de faire émerger une ville industrielle du bourg agricole qu'était Gland. Opposée à cette idée, la municipalité avait dû se résoudre à l'appliquer, et tout ce qui a suivi découle de cette décision.

Le plan de zones de l'époque avait institué des zones industrielles. Des entreprises comme Philips s'y étaient installées, ou encore Sécheron. Leurs anciens locaux sont aujourd'hui occupés surtout par des entreprises de service.

Gland a grandi très vite, notamment dans les années 70 à 90, à une époque où d'autres villages ne croissaient que modérément. Ensuite, la commune a surfé sur cette croissance, alors que tout l'Arc lémanique, villes et villages, entraient dans une phase de fort développement. Gland suit ce mouvement aujourd'hui. Dans le plan directeur cantonal, c'est un centre régional, une ville équipée d'une gare et qui est appelée à se développer.

Et l'on retrouve des questions de mobilité liées à l'autoroute…
C'est le problème le plus signalé par les Glandois quand on parle de sécurité. Les routes encombrées, les déplacements difficiles, les bouchons, le goulet d'étranglement des entrées et sorties d'autoroute sont devenus un handicap. L'enjeu de la mobilité est donc essentiel. Les CFF ont promis une cadence au quart d'heure à l'horizon 2030, mais il y a aujourd'hui des doutes sur leur capacité à tenir parole. Des réponses à cette problématique sont aussi cherchées au niveau régional, avec un service de bus plus efficace, des voies réservées et des systèmes de feux télécommandés pour un accès aux gares plus aisé, par exemple.

Pourquoi les gens viennent-ils s'établir à Gland ?
Le nouveau quartier « éco » offrant 450 logements suscite bien sûr de l'intérêt, notamment de la part de jeunes familles, mais aussi de retraités qui préfèrent s'établir dans une ville calme, offrant tous les services de proximité. Il y a de l'intérêt pour ce nouveau type de quartier. Mais en général, une bonne partie des nouveaux habitants viennent par opportunité, parce qu'ils n'ont pas trouvé un logement ailleurs.


© Ville de Gland

Est-ce qu'ils y restent ? Est-ce qu'ils s'intègrent ?
Oui, ensuite nombreux parmi eux se sentent bien à Gland et ils y restent ! Gland a su préserver une sorte d'esprit de village qui fleurit parmi une septantaine de sociétés locales très actives et qui proposent des prestations dans le sport, la culture, les loisirs en général. Elles sont très fréquentées. Une personne qui arrive à Gland et entre dans l'une ou l'autre de ces sociétés, selon ses intérêts, s'intègre rapidement à la commune.

Quels sont les principaux attraits de Gland ?
Pour une famille, c'est une petite ville agréable. On peut y faire toute sa scolarité aux niveaux primaire et secondaire jusqu'à l'âge de 16 ans. L'accueil de jour des enfants est bien développé à travers ses crèches et son réseau de « mamans de jour ». Des activités tant pour la jeunesse que pour les autres membres de la communauté sont offertes. Outre les nombreuses activités sportives et culturelles, et grâce à un partenariat avec Pro Senectute, une toute nouvelle association, « Vivag », développe de multiples activités à l'adresse des seniors.

Gland peut être considérée comme une ville assez sûre, même si elle n'échappe pas au développement de la petite délinquance. La municipalité est consciente de ces problèmes et s'active à la recherche de solutions pérennes. C'est la seule commune vaudoise de plus de 10'000 habitants à avoir confié en 2008 la sécurité à la gendarmerie cantonale.

Greffe municipal
Grand-Rue 38 - CH-1196 Gland - Tél. : +41 22 354 04 04 - greffe.municipal@gland.ch - www.gland.ch

Aubonne, une commune à deux pôles

Interview du syndic Luc-Etienne Rossier

Aubonne, c'est à la fois un bourg moyenâgeux fort bien conservé et un pôle industriel et commercial dynamique sur la Côte, non loin de l'agglomération lausannoise. Bien sûr touchée elle aussi par le fort développement de l'Arc lémanique, cette commune de 3000 habitants nourrit des projets répondant à cet impératif, avec la perspective d'un millier d'habitants supplémentaires à l'horizon 2030. Mais sans perdre ni son âme ni son charme. Luc-Etienne Rossier, syndic d'Aubonne depuis 2011, et par ailleurs vice-président de l'ARCAM, répond à nos questions.

Quand on dit Aubonne, l'image hésite entre le site industriel et le bourg médiéval… Comment s'est opéré le développement de la commune ?

Avant l'arrivée du chemin de fer, Aubonne était une commune de l'importance de Nyon et de Morges. Au 19e siècle, ces deux chefs-lieux se sont développés grâce au rail, alors qu'Aubonne, un peu à l'écart, ne connaissait pas la même évolution. En revanche, Aubonne a pleinement profité de l'ouverture de l'autoroute un siècle plus tard, en 1964, pour l'ouverture de l'Expo. Sinon, Aubonne serait resté un bourg médiéval.

Les implantations industrielles importantes, pourvoyeuses d'emplois, datent de ces années-là, à commencer par Ikea au début des années 70, mais aussi Merck Serono vers 1980. La Société électrique des Forces de l'Aubonne (SEFA) s'est, quant à elle, développée dès le début du XXème siècle. Aujourd'hui, Aubonne est bien sûr concernée par l'expansion économique et démographique de l'Arc lémanique dans son ensemble.

Une commune à deux pôles en quelque sorte, un pôle historique et un pôle industriel et commercial ?

Le fait d'avoir développé des activités industrielles à l'extérieur a permis la sauvegarde du bourg historique. Il est évidemment important de conserver intact ce bourg riche de plusieurs emblèmes architecturaux remarquables, comme l'Hôtel de Ville, par exemple, classé parmi d'autres monuments historiques, mais nous veillons à le maintenir vivant. Nous ne voulons pas d'un bourg musée. Nous nous efforçons de favoriser le maintien d'activités artisanales ou tertiaires dans le bourg, et des commerces de proximité. Nous avons créé un parking public pour faciliter l'accès aux commerces et artisans.

Comment la commune compte-elle loger à terme un millier d'habitants supplémentaires ?

Notre dossier principal, c'est le nouveau Plan général d'affectation (PGA), qui définit de nouvelles zones, avec extension des zones à bâtir. Notre ambition est de parvenir, dans toute la mesure du possible, à accueillir les familles des personnes qui travaillent à Aubonne, si possible non loin des places de travail. Jusqu'ici, la croissance démographique a été de 1 à 2% par an et n'a pas été génératrice de déséquilibres. Nous tenons à accueillir ce millier d'habitants supplémentaires dans de bonnes conditions et à maintenir la cohésion sociale. Des infrastructures sportives sont notamment prévues.



© bourg Aubonne

Quel autre projet vous tient particulièrement à cœur ?

Le projet de fusion avec les trois communes voisines de Montherod, Saubraz et Saint-Oyens me tient à cœur. Une fusion réussie a déjà eu lieu en 2011 avec la commune de Pizy. Je suis convaincu que la solidarité entre communes est la clé qui leur permettra de garder leur destin en mains. Ce projet est en bonne voie. Un vote populaire est prévu en automne 2015. En cas d'approbation, la fusion prendra effet le 1er janvier 2017. La population de la nouvelle commune ascendrait à quelque 4200 habitants.

Dans le domaine touristique, nous vouons un soin particulier, avec les communes partenaires, à l'Arboretum national du vallon de l'Aubonne, dont l'association est présidée par mon prédécesseur, l'ancien syndic Pierre-Alain Blanc.

Je voudrais aussi signaler l'implantation d'une école privée de renom sur le territoire d'Aubonne, La Côte International School (LCIS), qui comptera quelque 800 élèves. A côté de l'école publique, qui offre un enseignement de qualité de la maternelle, en passant par le primaire et le secondaire, LCIS est un atout de plus pour la commune.

Aubonne

Ville d'Aubonne
Place du Marché 12 - CH-1170 AUBONNE Suisse - Tél. : +41 (0)21 821 51 00 - Fax : +41 (0)21 821 51 01 - municipalite@aubonne.ch


© Ville de Morges

Introduire la nature en ville

Interview de Jean-Jacques Aubert, Municipal de la Ville de Morges en charge des infrastructures, des énergies et des espaces publics (IEEP)

Pourriez-vous nous présenter l'offre d'infrastructures de Morges ?

La Ville de Morges dispose d'une patinoire et d'une piscine qui sera associée au futur centre aquatique. Mais mon dicastère concerne avant tout les infrastructures souterraines comme les conduites d'amenée d'eau potable (fournie par une nappe phréatique acquise par la Ville en 1905 au pied du Jura) et de rejet des eaux usées. Citons aussi les deux ports communaux : la Ville de Morges s'efforce d'offrir à la population des places de port mais la demande est forte - le temps d'attente est de 10 ans à l'heure actuelle. En matière de voirie, la Ville de Morges s'appuie sur un réseau d'éco-points, des containers poubelles enterrés dans différents quartiers de la ville qui permettent un premier tri des déchets à la source. Les ordures ménagères sont ensuite acheminées par train souterrain jusqu'à l'usine d'incinération de Lausanne. En outre, les habitants de Morges et des communes environnantes peuvent compter sur la déchetterie proche du centre qui assure la récolte des appareils électroménagers – une bonne manière d'éviter les dépôts sauvages. Cette déchetterie ainsi que les éco-points ont d'ailleurs facilité la mise en œuvre de la taxe au sac selon le principe du pollueur payeur.

Quels sont les chantiers prévus pour améliorer cette offre ?

Le gros projet du moment est sans conteste le futur centre aquatique. Une SA a été formée pour accompagner ce projet qui bénéficiera de financements publics-privés. En parallèle, la Ville de Morges conduit deux projets de parkings souterrains. Le premier sera situé sous les quais et offrira 300 places à proximité de la vieille ville. Le second proposera entre 600 et 700 places près du Parc des Sports de façon à accueillir les usagers du futur centre aquatique. Enfin, la Ville de Morges projette le réaménagement complet du Parc des Sports avec de nouveaux terrains.

Quelle est la stratégie énergétique de Morges ?

La Ville de Morges assure la distribution de gaz naturel carburant en partenariat avec une station-service locale qui permet aux véhicules privés et communaux de faire le plein de gaz. Utilisé principalement pour le chauffage, le gaz naturel distribué via un réseau qui quadrille toute la ville, est certes une énergie fossile, mais il produit moins de CO_2 et de particules fines que le mazout. La Ville de Morges étudie aussi la possibilité d'utiliser les toits des bâtiments communaux pour produire de l'électricité à partir de l'énergie solaire photovoltaïque et thermique. Un mot sur les déchets organiques : ils sont récoltés séparément et acheminés dans un digesteur qui produit du biogaz réinjecté dans le réseau. Un cercle doublement vertueux puisque la récupération de ces déchets prévient la production de méthane. L'utilisation de l'eau de la nappe phréatique située à 680 m d'altitude est tout aussi vertueuse : l'eau potable est turbinée pour produire de l'électricité et casser la pression pendant la descente de la nappe jusqu'aux réservoirs de la Ville.


© Ville de Morges

Quels travaux conduisez-vous en matière d'espaces publics ?

En plus de ses parcs marquants, la Ville de Morges a récemment construit un square urbain sur un domaine privé dans le nouveau quartier des Charpentiers. Ce quartier dispose en outre d'une cour d'école plantée de 5 arbres fruitiers pour enseigner aux enfants les cycles de la nature. Un autre quartier est en cours de construction vers Beausobre : la programmation prévoit un EMS, une garderie, des appartements protégés et de nouveaux espaces végétaux. La Ville de Morges essaie d'introduire la nature en ville dans ce quartier : le parc est entretenu sans désherbants ni engrais, des souches et des bois morts servent d'abri aux animaux, des plantes « vagabondes » attirent abeilles et insectes. Certaines surfaces ne sont tondues qu'une ou deux fois l'an pour préserver la nature. De plus, un verger de 30 arbres a été recréé au nord d'une garderie : il fournit un terrain d'expérimentation privilégié pour les apprentis. Et n'oublions pas le domaine viticole : les vins de Morges sont réputés.

morges
VILLE DE MORGES

Ville de Morges
Place de l'Hôtel-de-Ville 1 - CH-1110 MORGES - Suisse - Tél. : +41 (0)21 804 96 96 - Fax : +41 (0)21 804 96 45 - greffe@morges.ch

Développer notre offre de tourisme vert

Interview de Gisèle Burnet, Municipale de la Ville d'Aubonne en charge de l'instruction publique, des affaires sociales, de la petite enfance, des affaires culturelles et du tourisme



©Ville d'Aubonne

Pourriez-vous nous présenter l'offre scolaire de la Ville d'Aubonne ?

Cette offre s'inscrit dans le cadre de l'association scolaire ASSAGIE qui regroupe 13 communes. Elle comprend 2 établissements : un primaire sur Gimel-Etoy qui accueille 920 élèves et un primaire secondaire sur Aubonne qui reçoit 930 élèves. Les sites d'Aubonne, Gimel et Etoy offrent le même type d'accueil : une cantine scolaire, une unité d'accueil pour les écoliers, un accueil le midi pour les 5ème et 6ème Harmos, un centre des jeunes et les devoirs surveillés. Ces 3 sites scolaires travaillent en synergie et les échanges d'animateurs offrent un point de repère rassurant pour les jeunes. À lui seul, le centre des jeunes d'Aubonne accueille une centaine de jeunes le midi.

Quelles actions menez-vous en faveur de la petite enfance ?

Nos actions dans ce domaine sont liées au réseau AJEMA. En 2015 nous prévoyons d'ouvrir 24 places d'accueil supplémentaires, ce qui portera à 48 le nombre total de places. En préscolaire nous travaillons beaucoup avec les mamans de jour : elles sont 140 pour l'ensemble du réseau AJEMA. En accueil collectif, les parents ont accès à toute l'offre du réseau (37 communes). Ils utilisent beaucoup la crèche garderie Cupidon à Montherod. Par ailleurs, de nombreuses places vont bientôt s'ouvrir à Saint-Prex et Morges. Pour compléter cette offre, nous avons la volonté de développer des places d'accueil avec le secteur privé. Ce projet en est, pour l'heure, au tout début.

Quels sont les temps forts de la vie culturelle à Aubonne ?

Il se passe beaucoup de choses à Aubonne, notamment grâce aux efforts conjugués de la Commission culturelle et de la société de développement, et naturellement des sociétés locales. Premier temps fort, les Aubonn' Apéros ont lieu tous les vendredis soirs de mi-mai à mi-juillet et de mi-août à mi-septembre. Dans ce cadre, les sociétés locales viennent sous les halles pour proposer des animations très diverses : fanfare, diffusion de matches de foot, jeux, musique, lecture de textes… Les Aubonne Apéros réunissent beaucoup de monde ! D'autres événements sont à souligner : la fête biennale du Lapin de Pâques en synergie avec l'APE (vente de livres d'occasion), le Marché de Printemps avec la paroisse et les commerçants, le vide-grenier en collaboration avec l'association éponyme, les commerçants et la bibliothèque, le plus ancien triathlon du canton, l'Exposition Aubonnoise, le Baz'art (exposition artisanale de Noël avec la remise du Prix de la Ville d'Aubonne) ou encore le Père Noël qui passe dans toute la région. Et n'oublions pas la Route Lyrique avec les opéras de Lausanne et de Genève : leurs spectacles d'opéra et de concert ont toujours beaucoup de succès. En outre, de nombreux anniversaires jalonnent la vie culturelle d'Aubonne : les sociétés locales de football et de gymnastique ont fêté leurs 100 ans cette année, tout comme les 50 ans de l'orgue (un concert d'orgue est d'ailleurs organisé le dimanche une fois par mois).

Enfin, la Commission culturelle réunit toutes les sociétés une fois par an pour créer des synergies entre elles (la difficile gestion des déchets inhérente à toute grande manifestation est débattue de manière récurrente à cette occasion).

Comment Aubonne se distingue-t-elle en matière de tourisme et de loisirs ?

En partenariat avec la SDA, la Commune propose des visites guidées organisées sur demande, avec ou sans conférence. Il existe également des visites autoguidées avec dépliants (nous réfléchissons à la mise à disposition à terme d'audioguides). Notre territoire est réputé pour l'Arboretum, le Signal de Bougy (avec le parcours d'accrobranche), le Parc Jurassien, le Parc Régional et la possibilité de déguster du vin, du chocolat, du fromage de chèvre...

C'est pour mettre en valeur cette grande richesse que nous envisageons l'adoption du vélo électrique pour relier la gare d'Allaman, l'Arboretum et le Signal de Bougy. Reste à fournir un accueil approprié aux touristes : je rêve d'une auberge de jeunesse (qui attend encore ses locaux), de chambres d'hôtes et d'un hôtel pouvant accueillir de 40 à 60 personnes pour développer notre offre de tourisme vert.

Ville d'Aubonne
Place du Marché 12 - CH-1170 AUBONNE Suisse - Tél. : +41 (0)21 821 51 00 - Fax : +41 (0)21 821 51 01 - municipalite@aubonne.ch

AUBONNE

HISTOIRE | CULTURE | MUSIQUE | SPORTS








Aubonne

FÊTE DES AMIS DE L'HÔPITAL D'AUBONNE

Vide-Grenier à l'Allée du Chêne

Marché de Printemps et Terre Nouvelle

LOTO AUBONNE

APE TTT

Café des Mamans

Musique et instruments: la découverte!

GYM AUBONNE

ASSAGIE

COCHE COMMISSION CHSUISSE ETRANGER AUBONNE

BIBLIOTHÈQUE JEUNESSE AUBONNE

38e COURSE DES VIGNES AUBONNE - SIGNAL DE BOUGY

AUBONNE LAPIN DE PÂQUES

Concert 50 ans de l'orgue

1er AOÛT 2014

ECHO DU CHÊNE AUBONNE

TROUPE DE THÉATRE LA DENTCREUZE

Centre Culturel et Sportif du Chêne d'Aubonne

LE FC CHÊNE-AUBONNE FÊTE SON 100e ANNIVERSAIRE

Ateliers de théâtre du Comsi

SAMEDI 20 SEPTEMBRE 2014 Aubonne Gourmande

Aubonn'Apéros

AUBONNEXPO

Le THéâTre Comça

SOCIÉTÉ DES AMIS RÉUNIS D'AUBONNE

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE

SDA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT D'AUBONNE ET ENVIRONS

Bord 30 triathlon D'AUBONNE 8 septembre 2014

FÊTE DES COMMERÇANTS D'AUBONNE

Baz'Art au château

PRIX DE LA VILLE D'AUBONNE

Maîtriser le développement urbanistique de la Ville

Entretien avec Mme Fabienne Freymond Cantone, municipale en charge de l'urbanisme et des ressources humaines.

La ville de Nyon entend gérer son développement urbanistique de manière cohérente. Certes, il faut accueillir de nouveaux habitants et des entreprises, mais pas n'importe comment.



© DR

Après plusieurs décennies, le visage de la ville de Nyon a bien changé
La ville va bientôt dépasser les 20'000 habitants. C'est surtout ces dernières trente années qu'elle a connu une forte croissance démographique. Un développement surtout causé par Genève, qui a favorisé l'accueil de nombreuses entreprises sur son territoire, sans construire les logements nécessaires à l'afflux de population qui allait en découler. Celui-ci s'est déversé en partie sur notre ville qui est à 12 minutes en train de Genève et où la qualité de vie est exceptionnelle. Nous avons remarqué que ce développement genevois a surtout fait venir à Nyon des personnes avec un certain niveau de salaires.

Avec quelle conséquence ?
Les prix de l'immobilier ont explosé. Notre gros enjeu aujourd'hui est de poursuivre un développement maîtrisé de la ville de Nyon tout en garantissant à ses habitants, notamment ses jeunes, de pouvoir y rester vivre.

Comment vous y appliquez-vous ?
Notre grande chance, c'est que la ville possède de nombreux terrains, ce qui lui garantit une maîtrise du foncier. Au travers de plans de quartiers, nous exigeons des projets immobiliers mixtes en population et utilisations, utilisant l'outil des conventions. Nous proposons aux privés et promoteurs des avantages, comme par exemple une densité de construction plus forte que prévue, et exigeons en retour que les projets suivent notre politique de mixité.

Et ça marche ?
Cela marche d'autant plus que cette situation avait déjà été bien anticipée. L'ancien chef du service de l'urbanisme, Espero Berta, avait durant trente ans fait déjà la promotion de cette mixité. Nyon n'a donc pas de quartiers-ghettos aujourd'hui.

Et au plan des zones industrielles ?
Il y a aussi un héritage très positif du passé, avec des terrains achetés qui permettent, maintenant, d'offrir des possibilités d'extension à nos entreprises locales. Aujourd'hui, nous offrons plus d'emplois à Nyon qu'il n'y a d'actifs ; et nous travaillons en ce moment à permettre à nos artisans et PME de pouvoir rester et se développer à Nyon. Mais les logements et les emplois ne sont pas tout. Nous devons considérer la gestion de l'espace de manière globale.

Comment cela ?
Nous devons aussi garantir une ville agréable pour ses habitants, ses actifs et visiteurs. C'est pourquoi les espaces publics sont un gros enjeu pour moi. Pour cette ville qui change, qui grandit, il est important que la qualité de vie reste autant bonne, voire devienne meilleure, ceci au travers du soin que l'on apportera aux lieux publics, aux parcs, et surtout au bord du lac. C'est une question de cohérence globale.

400 employés de la Ville

Fabienne Freymond Cantone est en outre responsable politique des Ressources humaines pour l'entier du personnel communal, soit environ 400 employés. En passant d'une taille de bourg à celle de capitale régionale, la Ville de Nyon est aussi passée d'une PME à une grande entreprise, qui doit gérer son personnel de manière moderne. Le gros enjeu actuel est la révision du statut du personnel communal, fondé dans les années 1960. L'enjeu maintenant est de proposer aux employés de la commune un cadre de travail attractif, en phase avec les besoins de la vie actuelle comme la conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle, respectant l'équité de traitement et permettant la maîtrise de la croissance de la masse salariale. Beau défi !

Fabienne Freymond Cantone, municipale, députée, Nyon
3, place du Château - CP 1112 -1260 Nyon - Tél. : +41 (0)22 363 82 82 - Fax : +41 (0)22 363 81 81
freymond.cantone@nyon.ch - www.nyon.ch



© Loesingen-Marazzi

Préparer l'arrivée de nouveaux habitants

Interview de Thierry Genoud, Municipal de la Ville de Gland en charge des Bâtiments et de l'Urbanisme

Quels sont les grands enjeux de l'aménagement du territoire à Gland ?
Le secteur est extrêmement mis sous pression par l'arrivée de nouveaux habitants, ce qui nous a conduits à développer plusieurs projets d'extension urbanistique. Nous avons lancé la révision du plan directeur communal et du plan général d'affectation. Par ailleurs nous nous sommes dotés de plusieurs plans partiels d'affectation (PPA). Un PPA proche de la gare prévoit l'accueil de 600 à 700 habitants et autant de places de travail. Un même objectif anime le projet de développement Gare Sud : en cours d'étude, il prévoit des logements, des activités et des services publics sur une superficie de 7 ha dont la Commune est propriétaire. Dans le quartier de Mauverney, la Commune accompagne les habitants dans leur volonté de densification. À moyen terme enfin, elle envisage de réviser le schéma directeur pour l'Ouest de la Commune : daté de 2006, il prévoyait alors 5 000 habitants et 5 000 places de travail. Ces chiffres devront être revus à la hausse pour les 15-20 ans à venir.

Pourriez-vous nous parler des dernières réalisations urbanistiques ?
L'écoquartier d'Eikenøtt (qui signifie « gland » en norvégien) est emblématique à cet égard. Il totalise 70 000 m² de terrains, 450 logements et 1 bâtiment d'activités de 3 500 m² qui sera inauguré en août 2014. S'y ajoutera un bâtiment de 50 logements subventionnés qui devrait être livré d'ici la fin 2014. En parallèle, des propriétaires privés ont procédé à la démolition de plusieurs anciennes maisons dans des zones d'habitat collectif pour construire des bâtiments regroupant plusieurs appartements. De même, 22 appartements devraient être construits à la place de 3 maisons individuelles cette année, également dans le secteur privé.

Pourriez-vous nous présenter les grands projets d'aménagement à Gland ?
Tous les services communaux sont à adapter à l'arrivée de la nouvelle population. Un gros travail de mise à niveau doit être réalisé pour les bâtiments scolaires, parascolaires et les lieux d'accueil de la petite enfance. Nous envisageons de surélever les bâtiments scolaires afin de mieux moduler l'impact de la nouvelle population. Cette surélévation permettra d'anticiper l'arrivée de nouveaux élèves pour les 15 prochaines années. De même, dans les domaines de la culture, du sport, du commerce et du divertissement, la tâche est importante pour permettre de garantir une qualité de vie à nos citoyens.

Comment la ville de Gland promeut-elle l'urbanisme durable ?
Notre vision est de doubler l'utilisation des énergies renouvelables sur les 25 ans à venir. Pour ce faire, nous développons des actions en faveur des capteurs solaires et du changement des systèmes de chauffage : nos modalités de financement ont eu tant de succès que notre budget 2014 était épuisé dès la fin juin ! En 2015 nous mettrons l'accent sur la réhabilitation des bâtiments anciens. Le collège des Perrerets fait l'objet d'un important chantier : ses installations techniques seront revues et sa façade complètement rénovée. Les travaux, qui porteront d'abord sur une moitié du complexe, s'élèveront à 6 millions de francs.



©Ville de Gland

L'éco-quartier d'Eikenøtt à Gland

De plus, la Commune est très attentive à la mixité des affectations entre le logement, le commerce, l'artisanat et l'administration. Elle s'engage aussi dans un important projet de géothermie profonde : représentée par la SEIC au sein d'un pool d'investisseurs, elle espère que les forages exploratoires débuteront d'ici 2015 à 5 km sous nos pieds pour alimenter à terme la moitié Nord ou Est de la ville.

En attendant c'est au quotidien qu'elle s'implique à travers les plans de mobilité pour les entreprises présentes sur son territoire, la politique de stationnement et la promotion du covoiturage pour les pendulaires, le projet de passage inférieur sous les voies CFF avec un accent mis sur la mobilité douce, l'amélioration des conditions d'accueil des voyageurs à la gare pour dynamiser les transports publics et faciliter le transfert modal par train vers Lausanne et Genève ou encore, au niveau régional, la volonté de rabattre sur les gares les habitants des villages voisins.

VILLE DE Gland

Municipal de la Ville de Gland en charge des Bâtiments et de l'Urbanisme
Grand Rue 38 · CP 320 · CH-1196 Gland - Tél. : +41 (0)22 354 04 04 - Fax : +41 (0)22 354 04 19 - www.gland.ch



© Ville de Nyon

Equipements : un retard à rattraper

Entretien avec M. Claude Uldry, Conseiller municipal de la ville de Nyon en charge des bâtiments, des finances et d'informatique et population

La ville de Nyon est en mutation et ses équipements doivent suivre. Ce qui impliquera d'importants investissements, et des répercussions sur les finances communales.

Quels projets concernent votre département des bâtiments ?

Par le passé, nous avons pris un certain retard en matière d'équipements, mais aussi d'entretien de nos bâtiments. Nous avons donc de nombreux projets en cours. Non seulement pour rattraper ce retard, mais aussi anticiper l'avenir, vu les différents plans de quartiers qui vont se développer et accroître notre population.

Quels investissements sont au programme?

Nous avons surtout de grands projets en matière d'équipements scolaires, notamment la construction de trois nouvelles écoles pour un montant total de 130 millions de francs. La plus grande sera le complexe scolaire et sportif du Reposoir, avec une piscine et trois salles de gym. Un autre établissement, le site secondaire de Nyon-Marens, sera quant à lui agrandi pour accueillir une vingtaine de classes supplémentaires. Quant à l'école du Couchant, tous les bâtiments existants seront démolis au profit d'un nouveau bâtiment qui verra sa capacité augmenter. Ces trois projets seront mis à l'enquête cette année encore et devraient être réalisés pour 2016-2017.Une fois cela terminé, il restera à rénover lourdement une partie du complexe de Nyon-Rocher et l'école du centre ville.

Et à part les infrastructures scolaires ?

Nous projetons aussi la création d'une nouvelle salle de spectacles pour l'Usine à gaz, d'une capacité de 200 places et pour un montant de 13 millions. Aussi, nous prévoyons de réaffecter un de nos bâtiments communaux en auberge de jeunesse. Ce sera une transformation très lourde. Je citerais encore la construction d'une nouvelle déchetterie au nord de la Ville, avec un bâtiment pour la voirie, le tout pour 17 millions de francs. Enfin, nous prévoyons encore la rénovation de la piscine de Colovray en marge de la construction d'une halle multisports estimée elle, en 2007, à 25 millions de francs.

Combien de bâtiments la Ville possède-t-elle ?

Une soixantaine. Mais nous essayons toujours de faire des acquisitions quand l'occasion se présente, comme avec la pisciculture au bord du lac que nous avons racheté récemment. Ou comme la Villa Gubler, dans laquelle nous sommes en train d'aménager une Unité d'accueil pour écoliers (UAPE) afin de pouvoir recevoir une centaine d'enfants.



Complexe scolaire du Reposoir

Avec autant d'investissements prévus, comment vont vos finances ?

Comme le reste du canton, nous connaissons plutôt de bonnes surprises ces dernières années à l'heure des comptes. Mais il faut relativiser cette situation apparemment saine. Car nous avons quand même pour 142 millions de dettes et les dépenses liées aux écoles n'ont pas encore réellement déployés leurs effets. Nous avons même la deuxième plus importante dette par habitant du canton. Notre budget de fonctionnement avoisine les 192 millions de francs. Nous avons heureusement de la chance d'avoir un tissu de population qui nous assure une capacité contributive stable. Il n'empêche, notre taux d'imposition de 61 points est parmi les plus bas du canton. Vu les gros investissements scolaires à court terme, notamment le projet du Reposoir, nous avons proposé une augmentation de cinq points lié à ce projet.

VILLE DE NYON

Ville de Nyon
Place du Château 3 - CH-1260 NYON Suisse - Tél. : +41 (0)22 363 82 82 - Fax : +41 (0)22 363 81 81 - greffe@nyon.ch



© Eddy Mottaz

Trois piliers pour soutenir la Culture

Entretien avec Olivier Mayor, conseiller municipal de la ville de Nyon en charge de la Culture, des Travaux et de l 'Environnement.

Ville d'art et de Culture, Nyon privilégie cette voie au service du bien-être de sa population. Les autorités municipales entendent poursuivre leur soutien aux acteurs et lieux culturels locaux.



© Eddy Mottaz

Quelle place occupe la culture pour la Ville de Nyon ?
J'ai coutume de dire que la culture est l'oxygène de la vie. Au même titre que les tuyaux des services industriels, la culture et l'art ont leur place essentielle en Ville de Nyon. Beaucoup de gens associent Nyon à sa manifestation phare, le Paléo Festival. Mais c'est beaucoup plus que cela. Notre ville dispose d'une offre culturelle extrêmement variée et complète.

Comment la soutenez-vous ?
Nous sommes attentifs à organiser nos soutiens de manière cohérente. La politique des aides, ce n'est pas juste donner de l'argent, mais faire aussi que cela ait du sens. Notre politique culturelle est celle des trois piliers. Le premier, c'est de soutenir massivement les points forts, tels que des lieux comme l'Usine à gaz ou les divers musées, mais aussi des événements, comme le Festival des Arts Vivants (FAR) et celui de Visions du Réel qui a une portée de renommée mondiale. Ces « locomotives » culturelles doivent tirer vers le haut le deuxième pilier de notre politique qui est de soutenir la diversité culturelle, en encourageant la création individuelle. Enfin, le dernier pilier, c'est celui des conditions cadre, donc des infrastructures. L'art a besoin d'espaces pour s'exprimer. Ce dernier pilier est en complète coordination avec les services de l'urbanisme et des constructions.

Avez-vous des projets en particulier dans ce domaine ?
Actuellement, nous sommes en plein dans la construction de la salle supplémentaire qui viendra enrichir l'offre de l'Usine à gaz. Le Musée du Léman est quant à lui concerné par une extension. Nous planifions aussi une mise en valeur de l'amphithéâtre. Ceci parmi les principaux projets. Mais il en existe bien d'autres, plus modestes, mais tout aussi indispensables.

Votre politique culturelle est-elle suivie par les Nyonnais ?
Nous ne pourrions rien faire sans les acteurs culturels. Et la Ville de Nyon bénéfice d'un tissu associatif extrêmement dense et actif avec énormément de bénévoles prêts à s'investir pleinement. C'est une chance.

Partager l'espace public

Travaux & Environnement est l'autre service sous la responsabilité d'Olivier Mayor. Son activité est constamment soumise à des principes de développement durable. « A chaque fois que nous devons refaire une route, nous ne faisons pas que remettre du goudron, mais nous repensons l'espace public vers une réalité d'aujourd'hui ». En ce sens, l'espace public n'est plus uniquement réservé au trafic routier, mais les transports publics et la mobilité douce en général sont mieux encouragés. « C'est essentiel. Nous sommes la deuxième gare du canton. La moitié de notre population travaille à Genève ou Lausanne. Dès lors, chaque transfert modal réussi, diminue d'autant les nuisances liées au bruit, à la qualité de l'air et de la congestion du trafic au centre-ville. Tous y sont gagnants ».

Corollaire de cette ville qui se densifie, l'environnement est aussi un enjeu majeur. « Le besoin de nature en ville se fait sentir et nous cherchons par divers projets à assurer la biodiversité sur notre territoire, comme par l'installation de ruches urbaines ». La récolte des déchets est ainsi clairement étagée entre collecte au porte-à-porte, aménagements d'éco-points pour les recyclables et enfin construction d'une nouvelle déchetterie centralisée pour les encombrants.

VILLE DE NYON

Ville de Nyon
Place du Château 3 - CH-1260 NYON Suisse - Tél. : +41 (0)22 363 82 82 - Fax : +41 (0)22 363 81 81 - greffe@nyon.ch



© DR

Favoriser les démarches proactives

Interview de Jean-Christophe de Mestral, Municipal de la Ville d'Aubonne en charge des Finances, de la Mobilité, des Transports publics et de la Sécurité publique

Quel regard portez-vous sur la situation financière de la Ville d'Aubonne ?
La situation est bonne puisque la Commune n'est pas endettée. Malgré cette position enviable, notre marge d'autofinancement a tendance à diminuer pour devenir inférieure à nos besoins : 700 CHF par habitant en 2013 contre 1 000 CHF souhaités pour être confortable. Cette évolution, due aux charges étatiques et intercommunales, pourrait s'aggraver avec la future réforme de la taxation des entreprises... à moins que des mécanismes de compensation soient institués. Cela dit, la structure du bilan est saine. Nous pouvons donc nous lancer dans des projets tels que le nouveau bâtiment scolaire et la fusion à 4 communes.

Quels sont les points forts de l'offre de transports à Aubonne ?
Aubonne a la chance d'être sur la ligne Lausanne-Genève, très fréquentée. Depuis Allaman on compte 1 train toutes les 15 mn en direction de Lausanne et un toutes les 30 mn en direction de Genève. De plus, plusieurs lignes de bus desservent Allaman au départ d'Aubonne. La fréquence des bus à destination d'Allaman a d'ailleurs été augmentée : il en passe un toutes les demi-heures, et un toutes les 15 mn aux heures de pointe. Cette augmentation de fréquence a été cofinancée par la Commune d'Aubonne et intégrée à l'horaire officiel. Par ailleurs, la Commune a mis en place les bus pyjamas le week-end. Il s'agit de taxis qui circulent à partir de 11 heures du soir et véhiculent les voyageurs arrivés par les derniers trains. Enfin, la Commune étudie la faisabilité d'appliquer le « concept mobility ».

Comment promouvez-vous les transports publics et la mobilité douce ?
Dans ce domaine, la Commune veille à écouter la population et à être proactive. Sans attendre qu'un horaire soit modifié, elle préfère rajouter une ligne de bus, la financer et l'intégrer à l'horaire si elle est suffisamment fréquentée. Cette démarche a été appliquée à la demande de Merck Serono et La Côte International School : un concept a été mis en place, suivi d'un programme de cofinancement et de la signature d'un accord. C'est cet accord qui a permis d'augmenter la fréquence des bus à 15 mm aux heures de pointe. Sur le front de la mobilité douce, un fonds communal subventionne notamment les habitants pour l'achat de vélos électriques. L'intégration de voies pour vélos est également étudiée pour tout projet de réfection des routes. De même, le Conseil communal a demandé une étude sur l'éventuelle installation de bornes électriques pour les vélos et les voitures. Ce projet dépendra de la demande de véhicules électriques.



© Jean-Christophe de Mestral

Gare d'Aubonne

Pourriez-vous nous présenter les chantiers en cours et à venir en matière de circulation et de voirie ?
Le principal chantier en cours est l'aménagement de la zone 30 km/h. Il s'agit d'une longue histoire : tout a commencé avec la signature d'une pétition de 524 citoyens. Trois zones 30 km/h ont finalement été délimitées dans un quartier résidentiel, la partie école et la vieille ville. Ça n'a pas été simple car la route cantonale traverse la vieille ville et aucune route cantonale n'était passée à 30 km/h jusque là. À cette révolution s'en ajoute une autre : la création à tous les carrefours de la priorité à droite, qui obligera les conducteurs à changer leurs habitudes. Dans un deuxième temps, nous passerons peut-être à 20 km/h dans la zone école. Cela rendrait les piétons prioritaires et donnerait un signal fort pour le projet de nouvelle école. À plus long terme, nous envisageons de relancer le projet cantonal de contournement d'Aubonne pour éviter que les poids lourds, très nombreux à desservir les gravières sur l'axe Jura-Léman, traversent la ville. C'est un projet de très longue haleine qui bénéficiera aux camions comme aux riverains.

Commune d'Aubonne
Place du Marché 12 - Case postale 133 - CH-1170 Aubonne

Un nouveau réseau de communes pour une abondance d'eau potable

Interview de Claude Moinat, Municipal de la Ville de Cossonay en charge du Service des eaux et épuration, des Services industriels, des Routes et chemins et des Finances

Pourriez-vous nous présenter les chantiers du Service des eaux et épuration ?
Ces chantiers comprennent deux parties : le PDDE (Plan Directeur De la Distribution de l'Eau) et le PGEE (Plan Général d'Evacuation des Eaux). À l'heure actuelle, la Commune de Cossonay développe son réseau d'eau potable en collaboration avec 7 communes de la région. Ce regroupement de communes exploitera ainsi trois sources importantes d'approvisionnement en eau potable, deux sont situées au pied du Jura aux lieux-dits « Les Mousses » et « Vuichime », une est constituée par la nappe phréatique du bois du Sépey. Dans le cadre du développement de ce réseau, ces communes ont construit ensemble un nouveau réservoir, d'une capacité de 3 500 m^3. Celui-ci et l'ensemble du nouveau réseau seront mis en exploitation au printemps 2015.

Initié à la demande du canton, le PGEE est achevé depuis 2 ans et demi déjà. La Commune de Cossonay a mis à l'étude les mesures les plus urgentes pour assurer l'évacuation des eaux usées et claires, en parallèle avec l'augmentation de la population. Parmi ces mesures, l'assainissement de la Vieille Ville, soit la mise en séparatif de son réseau d'égouts, est un objectif important.

Quelle est l'offre des Services industriels aux particuliers et aux entreprises ?
La Commune de Cossonay a la chance de posséder sur son territoire le siège d'une société de distribution de gaz naturel, « Cosvegaz ». Ainsi, le réseau de gaz naturel dans notre localité est très développé et pratiquement toutes les constructions nouvelles depuis les années 1980 profitent de cette énergie. S'agissant de l'électricité, la Romande Energie est le distributeur actif sur notre territoire.

Pourriez-vous nous parler des travaux en cours ou à venir en matière de voirie ?
J'utilise l'équipe du secteur communal des travaux et de la voirie, composée de 5 employés et 1 apprenti pour assurer l'entretien courant des routes et chemins, de même que le salage et le déneigement durant l'hiver. L'équipe de la voirie est également sollicitée pour vérifier le bon état et le bon fonctionnement des infrastructures (collecteurs, conduites, etc.). En revanche, la Commune de Cossonay a choisi d'externaliser les réparations importantes de son réseau routier.

Quel regard portez-vous sur la situation financière de la Ville de Cossonay ?
La situation financière de la Commune est équilibrée. À l'avenir, son évolution dépendra du coût des travaux d'infrastructures qui sont d'ores et déjà programmés. Je pense bien sûr aux mesures découlant du PGEE et du PDDE, qui s'échelonneront sur une durée de 30 à 40 ans. Dans l'immédiat, il s'agit de mener à bien 3 importants chantiers : l'aménagement d'un bassin de rétention d'eau pour diminuer les volumes d'eau dans les rivières et ruisseaux en cas de fortes pluies et orages, le remplacement d'anciennes conduites en mauvais état ou sous-dimensionnées et la création de nouvelles conduites pour les nouveaux quartiers et la mise en service d'un nouveau puits « vortex » pour l'évacuation des eaux claires et usées, l'actuel puits étant au maximum de sa capacité.


© Ville de Cossonay

Sondages préliminaires pour le nouveau puits « vortex »

Plus largement, je pense aussi au développement urbanistique de Cossonay qui devrait générer des rentrées d'argent supplémentaires. Ces recettes nouvelles nous permettront de réaliser les travaux d'infrastructures engendrés par l'accroissement de la population, sans que nous ayons à nous endetter outre mesure. Par ailleurs, la Commune de Cossonay a su prendre les mesures qui s'imposaient pour réaliser et entretenir régulièrement toutes les infrastructures (routes, services industriels, écoles, etc.), toujours plus coûteuses à assumer pour une collectivité.

Commune de Cossonay
Rue Neuve 1 - CH-1304 Cossonay - Tél. : +41 (0)21 863 22 00 - secretariat@cossonay.ch - www.cossonay.ch



© Ville d'Aubonne

Aider les jeunes à prendre leur place dans la société

Interview d'Eric Muller, Municipal de la Ville d'Aubonne en charge des Domaines, des Parcs, de la Voirie, des Déchets, de la Jeunesse et du Service du feu

Quels sont les axes majeurs de la politique jeunesse d'Aubonne ?

Notre politique jeunesse est avant tout une politique de prévention pour les élèves en âge scolaire, de 11 à 17 ans. Dans cette optique, un centre d'animation a ouvert sers portes en 2001 : géré par des animateurs professionnels, des auxiliaires, des civilistes et des parents, il propose des activités sur tout l'arrondissement scolaire en lien étroit avec les centres d'Etoy et Gimel. Cette synergie permet aux collaborateurs et aux jeunes d'aller et venir d'un centre à l'autre. Le but de cette politique de prévention est d'être à l'écoute des jeunes, de leur fournir un interlocuteur adulte autre que l'école et les parents, de cultiver leur estime de soi et de les aider à prendre leur place dans la société. Pour ce faire, la Commune est en étroite collaboration avec l'école tout en distinguant le rôle de l'animateur, qui établit une relation de confiance avec le jeune, et celui de l'enseignant. Les animateurs participent d'ailleurs à des programmes de prévention sur l'alcool, le tabac, Internet... dans le cadre des écoles.

Pourriez-vous nous présenter les activités du Centre des Jeunes ?

Les 3 centres d'animation travaillent selon 2 axes. Le premier axe est l'animation proprement dite, organisée le soir, le mercredi après-midi et le samedi matin. Il s'agit d'activités ludiques comprenant des jeux, des tournois, du sport, la préparation de repas (avec l'organisation d'un concours de cuisine récemment), des cours de musique, des ateliers animés par un menuisier ébéniste, des reportages vidéos, des sorties à l'Europarc, des laser games… Les jeunes participent également aux fêtes de village, aux activités des sociétés locales, aux Girl's Days… À l'automne 2013, 13 jeunes sont partis au Burkina Faso pour un voyage humanitaire avec Nouvelle Planète : ils en sont revenus très enthousiastes ! Le deuxième axe concerne l'accueil parascolaire après la pause de midi : 80 à 100 jeunes sont accueillis chaque jour pendant une demi-heure à une heure dans un endroit encadré par des adultes.

Quels sont les principaux atouts environnementaux d'Aubonne ?

Aubonne est un vieux bourg historique situé sur une colline proche de la rivière éponyme. En outre, elle accueille sur son territoire une partie de l'Arboretum du Vallon de l'Aubonne ainsi que la piste Vita et de nombreux sentiers pédestres que nous entretenons. La Commune est également propriétaire de l'Armary, un bief qui assure l'arrosage sous pression des cultures et la production d'électricité par une mini-turbine. Aubonne est aussi fière de ses 500 ha de forêts et pâturages au sud du col du Marchairuz qui domine le bassin alémanique. Ces



©Ville d'Aubonne

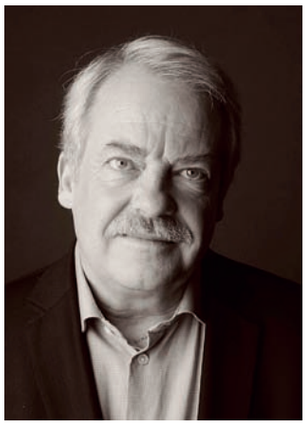
les jeunes et les animateurs ayant participé au camp humanitaire au Burkina Faso à l'automne 2013

espaces appréciés des éleveurs abritent 2 chalets d'alpage et 2 refuges que les vacanciers peuvent louer à la demande. Ils pourront admirer les murets typiques en pierres sèches et parcourir les pâturages boisés, à pied l'été et à raquettes l'hiver. La Commune se distingue aussi par ses massifs floraux de grande qualité et sa production propre de plantes, en accord avec son envie d'originalité. L'écrin de verdure, entretenu par des vaches Highland tout le long des contreforts de la vieille ville ainsi que la mise à disposition des forêts pour les installations d'accrobranches, participent tout autant à l'attractivité d'Aubonne.

Pourriez-vous nous parler des chantiers en cours ou à venir en matière de voirie ?

Nous construisons actuellement de nouvelles serres communales pour produire une bonne partie des plantes qui agrémentent nos massifs. Par ailleurs nous envisageons de doter la voirie d'un nouveau dépôt et l'équipons d'outils adéquats (balayeuse, équipements pour la neige, etc.) tout en maintenant des équipes compétentes au sein de la commune pour faire le lien avec la population et faire remonter ses remarques à la municipalité. De plus, Aubonne a adopté la fauche écologique tardive, conformément à la charte signée avec Pro Natura, pour maintenir fleuris les nombreux chemins et talus, les laisser produire leurs graines avant le fauchage et permettre à la faune de jouir de lieux propices. La Commune projette enfin de renouveler la place de Jeux, un haut-lieu de rencontre et d'intégration pour les familles de diverses origines.

Ville d'Aubonne
Place du Marché 12 - CH-1170 AUBONNE Suisse - Tél. : +41 (0)21 821 51 00 - Fax : +41 (0)21 821 51 01 - municipalite@aubonne.ch



© DR

Priorité à la densification et la qualité urbaine

Interview d'Yves Paccaud, Municipal de la Ville de Morges en charge de l'aménagement du territoire & développement durable (ATD2)

Quelles sont vos priorités en matière d'aménagement de Morges ?

Morges étant une ville de 4 km², ma priorité va à la densification conformément au Plan directeur cantonal. Cela implique une qualité urbaine maximale. Actuellement nous avons plusieurs plans partiels d'affectation : un projet de densification près de la gare de Morges (il s'agit d'un quartier d'environ 1 000 habitants et 400 appartements) et 2 grands projets d'écoquartiers à l'Ouest de Morges qui totalisent 2 500 habitants-emplois (1 500 habitants à La Longeraie et 400 à L'Eglantine). Un autre projet est sur le point de démarrer : déjà approuvé par les instances cantonales, il concerne le site des Fonderies dans la zone industrielle située à l'entrée Est de la ville de Morges. 108 appartements accessibles seront construits dans ce cadre.

Quelle est la contribution de Morges au Plan d'agglomération Lausanne Morges (PALM) ?

Située dans la partie la plus à l'Ouest de l'agglomération, la Commune fait partie du comité de pilotage du PALM depuis ses débuts. Elle fait partie des villes moteurs avec Lausanne par le biais du Schéma directeur de la région morgienne. De nombreuses mesures du PALM concernent Morges : la mobilité douce, la requalification de la RC1, la route cantonale du lac qui sera dotée de pistes cyclables, des projets de passages sous voies, de giratoires…

Comment soutenez-vous les transports publics et la mobilité douce ?

Président des Transports publics morgiens, j'ai soutenu activement les efforts considérables déployés par la Commune depuis 10 ans pour promouvoir les transports publics. Cette politique volontariste s'est traduite par une augmentation des cadences et de l'offre : la desserte a été élargie jusqu'à Bussigny, au quartier de La Bourdonnette dans le bas de Lausanne, Lully-sur-Morges et Lussy-sur-Morges. Ces efforts se sont avérés payants : de moins d'un million en 2003, le nombre de voyageurs est passé à 3,8 millions en 2013 et devrait dépasser les 4 millions cette année ! De toute évidence, les 4 lignes de bus actuelles, très étendues, ont contribué à la réduction de 4 % du nombre de voitures en ville entre 2005 et 2010. La crise n'explique pas tout ! Aujourd'hui il est plus avantageux de prendre le bus pour aller faire ses courses à la Migros… Par ailleurs, la Commune a soutenu la mobilité douce en augmentant les bandes cyclables à l'Ouest de la ville et en aménageant des passages sous voies pour les piétons et les cyclistes à l'Ouest avec la contribution notable du PALM. Ce chantier n'est pas terminé : nous projetons de prolonger le passage sous voies pour le rendre accessible par le Nord. De plus, nous étudions la possibilité d'aménager un passage pour piétons et cyclistes séparé de la route près de l'ancien siège européen de Logitech. Dans chaque plan de quartier nouveau nous essayons de donner la priorité aux piétons avec des passages piétonniers agréables, hors des circuits de voitures. De même, la requalification de la RC1 fera la part belle aux vélos grâce à l'aménagement de pistes cyclables.



© Ville de Morges

Le projet Louise, lauréat du concours du futur quartier Morges-Gare Sud, partie CFF

Quelles actions menez-vous pour soutenir le développement durable à Morges ?

La Commune a désigné un délégué au développement durable depuis plusieurs années déjà et elle affiche fièrement son label « Cité de l'énergie » depuis 12 ans. En outre, elle a amélioré la consommation énergétique de nombreux bâtiments communaux. Chaque année, elle consacre CHF 150'000.00 à des subventions pour les vélos électriques, les panneaux solaires, les caddies, les travaux d'isolation des bâtiments privés... Elle organise également la Semaine de la Mobilité. Et n'oublions pas la dimension sociétale du développement durable : à ce titre, je suis président de la Commission consultative Suisses-Etrangers de la Ville de Morges. Il faut savoir que la population de Morges est composée à 36 % d'étrangers issus d'une centaine de nationalités différentes (Portugais, Français, Espagnols, ressortissants de l'ex Yougoslavie...), et l'on arrive à 51 % si l'on considère la population d'origine étrangère. Il est donc crucial d'intégrer cette population par des fêtes, des débats, des cérémonies d'accueil des nouveaux arrivants… si l'on veut éviter l'écueil du communautarisme.

morges
VILLE DE MORGES

Ville de Morges
Place de l'Hôtel-de-Ville 1 - CH-1110 MORGES - Suisse - Tél. : +41 (0)21 804 96 96 - Fax : +41 (0)21 804 96 45 - greffe@morges.ch


© Ville de Gland

Priorité à l'ordre public et à la sécurité des personnes

Interview de Michael Rohrer, Municipal de la Ville de Gland en charge de la Sécurité publique, de la Population, et des Transports publics

Quelle est votre politique en matière de sécurité publique ?

L'ordre public et la sécurité des personnes sont des préoccupations essentielles de la commune. Confrontée à l'augmentation de sa population et à un manque de personnel, la ville de Gland a décidé, en 2008, de déléguer à la police cantonale l'exécution des tâches de police. À l'heure actuelle, Gland est la plus peuplée des communes membres de l'Association vaudoise des communes délégatrices. En parallèle à cette délégation, la commune a créé 4 postes d'ASP (assistants de sécurité publique) à plein temps. Un 5ème poste sera créé début 2015. Nous sommes passés au statut de ville il y a quelques années et sommes évidemment confrontés à des problématiques que connaissent toutes les localités de notre taille. La collaboration avec la gendarmerie est très bonne, le dialogue très régulier. Nous avons par exemple eu une série de déprédations commises près de la gare au mois de mars de cette année et l'enquête menée par la gendarmerie sur ces déprédations a porté ses fruits. Près de 80 personnes ont été auditionnées et une quarantaine de personnes a été interpellée en juillet. Je suis très satisfait du travail effectué. En tant que municipal en charge de la sécurité publique, je préside également la commission de police qui instruit les éventuelles dénonciations, conduit des auditions et peut prendre des décisions pouvant aller jusqu'à la privation de liberté.

Pourriez-vous nous rappeler les différentes tâches du service de la population (SPOP) ?

Les tâches du SPOP sont nombreuses et variées : contrôle des habitants (arrivées, départs, naissances, décès, mariages, etc…), contrôle du stationnement des véhicules, signalisation provisoire des chantiers, police du commerce, procédés de réclame sur les devantures des magasins, coordination du pédibus, présence en uniforme des ASP et patrouilleurs scolaires sur le chemin de l'école… Il est important pour nous que nos ASP soient visibles et qu'ils exercent une présence active et préventive.

Quelle est l'offre de transports publics à Gland ?

L'offre est variée, la gare de Gland occupant une place centrale pour tout un bassin de population autour de Gland. Des correspondances de trains sont proposées toutes les 30 mn pour Lausanne et Genève. Notre population bénéficie aussi de 4 lignes de bus régionaux et du TUG (Transport Urbain de Gland) qui circule à une cadence de 30 mn. En 2013, la commune a été la première ville du canton à mettre en circulation un bus hybride (diesel + batterie) en accord avec l'obtention du label « Cité de l'énergie » fin 2013. Notre ville a été l'initiatrice d'une offre de vélos en libre service qui s'est mise en place dans le district de Nyon dans le cadre d'un partenariat privé-public, reliant, sur notre commune, les différents quartiers à la gare. La clinique de La Lignière, par exemple, est desservie par une station de ce réseau – un plus indéniable pour son personnel et ses patients.



©Ville de Gland

Comment la Ville de Gland promeut-elle les transports publics ?

L'offre en transports publics sur notre commune est riche. Gland est une ville très compacte, plus de 90 % de la population vit dans un rayon d'un kilomètre autour de la gare. On peut donc tout faire à pied ou presque. La gare offre un parking d'environ 200 places, et le nombre de voyageurs en train tourne autour de 5'000 voyageurs / jour.

L'offre en transports publics urbains a été améliorée en 2012. Le processus d'amélioration se poursuit. La commune prévoit de lancer une enquête de satisfaction auprès des utilisateurs et non utilisateurs des transports urbains afin de mieux connaître leurs habitudes et modalités de déplacement et de se mettre ainsi en adéquation avec leurs besoins. Cette enquête permettra de savoir si les itinéraires et les horaires conviennent aux Glandois, notamment en lien avec les horaires de trains. Toutes nos réflexions et études se font en collaboration avec le Conseil régional pour une bonne coordination entre les lignes urbaines et les lignes régionales. Notre objectif est encore d'améliorer notre offre lors du changement d'horaires CFF en décembre 2015. La planification et sa mise en place prennent du temps. C'est un travail qui doit se faire très en amont : les nouveaux horaires et itinéraires doivent être en place au premier trimestre 2015 pour une entrée en vigueur fin 2015. D'expérience, nous savons qu'un recul de 2 à 3 ans est nécessaire pour apprécier la pertinence de modifications d'horaires et d'itinéraires : c'est le temps qu'il faut aux personnes pour prendre de nouvelles habitudes.

VILLE DE Gland

Municipal de la Ville de Gland en charge de la Sécurité publique, de la Population, et des Transports publics
Grand Rue 38 · CP 320 · CH-1196 Gland - Tél. : +41 (0)22 354 04 04 - Fax : +41 (0)22 354 04 19 - www.gland.ch



© Michel Perret, photographe Nyon

Préparer la mobilité de demain

Entretien avec Mme Elisabeth Ruey-Ray, Conseillère municipale de la ville de Nyon en charge de la Mobilité, Transports, Sécurité publique.

Au coeur d'une région en plein essor, la Ville de Nyon est aussi un véritable carrefour. La mobilité est ainsi une préoccupation constante des autorités.

Quels sont les enjeux de mobilité pour la Ville de Nyon ?
La région lémanique est parmi les plus motorisées du pays. Et à certaines heures, le centre de Nyon est totalement bloqué. La volonté de la municipalité est d'assurer la fluidité par la complémentarité des moyens de transport. La tendance générale est là, qui veut de considérer l'espace public comme des voies de circulation à partager entre différents types de mobilité. Nous avons beaucoup de retard à rattraper, mais nous y mettons les moyens.

De quelle manière ?
Le bond important a été la création d'un office de la mobilité, qui a pour mission de planifier et réaliser les intentions de la municipalité contenue dans notre « Concept de mobilité urbaine ». Il s'agit-là d'un document de base donnant les grandes lignes de notre politique de mobilité. Désormais, tous les nouveaux aménagements en Ville tiennent compte de ce concept.

Quelles sont ces grandes lignes ?
Notre politique s'articule autour des quatre axes principaux. Il y a tout d'abord, le stationnement, avec la volonté de consacrer les parkings du centre à des stationnements de courte durée pour favoriser la vie des commerces. Le parcage des pendulaires est lui orienté vers la périphérie avec des parking-relais aux entrées de la ville. Mais cela ne peut pas marcher sans un développement des transports publics, qui sont le deuxième axe de notre politique.

Comment le développez-vous ?
Un grand projet va se réaliser à fin 2014. En collaboration avec la société des Transports publics de Nyon (TPN), le réseau urbain de bus va être modifié, densifié, et la fréquence va passer au quart d'heure.

Quels sont les autres axes ?
Le vélo comme moyen de transport est en plein essor à Nyon. Nous avons mis en place 900 supports à vélos et il en faudrait encore. Quant aux vélos en libre-service, ils ont un succès croissant. Nous venons de déposer un plan du réseau idéal des pistes cyclables qui se réalisera au fil des années. Pour l'instant nous l'améliorons au coup par coup. Quant aux piétons, ils sont le quatrième axe de notre concept. Des cheminements existent. L'idée est de les multiplier et de les rendre plus attractifs et sûrs, notamment pour les personnes à mobilité réduite. Nous voulons aussi étendre la zone piétonne au centre-ville.

Cette politique est-elle bien acceptée par vos concitoyens ?
Il y a un grand travail de conviction à faire. Cela oblige à beaucoup travailler sur l'Humain, à rassurer, à expliquer que, si on veut éviter l'asphyxie, l'on doit entrer dans une autre manière de se déplacer et s'adapter à un changement de paradygmes. Pour tout le monde.

Une police intercommunale

Autre département-clé d'Elisabeth Ruey-Ray, la sécurité. Un grand travail vient d'être achevé, avec la création d'une police intercommunale avec les communes de Prangins et Crans. Du fait des nouvelles missions assignées aux polices communales par la nouvelle loi cantonale, l'engagement d'agents supplémentaires a été nécessaire. Et la réorganisation se poursuit : « D'ici l'année prochaine, tout le personnel sera transféré à l'association et mis au bénéfice d'un nouveau statut. Cela a créé une nouvelle dynamique et a rendu la fonction plus attrayante », explique Elisabeth Ruey-Ray qui espère à terme la constitution d'un observatoire de la sécurité, apte à proposer des mesures concrètes au fur et à mesure que les problèmes de sécurité apparaissent.

VILLE DE NYON

Ville de Nyon
Place du Château 3 - CH-1260 NYON Suisse - Tél. : +41 (0)22 363 82 82 - Fax : +41 (0)22 363 81 81 - greffe@nyon.ch



© Ville de Morges

Pour une fiscalité des entreprises stable

Interview d'Eric Züger, Municipal de la Ville de Morges en charge des finances et de la promotion économique (FIPE)

Comment expliquez-vous le dynamisme de Morges ?

Le district de Morges offre de bonnes conditions aux entreprises. Il est le deuxième district du canton de Vaud en matière de croissance d'emplois entre 2008 et 2011 (+5'200 emplois d'après le SCRIS). Le dynamisme de Morges est notamment dû à ses qualités territoriales : sa situation au cœur de la métropole lémanique, son centre-ville, poumon économique de la commune, son accessibilité régionale et locale exemplaire. Cependant, plusieurs faiblesses freinent son dynamisme : sa superficie de moins de 4 km^2, le faible poids des zones industrielles, la congestion du trafic et la césure autoroutière. Surtout, la Ville ne possède plus de réserves de terrains en zone d'activités et il y a très peu de locaux vacants.

Pourriez-vous nous présenter le tissu économique de Morges ?

Le tissu économique morgien est majoritairement tertiaire (près de 90 % des établissements), mais abrite tout de même un nombre significatif d'activités secondaires qui génèrent 12 % des emplois de la commune. On constate également l'importance des PME pour chaque secteur d'activité et surtout le poids des micro-entreprises. Concernant les emplois sectoriels, on voit émerger le secteur industriel manufacturier comme spécificité locale. Au niveau du secteur tertiaire, la part des emplois dans le commerce, les transports, hôtels et restaurants est plus importante que dans les centres cantonaux. A contrario, les activités de finances, d'assurances, les activités spécialisées et les services sont moins représentés.

Quelles conditions-cadres avez-vous mises en place pour favoriser les activités économiques ?

Pour les commerces et les entreprises, la stabilité fiscale est importante. La Ville de Morges offre un taux d'imposition stable, inchangé depuis plus de 10 ans, qui se situe dans la moyenne cantonale. Par ailleurs, la Ville de Morges a toujours mené une politique foncière favorisant l'installation des entreprises et des commerces. Elle octroie notamment aux entreprises qui s'installent sur son territoire des droits de superficie contre une rente modeste. Cette politique foncière permet à la Ville de générer des fonds pour un éventuel achat de nouveaux terrains. À l'heure actuelle, la Commune envisage justement d'acheter des parcelles dans une zone d'activités afin de réintégrer dans la ville les activités secondaires générant peu de nuisances et de limiter ainsi le trafic. De plus, la Ville maintient des



© Sacha Fehlmann

contacts réguliers avec l'Association locale des entreprises et de commerçants. Un forum des commerçants a été organisé qui décide d'actions concrètes à mener pour améliorer la communication entre autorités et commerçants et traiter des questions de mobilité. Enfin, des réunions stratégiques entre l'administration et les commerçants sont tenues dans le cadre du Tourcom pour informer, discuter des projets en cours et trouver des synergies entre l'administration et les commerçants.

Quelles autres actions menez-vous en matière de promotion économique ?

La Ville a décidé fin 2013 de mettre en place une politique active de développement et de promotion économique pour attirer de nouvelles entreprises mais aussi pour offrir les conditions-cadres pour garder les entreprises existantes sur son territoire. La première étape du projet consistait à établir un diagnostic économique et territorial. Cette étape s'achèvera prochainement par un sondage auprès des entreprises pour connaître leurs besoins et attentes. Ce travail servira de base à la stratégie de développement et de promotion économique de la Ville. Reste la réforme en cours de l'imposition des entreprises, qui devrait entraîner des changements notables. Il est donc important de faire entendre la voix du canton de Vaud pour gérer la transition en douceur.

morges
VILLE DE MORGES

Ville de Morges
Place de l'Hôtel-de-Ville 1 - CH-1110 MORGES - Suisse - Tél. : +41 (0)21 804 96 96 - Fax : +41 (0)21 804 96 45 - greffe@morges.ch



© Ville de Cossonay

Mme Nicole Baudet

Un grand dynamisme social et culturel

Interview de Nicole Baudet, Vice-présidente de la Ville de Cossonay en charge des Bâtiments communaux, des Constructions, des Affaires sociales, de la Santé publique et des Affaires culturelles

Quels chantiers pilotez-vous en matière de bâtiments communaux ?
Je tiens d'abord à rappeler que notre commune possède 24 bâtiments : 4 bâtiments administratifs, 4 bâtiments scolaires, 7 bâtiments d'habitation, 6 bâtiments destinés aux activités de loisirs et des sociétés locales, 1 hôtel, 1 église et 1 parking couvert. Les travaux ont notamment concerné le Dépôt du Secteur des travaux et de la voirie (rafraîchissement et amélioration thermique des bureaux du 1er étage), le Bâtiment Placette 13 (rafraîchissement de l'appartement avec changement des fenêtres) et les Portakabins du CLAC (Centre de loisirs et d'animation de Cossonay - installation et aménagement d'un local pour les jeunes aux Chavannes). De plus, la Municipalité a continué l'examen de l'isolation des bâtiments scolaires PAM 1, 2 et 3 par thermographie. Et n'oublions pas notre gros chantier du moment : la construction d'une salle polyvalente comprenant 2 salles de gym, un mur de grimpe, un réfectoire, une salle de rythmique ainsi qu'un appartement de fonction. Les travaux seront terminés en octobre de cette année et l'ouverture est prévue pour la 50ème Expo de Cossonay, foire commerciale qui se tient annuellement au mois d'octobre



© Ville de Cossonay

Chantier de la salle polyvalente à Cossonay

Quelles actions menez-vous dans le domaine des affaires sociales ?
Je fais partie du comité directeur de l'ARASMAC (Association régionale pour l'action sociale Morges-Aubonne-Cossonay) qui compte sept membres. Ce comité traite les différentes affaires liées aux activités de l'ARASMAC, allant du Revenu d'insertion aux Agences d'assurances sociales, des services sociaux privés spécialisés consultés dans le cadre du Centre social régional aux relations avec les partenaires et aux Services sociaux. Je suis aussi membre du comité de direction de la Fondation « Le Relais », une organisation de protection sociale pour adultes et jeunes adultes en difficulté, basée à Morges.

De plus, la Municipalité soutient le CLAC, une infrastructure où les animateurs accueillent chaque soir 8 à 12 jeunes, âgés de 12 à 16 ans. Les seniors ne sont pas oubliés : une invitation bisannuelle est organisée par la Municipalité en partenariat avec Coss Aînés pour accueillir les nouveaux retraités. Cette soirée a pour but de les informer des institutions et associations existantes. Un projet de covoiturage à la demande, destiné particulièrement aux seniors, a été lancé par l'association e-covoiturage.ch. Il est testé par la commune de Cossonay.

Pourriez-vous nous présenter votre politique culturelle ?
La vie théâtrale est très dynamique à Cossonay. Durant la saison 2012-2013, 14 spectacles ont été présentés à l'aula du Pré aux Moines pour un total de 20 représentations. Globalement, 4'688 personnes ont assisté à ces différents spectacles, ce qui représente une moyenne de 234 spectateurs payants par soir. Une fréquentation très encourageante ! Par ailleurs, les conférences d'Exploration du monde, soutenues par le Pour-cent culturel Migros et présentées au Théâtre du Pré aux Moines, affichent régulièrement complet. Présentées les mercredis d'octobre à mars, l'après-midi et en soirée, les conférences de la saison 2012-2013 ont été très appréciées.

Le cinéma n'est pas en reste. L'association de la Lanterne magique, club de cinéma pour enfants, vient de créer un club à Cossonay. Le cinéma de Cossonay a accepté de mettre la salle à disposition, une fois par mois de septembre à mai, à un prix favorable. Cette initiative rencontre un franc succès. La Municipalité soutient également les activités des sociétés locales qui œuvrent dans la musique, le théâtre, la danse, etc. Elle leur accorde ponctuellement des subsides en fonction des spectacles qu'elles présentent et met gratuitement à leur disposition les locaux dont elles ont besoin. Enfin, je tiens à saluer l'engouement des habitants pour la Bibliothèque : sous l'égide d'une équipe dynamique et souriante, l'année 2013 se termine par une augmentation d'environ 40 % des prêts de livres, soit un peu plus de 4'000 prêts. Cet excellent résultat peut être attribué au grand choix de livres proposés, aux nouvelles familles qui se sont installées à Cossonay et aux animations comme le Samedi des bibliothèques, les séances de lecture ou encore la Nuit du conte.

Commune de Cossonay
Rue Neuve 1 - CH-1304 Cossonay - Tél. : +41 (0)21 863 22 00 - secretariat@cossonay.ch - www.cossonay.ch


© DR

Une région dynamique et attractive pour les entreprises

Interview de Daniel Collaud, Municipal de la Ville de Gland en charge des Finances, de la promotion économique, des sports et de la santé, des domaines et forêts

Quels sont les principaux atouts de Gland dans le domaine économique ?

Les entreprises d'une certaine taille bénéficient de la proximité de Gland avec Lausanne et Genève (son aéroport notamment) et d'une offre de formation technologique très pointue avec de hautes écoles comme l'EPFL par exemple. Pour leur part, les plus petites entreprises apprécient la main d'œuvre locale qualifiée et en suffisance. Il faut dire aussi que Gland s'inscrit dans une région dynamique : le besoin en activités est donc supérieur à la moyenne. C'est une spirale positive pour les entreprises locales qui peuvent offrir à leur personnel un cadre de vie favorable. À une réserve près : la cherté des logements.

Pourriez-vous nous présenter les actions de promotion économique de la Ville de Gland ?

Même si la promotion économique s'effectue davantage au niveau régional, la Commune entend bien mettre les outils appropriés à la disposition des entreprises. Le premier de ces outils est le foncier déjà légalisé : cela permet aux entreprises de construire rapidement. Par ailleurs, j'entretiens des contacts réguliers avec un certain nombre d'entreprises pour faire des points de situation. Pour la première fois cet automne, une réunion a été organisée avec un panel de sociétés pour faire un inventaire économique de la commune et lister leurs préoccupations. Dernièrement, nous avons enregistré un succès avec la création de Streetbox, ces halles modulables qui ont permis d'accueillir quelque 60 entreprises artisanales de carrosserie, d'électricité, de boulangerie... Si ce succès a été possible, c'est parce que la zone était déjà légalisée. Il est donc crucial de rester en contact avec les entreprises afin de connaître leurs besoins en matière d'emplacement et de foncier. Par ailleurs, la Commune mise sur l'équipement de son territoire en fibre optique d'ici la fin mars 2015 pour accroître encore son attractivité auprès des entreprises qui désirent s'installer.

Quels sont les grands axes de votre politique sportive ?

Notre politique sportive est basée sur 2 principes : la mise à disposition gratuite des différentes installations sportives et l'entretien de contacts réguliers avec les sociétés sportives locales. Sur les 5 dernières années, nous leur avons soumis, à deux reprises, un questionnaire pour connaître leurs besoins, leurs attentes et leurs difficultés. Le point important est d'étudier ces résultats afin de répondre au mieux à leurs besoins en regard des priorités de la ville et des disponibilités financières. Dernièrement, la Commune a acheté une parcelle de 20 000 m² en zone d'utilité publique pour préparer l'extension de son offre sportive. Les Glandois ont bénéficié de nombreuses réalisations


© Ville de Gland

au cours des 5 dernières années : le Skate Park, la mise à disposition en droit de superficie gratuit d'une parcelle pour l'extension de la halle de tennis, de 2 terrains de tennis extérieurs et d'un terrain de football synthétique supplémentaires avec 2 nouveaux vestiaires etc. Le mérite sportif glandois contribue également à animer la vie locale.

Quelles sont vos priorités en matière de santé ?

Dépourvue d'hôpital (l'hôpital le plus proche est à Nyon), la Commune fonde sa politique sur 2 piliers. Le premier concerne le socle médicosocial pour les soins à domicile : il relève d'une association régionale qui a opéré cette année un dédoublement entre un centre pour la ville de Gland et un autre pour les communes environnantes. Le deuxième pilier concerne les personnes du 3ème âge selon 3 axes : la création d'appartements protégés pour les personnes qui peuvent rester chez elles, la création d'un nouvel EMS de 56 lits et la prévention avec l'association Vivag (Vivre ensemble à Gland) qui propose aux 55 ans et plus, plus de 25 activités telles que la marche, le vélo, les cours d'anglais, des rencontres intergénérationnelles, des repas communautaires, le printemps des séniors... De telles activités sont idéales pour rester actif, développer des contacts humains et tisser des liens de solidarité. Par ailleurs, je suis très heureux du regroupement de 10 médecins au sein d'un cabinet multidisciplinaire. Il vient enrichir l'offre de médecine de proximité et de soins à domicile.

VILLE DE Gland

Municipal de la Ville de Gland en charge des Finances, de la promotion économique, des sports et de la santé, des domaines et forêts
Grand Rue 38 - CP 320 - CH-1196 Gland - Tél. : +41 (0)22 354 04 04 - Fax : +41 (0)22 354 04 19 - www.gland.ch

Des espaces verts, gages de qualité de vie

Entretien avec M. Claude Dupertuis, Conseiller municipal en charge des espaces verts, forêts et services industriels

Une ville pleine de verdure est une ville où il fait bon vivre. La municipalité de Nyon entend préserver un maximum d'espaces verts et garantir la biodiversité.



© Ville de Nyon

Quelle est l'importance des espaces verts pour votre ville ?
Ils sont un élément essentiel de la qualité de vie des Nyonnais. Nous mettons beaucoup de soins à soigner et développer ces espaces. En ville proprement dit, entre parcs publics, pelouses ou plates-bandes, ce sont environ 28 hectares que nos services entretiennent. Il faut encore y ajouter les 1000m^2 de massif floraux, les dix hectares de terrains sportifs et encore les quinze hectares de cordons boisés bordant les trois rivières qui descendent depuis le massif jurassien. Nous cherchons toujours à maintenir ce patrimoine dans le respect du développement durable et dans le souci d'améliorer la biodiversité.

De quelle manière agissez-vous?
Par des actions simples. Ainsi, depuis quelques années, nous cherchons à remplacer certains gazons par des prairies fleuries qui abritent toutes sortes d'espèces animales et végétales. Depuis deux ans, nous avons aussi installé des ruches en pleine ville. Nous allons encore en rajouter durant les prochaines années. C'est un apiculteur passionné de la région qui s'en occupe. C'est une action sympathique qui permet d'en mener d'autres. L'idée par exemple est à terme d'offrir aux personnes âgées de la commune un pot de miel de la ville avec le traditionnel panier de fin d'année.

Avez-vous d'autres exemples ?
Nous veillons à plutôt favoriser les espèces indigènes. Et depuis quelques années, nous plantons aussi dans nos parcs publics des arbres fruitiers, comme des pommiers ou cognassiers. L'idée, c'est que les Nyonnais viennent cueillir eux-mêmes les fruits durant la saison. Nos efforts se portent aussi en direction des nouveaux quartiers où chaque espace appartenant à la commune est arborisé en conséquence. Nous avons aussi un projet de création d'un espace didactique en bordure du Boiron.

Et qu'en est-il de vos forêts ?
La commune possède 750 hectares de forêts dont les bois sont valorisés de deux manières : sous forme de bois de construction et ensuite comme bois de chauffages, notamment par la confection de plaquettes. Ces forêts sont appréciées des Nyonnais, tout comme les 300 hectares de pâturages que nous possédons.

Des Services industriels en mutation

Au travers de ses services industriels, la Ville de Nyon gère les réseaux de distribution d'électricité, d'eau de boisson et de gaz. Des services qui subissent diverses influences, comme la libéralisation des marchés mais aussi et surtout le fort développement de la ville. « Celui-ci nous incite d'ailleurs à prendre de nouvelles dispositions, comme l'étude de chauffages à distance », explique Claude Dupertuis, en charge du département des SI. La création d'une installation en dehors de la ville est à l'étude. Elle permettrait de chauffer les nouveaux quartiers, mais aussi par étapes successives aller alimenter des immeubles du centre. Alimentée au gaz ou par des plaquettes de bois, ou autre énergie renouvelable. Elle pourrait dans le futur aussi profiter de l'énergie géothermique profonde.

Les Services Industrielles sont aussi très impliqués dans les télécommunications. Ils assurent toute la partie entretien et développement technique du téléréseau de la région nyonnaise, à travers TRN SA.

VILLE DE NYON

Ville de Nyon
Place du Château 3 - CH-1260 NYON - Suisse



©Ville de Cossonay

Un emplacement géographique très favorable

Interview de Bernard Ebener, Municipal de la Ville de Cossonay en charge des Parcs & jardins, de la Protection de l'environnement et du développement durable, de l'Informatique, du Sport, de l'Assainissement, des Forêts et de la Défense incendie



©Ville de Cossonay



©Ville de Cossonay

L'étang du Sepey, un étang d'importance nationale pour la reproduction de batraciens

Quels sont les principaux atouts environnementaux de Cossonay ?

La ville de Cossonay jouit d'un emplacement géographique très favorable à proximité de nœuds ferroviaire et routier reliant Lausanne, Berne, Zurich… Par ailleurs, la Vieille Ville est réputée pour ses bâtiments historiques tels que le Temple. Cossonay est aussi proche de deux forêts, dont une « convertie » en zone de loisirs, et d'un étang d'importance nationale au niveau de la reproduction des batraciens, l'étang du Sépey. Ses chemins piétonniers et forestiers font le bonheur des randonneurs et sportifs.

Enfin, sa localisation au pied du Jura offre une vue somptueuse sur le Plateau et le lac Léman… pour le plus grand bonheur des habitants et des touristes.

Comment assurez-vous la protection des forêts à Cossonay ?

D'une superficie de 92 ha, la zone forestière de Cossonay fait l'objet d'un programme de gestion patrimonial destiné à maintenir sa valeur commerciale et environnementale. Cette gestion est assurée par une équipe dynamique, composée d'un inspecteur et d'un garde-forestier, de membres du personnel communal et du représentant de la Municipalité que je suis, avec le soutien appuyé des autorités cantonales. Pro Natura Vaud assure notamment le maintien de l'étang du Sépey. De plus, la Commune a introduit des restrictions de circulation dans les zones forestières et créé des zones de délassement (parcours, refuge, espaces pour l'enfance), afin de canaliser les flux de promeneurs.

Quelles actions menez-vous pour promouvoir le développement durable ?

En 2009, la Municipalité a marqué sa volonté de s'engager en signant une déclaration sur le développement durable. En 2013, elle a créé un stand d'information lors de l'Exposition de Cossonay pour sensibiliser la population. En 2014, elle a créé une commission extraparlementaire représentative de la population pour servir de relais entre cette dernière et la Commune et faire office de plate-forme de propositions. La Municipalité utilise aussi les médias, et notamment le Journal de Cossonay, pour sensibiliser les habitants sur les gestes simples à faire pour préserver l'environnement. Cette action de sensibilisation est relayée par le site Internet de la Commune qui propose un onglet dédié au développement durable. Dans le même esprit, la Commune a instauré un tableau de bord avec une centaine de mesures prises ou à prendre en faveur du développement durable. Des délais ont été fixés et les mesures feront l'objet d'un suivi. En outre, la Ville a rédigé un diagnostic énergétique du territoire afin de définir son profil énergétique et de fixer des objectifs à moyen terme (2020) et à long terme (2050 : société à 2000 W). De plus, la Commune a développé les transports publics et contribué à la remise en service du funiculaire la reliant au réseau CFF. Sur le plan international enfin, elle collabore avec la FEDEVACO (Fédération vaudoise de coopération) pour soutenir des projets de développement dans les pays du tiers-monde et avec solidarit'eau suisse qui dirige des actions pour améliorer l'accès à l'eau potable dans les pays défavorisés..

Quels sont les axes majeurs de votre politique sportive ?

La Commune met à disposition et entretient des infrastructures de qualité : terrains de foot très prisés, installations pour la pétanque, le tennis, le basket, le volley, la gym, le club cynologique... En octobre, nous inaugurerons un bâtiment polyvalent pour les écoles, mais qui servira aussi pour les associations sportives, culturelles et sociales. D'une manière générale, nous créons les conditions-cadres pour la pratique optimale du sport. De plus, le réaménagement d'une ancienne gravière permet aux motards et BMX de vivre leur passion dans les meilleures conditions. Plus généralement, la Commune est consciente du rôle éducatif et social du sport : elle en promeut donc une image positive auprès des habitants. Elle soutient aussi ponctuellement des manifestations sportives spécifiques.

Commune de Cossonay
Rue Neuve 1 - CH-1304 Cossonay - Tél. : +41 (0)21 863 22 00 - secretariat@cossonay.ch - www.cossonay.ch

















AMSTEIN+WALTHERT





S+M Architectes SA











ASDZ







Architecture
Urbanisme





Centre Médico-Chirurgical
Nyon S.A.



CAISSE D'EPARGNE DE NYON
Fondée en 1828

RAIFFEISEN



Athanase Spitsas
arch. FAS/SIA
Dominique Zanghi
arch. FSU/SIA









Université Ouvrière de Genève
Centre de formation continue







Ensemble Hospitalier
de la Côte







© DR

Réaménager le Vieux-Bourg de Gland

Interview d'Olivier Fargeon, Municipal de la Ville de Gland en charge des Équipement et espaces verts et de la Gestion des déchets



© Ville de Gland



© Ville de Gland

Giratoire sis à l'intersection entre la Route Suisse et le chemin de Mauvernay à Gland. L'aménagement de l'îlot central comprend la mise en place d'une prairie fleurie agrémentée d'œuvres rappelant la présence d'espèces menacées d'importance nationale (batraciens).

Pourriez-vous nous présenter les activités du Service Infrastructure et environnement ?

Ce service transversal est l'un des plus importants de la Commune avec 27 collaborateurs. Il englobe l'entretien et l'extension du réseau d'eau sous-pression, celui des réseaux d'eaux claires et usées, l'évacuation des ordures et l'élimination des déchets, la déchèterie, l'entretien des routes et chemins, des forêts, des cours d'eau et des rives du lac, des espaces publics, places de jeux et terrains de sport, le système d'information du territoire (SIT), l'éclairage public et le contrôle des citernes. En outre, il est responsable du service des espaces verts et du service de voirie. Ces activités sont indispensables à la vie quotidienne de nos concitoyens. Il faut être très réactif dès qu'un dysfonctionnement apparaît.

Quels sont les chantiers de ce Service ?

L'un de nos principaux chantiers, en phase d'étude, concerne le réaménagement de la zone dit "du Vieux-Bourg" : nous devons mettre en séparatif les canalisations d'évacuation d'eaux actuellement en unitaire. Les travaux d'infrastructures induits par ce chantier nous ont conduits à une réflexion concernant tout ce qui est en souterrain et par là même le réaménagement du Vieux-Bourg pour ce qui touche à l'espace public, soit : la circulation, la mobilité douce, etc. En outre, la Commune projette de créer de nouveaux aménagements pour fluidifier la circulation et éviter les accidents. Par ailleurs, l'État et le Canton nous soutiennent dans notre projet d'assainissement du bruit routier le long des routes communales et cantonales. Toutes les habitations antérieures à 1985 bénéficieront à terme de revêtements ad hoc, de parois antibruit ou des mesures d'aménagement spécifiques.

Côté circulation, la Commune va procéder à l'aménagement d'une zone 30 km/h sur la partie Sud de la ville pour compléter un aménagement similaire au Nord. Elle réfléchit aussi à l'amélioration de l'efficacité énergétique de l'éclairage public en lien avec son label « Cité de l'énergie ». Le passage aux LED, la baisse d'intensité lumineuse la nuit ou encore l'extinction des feux d'une à 3 heures du matin font partie des pistes explorées. En parallèle, la Commune souhaite améliorer l'approvisionnement en eau potable en favorisant la zone du Bois de Chênes comme nouvelle source d'alimentation à proximité d'une zone protégée. Pour finir, citons nos projets de nouvelle déchèterie et de cheminement piétonnier le long des rives du lac.

Comment valorisez-vous les espaces verts ?

Une équipe de 5 personnes assure l'entretien de tous les giratoires avec une verdure différenciée et des essences locales qui se développent en prairie sèche. Dans les autres espaces verts la Commune a privilégié des espèces qui se suffisent à elles-mêmes et nécessitent peu d'entretien. De plus, elle assure l'entretien de 3 terrains de football et d'autres infrastructures. Dans la zone 30 km/h, la Commune a installé de grands pots rouges en plastique plantés de végétation, de légumes et de fruits. Devant le succès de l'opération, elle envisage d'aménager en 2015 un espace jardin avec fruits et légumes.

Comment optimisez-vous la gestion des déchets ?

Depuis fin 2012, nous avons l'obligation cantonale d'appliquer la politique du pollueur payeur qui s'est traduite par l'adoption de la taxe au sac. Cela a permis de réduire de 50 % les déchets ménagers à incinérer et de porter à 67 % en 2 mois le taux de recyclage de notre population alors qu'il stagnait à 47 % depuis 6 ans. Ce faisant, nous allons au-delà du taux de 60 % exigé par le Canton d'ici 2020. Par ailleurs, la Commune a mis en place une collecte hebdomadaire de tous les déchets organiques (leur méthanisation dans une usine de production de gaz réduit de 20 à 30 % les déchets mis dans des sacs poubelle) et les déchets des personnes ne pouvant se rendre à la déchetterie (ce service fait l'objet d'un partenariat avec l'Institut de l'Espérance). Et n'oublions pas que la déchetterie a été mise aux normes fédérales au 1er janvier 2013.

VILLE DE Gland

Municipal de la Ville de Gland en charge des Équipement et espaces verts et de la Gestion des déchets
Grand Rue 38 - CP 320 - CH-1196 Gland - Tél. : +41 (0)22 354 04 04 - Fax : +41 (0)22 354 04 19 - www.gland.ch


©Ville de Gland

Offrir aux jeunes des lieux de rencontre

Interview de Christine Girod, Municipale de la Ville de Gland en charge de l'Accueil de l'enfance, de la jeunesse et des écoles

Quelle est l'offre de Gland en matière d'accueil enfance ?

Gland est affilié au réseau d'accueil des Toblerones qui regroupe 16 communes. À elle seule, la commune de Gland totalise 8 structures d'accueil préscolaire et 2 structures d'accueil parascolaire. Mais elle ne compte pas s'arrêter là. Depuis août 2014, 44 places de plus ont proposées dans une structure supplémentaire. Et 36 nouvelles places viendront compléter cette offre au printemps 2015. Par ailleurs, la Ville de Gland compte 80 à 100 accueillantes en milieu familial ou mamans de jour sur son territoire, dont la gestion est assurée par le réseau.

Quelles activités proposez-vous à la jeunesse de Gland ?

La Ville de Gland soutient activement l'association gestionnaire du Centre de Rencontres et de Loisirs (CRL) qui accueille les 12-18 ans pour des sorties au cinéma, des cours de billard, des formations de DJ... L'offre de la commune est très étendue, notamment dans le domaine sportif : de très nombreuses infrastructures permettent d'accueillir les quelque 60 sociétés locales dans d'excellences conditions.

La commune s'efforce d'ailleurs de répondre au mieux aux demandes qui concernent les jeunes, directement ou indirectement. De plus, le grand skate park a été entièrement refait pour leur plus grande joie. La commune soutient également les activités associatives dans le domaine culturel. En fournissant des salles et des infrastructures, elle rend possibles les cours de musique, danse, théâtre...

Pourriez-vous nous présenter l'offre scolaire de la ville ?

Gland compte 2 établissements rassemblant près de 1 600 élèves : un établissement primaire allant de la 1ère à la 8ème Harmos et un établissement secondaire (de la 9ème à la 11ème Harmos), conformément à la toute nouvelle organisation scolaire. S'y ajoutent 5 collèges harmonieusement répartis sur le territoire de la commune.

Il faut savoir que Gland n'est pas membre d'un arrondissement scolaire : la commune entretient donc des relations directes avec les 2 directeurs d'établissements primaire et secondaire. Je tiens d'ailleurs à saluer notre excellente collaboration. En dehors des heures de classe, les élèves peuvent bénéficier du restaurant scolaire à partir de la 8ème Harmos. 120 élèves assistent en outre à la pause déj' organisée par la commune, qui soutient également les devoirs surveillés, l'organisation de camps et la mise sur pied d'animations et de projets divers. Et n'oublions pas la fête de fin d'année avec le défilé des élèves du primaire ! Les enfants peuvent faire toute leur scolarité dans la commune : c'est un atout indéniable pour eux mais aussi pour leurs parents.


©Ville de Gland

La nuit du conte

Quelles activités parascolaires soutenez-vous ?

Depuis 3 ans la commune a mis en place un centre aéré pendant les 7 semaines de vacances d'été. 21 enfants y sont accueillis chaque jour et profitent d'activités familiales de plein air comme les marches en forêt, les pique-niques... Nous étudions la possibilité d'étendre cet accueil aux vacances d'automne. La commune soutient aussi les passeports vacances par le biais d'associations. Ces passeports vacances permettent aux jeunes de visiter des entreprises ou des fermes, de s'initier à la poterie, etc. Autre belle initiative portée par le CRL en partenariat avec la Ville, la constitution d'une équipe de jeunes reporters : leurs reportages sont publiés dans « Gland Cité », le journal communal qui paraît 6 fois par an. Je tiens également à souligner notre projet d'accueil pendant la pause de midi. Il s'agit d'un « relax corner » équipé de canapés où les jeunes viennent se détendre et s'initier aux jeux de société avec des personnes âgées. Ce beau projet intergénérationnel fait l'objet d'un partenariat avec la ludothèque de Nyon.

De plus, la commune a fait appel à un travailleur social actif à 100 % sur son territoire pour ouvrir des salles de gym gratuitement le samedi soir. Un animateur est là pour accueillir les jeunes non membres d'une société locale. Ce lieu d'échanges, magique et précieux, est un bon moyen de prendre contact avec des jeunes autrement livrés à eux-mêmes et de maintenir la cohésion sociale. La patinoire mobile installée en hiver obéit à la même logique : offrir aux jeunes un endroit où ils peuvent se retrouver.

VILLE DE Gland

Municipale de la Ville de Gland en charge de l'Accueil de l'enfance, de la jeunesse et des écoles
Grand Rue 38 · CP 320 · CH-1196 Gland - Tél. : +41 (0)22 354 04 04 - Fax : +41 (0)22 354 04 19 - www.gland.ch



©Valérie Induni

Un centre entièrement dédié à l'enfance

Interview de Valérie Induni, Municipale de la Ville de Cossonay en charge de la Protection civile, des Cultes, des Ecoles & de la petite enfance



©Valérie Induni

La place de jeux de la garderie Croquelune à Cossonay



©Valérie Induni

Le collège primaire des Chavannes à Cossonay

Pourriez-vous nous présenter l'offre scolaire de Cossonay ?

Cossonay fait partie d'une association scolaire intercommunale de 13 communes rassemblant 14 000 habitants et 1 700 élèves, l'ASICoPe. Je suis d'ailleurs la vice-présidente de son comité directeur. Sur le territoire de Cossonay, l'offre scolaire se répartit entre 2 collèges : un grand centre secondaire de 44 classes au Pré aux Moines, équipé de 4 salles de sport (dont 2 salles de gym ouvriront en octobre), et le collège primaire des Chavannes ; ces deux complexes scolaires accueillent des élèves venant des différentes communes de l'ASICoPe.

Quelles actions menez-vous en faveur de la petite enfance ?

Afin de bénéficier des subventions de l'État dans le cadre de la loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE), la Commune de Cossonay a participé à la création, il y a 8 ans, d'un réseau, sous la forme d'une association intercommunale : AJERCO (Accueil de Jour des Enfants de la Région de Cossonay). Je suis membre du comité directeur de ce réseau qui regroupe 27 communes, totalisant 22 500 habitants. AJERCO rassemble 6 garderies de 22 places pour l'accueil préscolaire, dont une garderie à Cossonay. De plus, 62 mamans de jour offrent également un accueil préscolaire. Pour étoffer cette offre, nous réfléchissons actuellement à l'intégration du parascolaire de type UAPE (Unité d'Accueil pour Ecoliers).

Pour l'avenir, nous étudions actuellement un important projet de complexe scolaire aux Chavannes dans le cadre de l'ASICoPe : il comprendra 10 classes, dont 2 pour l'enseignement spécialisé, en collaboration avec la Fondation de Vernand qui travaille sur le handicap à tous les stades de la vie. Ce complexe scolaire abritera également une deuxième garderie, une UAPE, un réfectoire, une salle de rythmique et une piscine couverte pour les besoins scolaires, mais aussi pour le public régional. La ludothèque sera intégrée au projet pour en faire un centre entièrement dédié à l'enfance et la petite enfance.

Pourriez-vous nous présenter les services de psychologie, psychomotricité, logopédie en milieu scolaire (PPLS) actifs à Cossonay et ses environs ?

L'ASICoPe finance en partie le loyer du secrétariat du service PPLS Venoge-Lac, structuré en 3 équipes dont celle de Cossonay-Penthalaz, La Sarraz-Veyron-Venoge. L'équipe compte 11 psychologues, psychomotricien-ne-s et logopédistes, prêts à intervenir lorsque surviennent des difficultés dans l'évolution de l'enfant : aisance corporelle, langage, apprentissages, relations familiales et sociales. En 2013, l'équipe a enregistré 189 interventions en primaire (18 % du nombre total d'élèves) et 111 interventions en secondaire (11 % des élèves). Deux types de prestations sont proposés avec l'accord préalable des parents : une concertation pluridisciplinaire concernant un élève à la demande de l'école ou une collaboration suivie sous forme d'entretiens avec un élève à la demande d'un enseignant d'une part, ou à la demande des parents d'autre part.

Quelles relations la Ville de Cossonay entretient-elle avec les églises locales ?

De bonnes relations ! Des rencontres sont organisées 4 fois par an entre le syndic, le pasteur titulaire et le curé. Ces rencontres permettent de recueillir les éventuelles demandes et questions, facilitant ainsi les choses. Notre approche est un peu différente avec l'église évangélique : même si nous n'organisons pas de rencontres régulières, nous avons tenu à la faire connaître de nos administrés et des internautes en la mentionnant sur le site Internet de la Commune. Depuis quelques années, nous réfléchissons à la rénovation de l'église catholique de La Sarraz : un groupe de travail a été créé sur ce thème. Par ailleurs je représente la Commune lors des évènements marquants concernant les églises. Ce fut le cas lorsque l'église catholique de Cossonay a fêté ses 50 ans, au tout début du mois de juillet. D'une manière générale nous entretenons de bons liens avec la paroisse catholique, qui regroupe 28 communes, et la paroisse protestante, qui rassemble 6 communes. Une rencontre annuelle est notamment organisée pour déterminer le planning d'utilisation des églises.

Commune de Cossonay
Rue Neuve 1 - CH-1304 Cossonay - Tél. : +41 (0)21 863 22 00 - secretariat@cossonay.ch - www.cossonay.ch



© Ville de Gland

Priorité au logement accessible de qualité

Interview d'Isabelle Monney, Municipale de la Ville de Gland en charge des Affaires sociales, du Logement, de la Culture et des Cultes

Quelles sont vos priorités en matière d'affaires sociales ?

Dans le canton de Vaud, les affaires sociales sont regroupées au sein de centres sociaux régionaux (CSR) et d'agences d'assurances sociales (AAS). Notre priorité est d'en faciliter l'accès aux personnes qui en ont réellement besoin que ce soit pour l'obtention d'informations, d'aides sociales, de subsides ou de prestations complémentaires. Sur l'arc alémanique le manque de logements à loyers abordables est criant : nous avons donc mis en place en 2011 une aide individuelle au logement financée pour moitié chacun par la Commune et le Canton. L'intégration des habitants d'origine étrangère est une autre de nos priorités. Nous travaillons en collaboration avec Caritas pour la mise à disposition des migrants des cours de français 3 à 4 fois par semaine. Ce dispositif fonctionne très bien. Depuis 5 ans déjà, nous organisons chaque automne une fête multiculturelle des plus conviviales. Par ailleurs, en collaboration avec le bureau cantonal de l'intégration (BCI), nous proposons également des soirées thématiques qui abordent l'immigration et l'intégration. Cette année le choix s'est porté sur des contes aussi bien en français qu'en langues étrangères pour promouvoir la lecture auprès des tout petits.

Quels chantiers avez-vous programmés pour répondre aux besoins en logements à Gland ?

À l'heure actuelle, plus de 200 personnes sont à la recherche d'un appartement plus grand ou correspondant mieux à leurs choix de vie. Pour satisfaire cette demande, la Commune a lancé 3 partenariats public-privé (PPP) privilégiant la mixité sociale. Le premier a été signé avec la Mobilière Suisse Asset Management. Il bénéficie du prêt d'un terrain communal pendant 75 ans. Depuis juin 2014, un immeuble a été mis à disposition dans le nouvel écoquartier d'Eikenøtt. Il comprend 16 appartements protégés pour les aînés (personnes à mobilité réduite ou fragilisées) et 17 appartements pour des familles n'ayant pas droit aux appartements subventionnés. Le deuxième PPP a été signé avec la coopérative d'habitation Coopelia et le canton afin de proposer 50 appartements subventionnés (du studio au 4 pièces) pour différentes catégories de population. Les appartements seront livrés fin 2014. Enfin, le troisième PPP, une collaboration avec la coopérative d'utilité publique Cité Derrière, prévoit la construction de 15 appartements protégés, de 3 appartements de 3 et 4 pièces, d'un studio et d'une crèche. Ils seront livrés à l'été 2015. Dans tous les cas nous privilégions des appartements de qualité labellisés MINERGIE®, voire MINERGIE-ECO®, et abordables.



© Ville de Gland

Le théâtre de Gland alterne spectacles humoristiques, productions théâtrales et concerts de musique classique.

Quels sont les points forts de l'offre culturelle à Gland et quelles actions menez-vous pour promouvoir la culture à Gland ?

Nous avons la chance de disposer d'un théâtre de près de 400 places qui alterne spectacles humoristiques, productions théâtrales et concerts de musique classique. Le théâtre est également mis à disposition des sociétés locales. Le récent service de la culture de la Commune s'emploie à diversifier l'offre culturelle avec des cafés concerts (intitulés « Edition limitée »), permettant notamment de découvrir des artistes suisses et de promouvoir de jeunes talents. Un cinéclub propose deux séances par mois. Une fête de la musique fait la part belle aux artistes régionaux et un festival Open Air Ciné se tient en juillet. Il peut accueillir chaque soir environ 700 cinéphiles.

Par ailleurs, la Commune a créé une commission culturelle pour découvrir et promouvoir les artistes locaux et soutenir des interventions artistiques en milieu urbain, etc. Les projets ne manquent pas ! Une saison jeune public sera inaugurée à l'automne 2014. Nous soutenons également le « La Côte Flûte Festival », lequel s'est tenu pour la première fois du 3 au 5 octobre derniers. Ce dernier né des festivals a proposé de très nombreux concerts de niveau mondial dans le théâtre. J'aimerais encore préciser que les habitants peuvent désormais réserver leurs places facilement grâce à la billetterie informatisée.

VILLE DE Gland

Municipale de la Ville de Gland en charge des Affaires sociales, du Logement, de la Culture et des Cultes
Grand Rue 38 · CP 320 · CH-1196 Gland - Tél. : +41 (0)22 354 04 04 - Fax : +41 (0)22 354 04 19 - www.gland.ch

Acronet Sàrl

Les pros sur cordes

Spécialisée dans les travaux acrobatiques, la société Acronet Sàrl emploie une dizaine de cordistes formés à effectuer les tâches les plus diverses dans les conditions les plus difficiles.

Chantiers en hauteur, travaux dans des endroits inaccessibles ou exigus ? Rien ou presque n'est impossible pour les hommes d'Acronet Sàrl. Cette société s'est spécialisée dans les travaux acrobatiques et difficiles. Son équipe de cordistes est à même d'agir dans les endroits les plus divers. C'est notamment les cas pour du nettoyage de vitres inaccessibles et façades, mais aussi pour toutes sortes de travaux de réfections, dans des endroits délicats à atteindre, tels que puits de lumière, cours d'anciennes maisons, etc... « Nous travaillons partout où l'accès est difficile ou demanderait une grande disproportion en coûts ou en équipements pour y parvenir », résume Rolf Butikofer, patron et fondateur de l'entreprise.

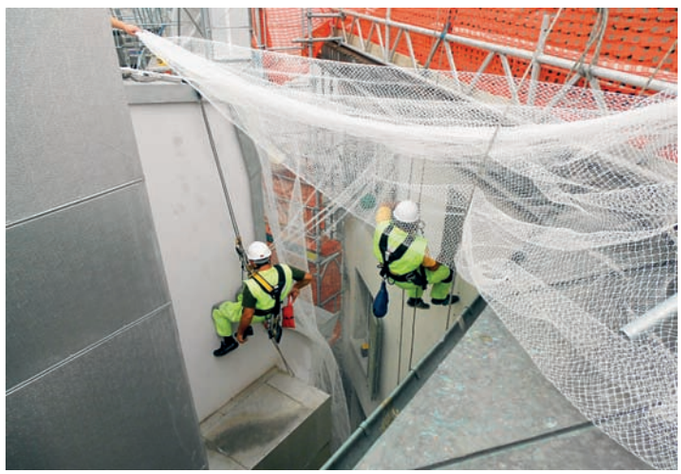
C'est dans son esprit qu'est née l'idée de se spécialiser dans les travaux sur cordes. « J'avais envie de développer mon entreprise de nettoyage vers de nouveaux secteurs. Comme il fallait parfois aller nettoyer des vitres très mal placées, je me suis dit qu'il y avait un marché à prendre », explique-t-il. Aujourd'hui, la société emploie une dizaine de spécialistes formés par l'association Suisse romande des entreprises de travaux sur cordes (ASRETC), selon les normes et règlements en vigueur.

Ce genre de travail requiert des qualités bien particulières. N'avoir pas peur du vide en est certainement la plus importante. Mais pas uniquement. « Les cordistes doivent être très polyvalents, bénéficier de compétences très vastes. Car ils sont appelés à effectuer les tâches les plus diverses », indique Rolf Bütikofer. Nettoyage, peinture, maçonnerie, menuiserie, mécanique figurent parmi les travaux que doivent parfois réaliser l'entreprise Acronet sàrl. Le matériel nécessaire est relativement peu important (cordes, baudriers, etc...) mais c'est surtout le savoir-faire et l'adresse qui font la différence.

Parmi les pionnier en la matière, l'entreprise a aujourd'hui été rejointe par toute une série de concurrents. Cela n'empêche pas Acronet Sàrl de tirer largement son épingle du jeu. « Nous sommes particulièrement flexibles, disponibles et surtout sérieux dans la réalisation et le suivi de nos travaux. C'est pourquoi nos clients nous restent fidèles ». La société est active sur toute la région du bassin lémanique. Rolf Butikofer est aujourd'hui secondé par son fils qui envisage de reprendre la société. Les objectifs sont de continuer à croître sur son secteur d'activités. Avec les types de constructions en vigueur actuellement (immeubles hauts, façades vitrées, etc...), l'entreprise Acronet Sàrl a de beaux jours devant elle.



© Acronet Sàrl



© Acronet Sàrl



© Acronet Sàrl

Acronet Sàrl
Chemin du Lavasson 10 - CH-1196 Gland
Tél. : +41 (0)21 825 33 69 - Fax : +41 (0)21 825 33 70
info@acronet.ch - www.acronet.ch

La Banque Raiffeisen de Gimel

Banque au service d'une région

Dans une région entre ville et campagne, la Banque Raiffeisen de Gimel et ses trois succursales relèvent le défi de répondre aux besoins d'une clientèle parfois très différente. Avec comme trait d'union son savoir-faire et son bon sens.

Entre ville et campagne, entre lac et montagne, la Banque Raiffeisen de Gimel est au diapason de sa région et évolue constamment avec elle. Si jadis, cette banque était celle du monde rural, elle est désormais celle d'un espace périurbain. Pour l'établissement fondé en 1911, l'essor s'est matérialisé ces dernières années par l'ouverture de deux succursales. L'axe Jura-Lac a ainsi été tracé dès 2002 par l'ouverture du bureau de Rolle. Enfin, en 2007, c'est l'ouverture de l'agence de Gland qui a confirmé le souhait de la banque d'aller à la rencontre de ses clients dans une zone à fort potentiel de développement.

Forte de ses trois points de vente, la Banque Raiffeisen de Gimel couvre néanmoins un secteur atypique. « C'est pour nous un défi au quotidien, qui demande une grande faculté d'adaptation. Bien que les produits offerts soient identiques, les besoins de la clientèle ne sont pas exactement les mêmes selon les agences », remarque Daniel Zbinden, directeur de la banque.

L'établissement offre toute la panoplie des services bancaires classiques. Ses principaux domaines d'activités restent toutefois ceux des crédits hypothécaires et de l'épargne, mais les fonds de placements privés figurent aussi en bonne place. « Notre objectif à moyen terme est de développer le secteur de la clientèle entreprise », explique le directeur. Ceci aussi pour soutenir l'évolution du tissu économique local, notamment dans le secteur des PME.

Les résultats de l'établissement bancaire sont en pleine croissance. « Nous avons atteint un bon rythme de croisière et sommes en phase de consolidation et de renforcement de notre position dans la région », explique Daniel Zbinden.



Photos : © Banque Raiffeisen

A votre service à Gland,











Symbole de sécurité et de bon sens, la banque Raiffeisen de Gimel bénéficie ainsi d'une bonne image. Son personnel est apprécié pour son sens de la proximité avec les clients. Cette proximité, la banque la matérialise notamment par un soutien constant aux activités culturelles et sportives.

En phase avec son temps, la Banque Raiffeisen de Gimel a bien changé et est devenue un partenaire financier moderne pour une région en plein essor. Il est bien loin le temps où, en 1911, 26 sociétaires fondaient le Crédit Mutuel de Gimel. A l'époque, la presque totalité des garanties fournies pour les octrois de crédit étaient des cautionnements et des engagements sur... le bétail !

Banque Raiffeisen de Gimel

Banque Raiffeisen de Gimel
Agence de Gland - Av. du Mont-Blanc 4 - CH-1196 Gland
Tél. : +41 (0)21 821 88 88 - gimel@raiffeisen.ch

RAIFFEISEN



© Fiduciaire Locatelli & Fritsch SA

Fiduciaire Locatelli & Fritsch SA

C'est dans un esprit de continuité qu'Annunziata Viret et Antonio Sisto ont repris la fiduciaire Locatelli & Fritsch en 2005. Ils lui ont toutefois apporté leur empreinte, teintée de leur expérience internationale.

En 2015, cela fait dix ans que le bureau Locatelli & Fritsch SA a été repris par Annunziata Viret et Antonio Sisto. En une décennie, les propriétaires ont donné à cette fiduciaire une identité renouvelée. Tout en respectant les valeurs d'éthique, de rigueur et de confiance qui avaient fait la renommée du bureau depuis sa fondation en 1961, ils lui ont apporté leur empreinte, teintée d'expérience internationale.

Tous deux experts-comptables diplômés et membres de la Chambre fiduciaire suisse, Annunziata Viret et Antonio Sisto avaient auparavant œuvré dans un des plus grands cabinets d'audit internationaux. « Nous avons transposé les exigences et la qualité du service international à la petite structure locale qu'est notre fiduciaire. Ceci en gardant toujours le souci de proximité avec nos clients », explique Annunziata Viret. Simultanément, la nouvelle direction en avait aussi profité pour développer l'activité de révision au sein du bureau.

Prochain changement de raison sociale

Et au fil des ans, la société a grandi, étendu son rayon d'action bien au-delà de la région nyonnaise et augmenté tant son portefeuille-clients que son personnel. Si 2015 sera l'année du jubilé, elle sera aussi l'occasion d'un changement de raison sociale pour le bureau. « Ce sera une façon d'achever la transition », explique Antonio Sisto.

L'activité principale du bureau est la tenue de comptabilité pour des tiers. Mais grâce à sa dizaine de collaborateurs spécialisés, la société assure aussi les tâches classiques d'une fiduciaire telles qu'audit, fiscalité, révision, expertise, successions, etc...

La clientèle de Locatelli & Fritsch SA est fidèle et plutôt variée, allant de l'artisan à la filiale de multinationale en passant par les PME ou les fondations. Quelle que soit leur taille ou leur importance, les clients sont ici tous considérés avec le même respect. « Nous tenons à être toujours à leur écoute afin de répondre exactement à leurs besoins ».

LOCATELLI & FRITSCH SA
CHAMBRE FIDUCIAIRE
Membre

Locatelli & Fritsch SA
Rue de la Combe 11 - CH-1260 Nyon - Tél. : +41 (0)22 365 51 60 - www.fidu-nyon.ch - info@fidu-nyon.ch



La Caisse d'Epargne de Nyon

Une banque où les clients sont chez eux

Par sa proximité avec ses clients et le tissu économique local, la Caisse d'Epargne de Nyon entend être un partenaire de confiance pour toute la région.



© Caisse d'Epargne de Nyon

Banque de proximité par excellence, la Caisse d'Epargne de Nyon tient à offrir un service personnalisé à sa clientèle. « Nous traitons avec un soin égal tous nos clients, quelle que soit leur importance ou leur projet », explique Antonio Circelli, directeur de l'établissement régional et indépendant. Celui-ci propose tous les services classiques d'une banque universelle, y compris le e-banking. Son activité principale reste toutefois le financement immobilier, avant tout pour une clientèle privée régionale, « ceci à des taux tout à fait concurrentiels ». La solidité des actifs de la Banque, sa proximité, garantit à ses clients un lien de confiance.

Car la confiance, ce n'est pas un vain mot à la CEN. Alors que certains grands établissements défrayent parfois la chronique à cause de choix ou placements hasardeux, la Caisse d'Epargne de Nyon prône la sécurité. « Nous ne sommes pas soumis aux mêmes obligations de rentabilité que nos confrères », explique Antonio Circelli. Les placements sont ainsi effectués exclusivement en Suisse et choisis parmi les plus sûrs. Le directeur ajoute que « les décisions sont prises directement à Nyon, donc elles sont rapides et faites en parfaite connaissance du marché local. Nous voulons que la Banque connaisse ses clients, et que les clients connaissent leur banquier. C'est un peu comme une grande famille ».

Entre la Ville de Nyon et sa Caisse d'Epargne, c'est en effet une longue histoire, débutée le 1er mars 1828. A l'époque, la ville et son district exprimaient le besoin d'avoir leur propre établissement pour abriter les fonds des artisans et commerçants locaux. La Banque a été associative jusqu'en 1912, date à laquelle elle a pris la forme d'une société coopérative. C'est ainsi qu'aujourd'hui encore, la CEN est une coopérative, ce qui signifie que ses clients sont aussi ses propriétaires. Ils sont environ 300 sociétaires, résidant sur « La Côte » pour l'essentiel, à détenir les parts sociales qui constituent le capital de la Banque. Celle-ci est menée par un Conseil d'administration constitué de cinq personnalités issues des communes de la région.

Dans ses bureaux en Ville de Nyon, la Caisse d'Epargne emploie une douzaine de personnes, dont deux apprentis. Divers bancomats ont par ailleurs été installés dans les communes alentour pour renforcer la présence de l'établissement dans le district. La Caisse d'Epargne de Nyon se profile comme un véritable acteur régional qui contribue à l'essor des activités économiques et culturelles de Nyon et de sa région. Non seulement elle soutient les projets immobiliers locaux et la création d'entreprises, mais aussi, elle axe son marketing sur le sponsoring de manifestations locales. Elle entend aussi être un partenaire privilégié pour les communes environnantes.

CAISSE D'EPARGNE DE NYON

Fondée en 1828

Caisse d'Epargne de Nyon
Case Postale 1091 - Rue Saint Jean 11 - CH-1260 Nyon - Tél. : +41 (0)22 994 77 77 - Fax : +41 (0)22 994 77 75 - www.cen.ch

Centre Médico-Chirurgical Nyon SA

Il se positionne comme un véritable complément à l'offre médicale du district. Le Centre Médico-Chirurgical Nyon SA poursuit son évolution. Après le déménagement récent dans de nouveaux locaux, le Centre prépare l'aménagement prochain d'un bloc opératoire.



© Centre Médico-Chirurgical Nyon SA

Dans de nouveaux murs depuis l'été 2014, le Centre Médico-Chirurgical Nyon SA (CMC) poursuit son évolution. D'ici la fin 2014 une consultation en ophtalmologie sera ouverte par une spécialiste FMH issue de l'hôpital ophtalmique Jules-Gonin à Lausanne, une consultation en médecine esthétique sera ouverte dès octobre 2014 et courant 2015, l'institution ouvrira un bloc opératoire destiné à des interventions électives et ambulatoires de moyenne importance. Deux salles d'opération seront aménagées, de même qu'une salle de réveil de six lits dont deux offrant un espace privé, pour assurer aux patients des conditions idéales, tant sur le plan médical que sur celui du confort.

Le CMC a depuis toujours souhaité être un partenaire des acteurs de la santé pour toute la région. « Nous ne sommes pas des concurrents, mais un complément à ce qui existe dans le district », remarque la directrice Anne Caron. Tant le développement de nouvelles activités que l'entrée dans de nouveaux locaux viennent confirmer la place du CMC au coeur du système de santé de la région nyonnaise.

Actuellement, le CMC assure des tâches de médecine de premier recours, sur ou sans rendez-vous. Une demi-douzaine de généralistes-internistes sont à l'oeuvre, en réseau avec l'offre de médecine de famille de la région, « y compris pour assurer les services de garde tous les jeudis pour tout le district », précise Anne Caron.

Dors et déjà une douzaine de spécialistes installés dans la région peuvent disposer du plateau technique du Centre pour y tenir des consultations régulières ou ponctuelles. Dermatologie, rhumatologie, psychiatrie, orthopédie, gynécologie ou encore chirurgie pédiatrique ou esthétique et de reconstruction sont autant de spécialités qu'offre le CMC. Des thérapies annexes (physiothérapie, diététique ou encore podologie) viennent encore compléter l'offre de soins.

Les nouveaux locaux sont vastes, lumineux, adaptés aux exigences actuelles et surtout bien situés. En plus des cabinets aménagés selon les standards les plus modernes, ils comportent encore un laboratoire et une unité de radiologie conventionnelle. Aujourd'hui, le CMC recense pas moins de 78'000 dossiers-patients. En dehors du team médical, il emploie une vingtaine de personnes (infirmiers, assistantes-médicales, laborantines et services administratifs).

Le Centre a été fondé en 1989 par le Dr. Buchs. A l'époque, l'idée pionnière de réunir des praticiens dans un centre privé bousculait bien des idées reçues. Repris en 2011 par une nouvelle équipe d'actionnaires, le Centre entend poursuivre ses activités en favorisant une philosophie d'ouverture et de travail en réseau avec les divers acteurs médicaux du district.

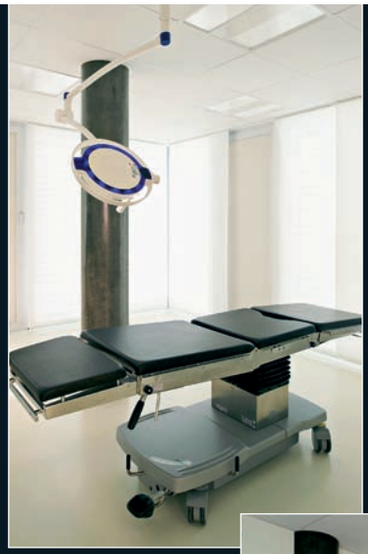
Le Centre médico-chirurgical a aménagé un Centre de compétences avec une salle de conférence multimédia destinée à l'organisation de colloques ou formations continues, car, comme le relève encore Anne Caron, « à terme, le Centre entend devenir aussi un lieu formateur ». Il est à noter que cet espace peut être loué par des tiers, médecins ou tous autres intervenants du milieu médical.

Centre Médico-Chirurgical Nyon SA
9, rue de la Morâche - CH-1260 Nyon
Tél. : +41 (0)22 362 03 62 - Fax : +41 (0)22 361 01 48
www.cmcnyon.ch

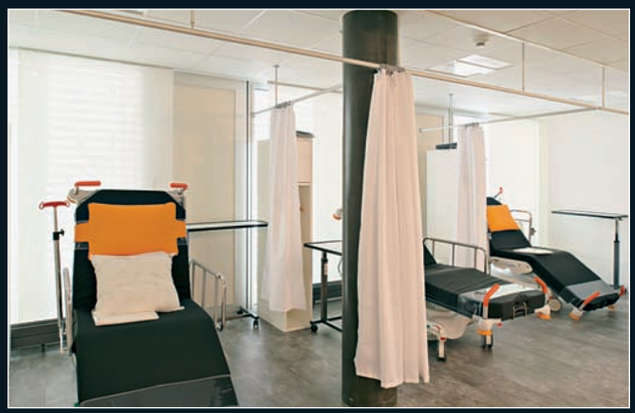
Centre Médico-Chirurgical Nyon S.A.

Centre Médico-Chirurgical
Nyon S.A.











Centre Médico-Chirurgical
Nyon S.A.

Rue de la Morâche 9
1260 Nyon
T +41 22 362 03 62
F +41 22 361 01 48

info@cmcnyon.ch
www.cmcnyon.ch

Lundi I Mardi I Mercredi I Vendredi	7h30 à 20h00
Jeudi	7h30 à 22h00
Samedi	8h00 à 16h00
Jours fériés	10h00 à 16h00

Cosvegaz SA

De l'énergie pour toute une région

Distributeur de gaz naturel basé à Cossonay, Cosvegaz SA alimente plus de 8000 clients dans les régions du Pied du Jura, du Gros de Vaud et de la Broye. Intégrée au groupe Holdigaz, la société développe ses activités, notamment dans la production de biogaz indigène.

Ce sont plus de 120 communes situées entre le Pied du Jura et la Broye qui sont désormais reliées au réseau de Cosvegaz SA. La société de distribution de gaz basée à Cossonay alimente ainsi plus de 8000 clients au travers d'un réseau de conduites qui dépasse allègrement les 800 kilomètres. « Nous poursuivons l'extension de ce réseau à raison d'une trentaine de kilomètres supplémentaires par an. Il existe encore quelques communes qui ne sont pas raccordées au gaz naturel dans notre zone d'activité », explique Pascal Favre, administrateur-délégué de la société.

Si la société Cosvegaz SA possède son propre réseau physique de distribution, elle a renoncé à avoir son propre personnel de construction pour celui-ci. « Sous notre contrôle, nous sous-traitons toutes ces tâches à des entreprises choisies dans le tissu économique local », explique encore Pascal Favre. Le siège de Cossonay de Cosvegaz SA emploie ainsi 22 personnes, essentiellement dans des domaines administratifs et de planification technique.

L'entreprise est relativement jeune. Cosvegaz (qui signifie COSsonay - VEnoge – GAZ) a été créée le 28 mai 1980, suite aux chocs pétroliers des années 1974 et 1979. Deux industriels de la région, l'entreprise Bobst SA à Mex et Venoge Parc SA à Penthalaz, ainsi que l'Hôpital de St-Loup et la Commune de Cossonay avaient décidé de ne plus dépendre exclusivement du pétrole et de monter leur propre société d'alimentation en gaz naturel pour leurs activités. Au fil du temps, de nouveaux clients sont venus s'y raccorder, des communes ou une vingtaine de clients industriels, qui aujourd'hui encore absorbent la moitié des quelques 500 millions de kWh distribués annuellement au travers du réseau. Celui-ci est alimenté par six points d'entrée, respectivement quatre depuis le fournisseur Gaznat, et deux directement depuis ses installations de biométhanisation. Le gaz distribué, outre ces installations de biogaz, provient des zones habituelles de production du nord de l'Europe, en Scandinavie ou en Russie.

En mai 2007, Cosvegaz SA a fait son entrée dans le groupe Holdigaz garantissant ainsi la pérennité de l'entreprise. La holding possède encore deux autres sociétés similaires, distribuant sur la Riviera pour l'une et dans le Chablais pour l'autre. « Cette masse critique nous permet de nous développer vers de nouvelles innovations technologiques », explique Pascal Favre. La production indigène de biogaz en est une (voir encadré). Mais l'on se dirige aussi vers la promotion des solutions de co-génération. Des techniques qui permettent, au plan domestique, de produire simultanément chaleur et électricité. Une manière plus rationnelle d'utiliser le gaz naturel.

Cosvegaz SA
Chemin de Jolimont 2 - CP 6 - CH-1304 Cossonay-Ville
Tél. : +41 (0)800 402 403 (numéro gratuit)
Fax : +41 (0)21 861 27 92
www.cosvegaz.ch

Pour Pascal Favre, cette énergie pourtant encore peu répandue dans les mentalités helvétiques, est néanmoins promise à un bel avenir. « C'est typiquement une énergie de transition vers l'autonomie énergétique renouvelable. Il est toutefois assez navrant de voir que souvent, les pouvoirs publics ne veulent pas la considérer comme telle ». Lorsqu'il brûle, le gaz émet un quart de CO_2 en moins que lorsqu'on brûle du pétrole, et la moitié moins que lorsqu'on utilise du charbon. « De toutes les énergies fossiles, cela reste quand même celle qui porte le moins atteinte à l'environnement ».

Produire son propre gaz renouvelable

Le gaz naturel peut aussi être une énergie renouvelable. Au sein de la holding Holdigaz, trois installations de production de biogaz sont actives. Elles produisent tout de même annuellement un pour cent du gaz distribué par les sociétés membres, ce qui n'est pas rien. Installées à Lavigny, Roche et Penthaz, ces usines sont d'immenses digesteurs qui accélèrent le processus naturel de production de méthane à partir de matières organiques. Deux des usines produisent du gaz à partir de boues d'épuration, la troisième en recyclant des restes de repas. Le gaz produit est neutre en CO_2, « de la vraie énergie renouvelable », relève Pascal Favre.

L'étape suivante, ce sera la méthanation du bois. Une technique qui propose d'utiliser des copeaux de bois afin de produire du méthane. « Le bois est une énergie locale et renouvelable. Or, pour l'heure, elle est souvent utilisée uniquement en combustion, pour produire de la chaleur et chauffer de l'eau. Nous proposons d'en faire du gaz naturel, qu'on peut utiliser de suite pour chauffer, cuisiner ou encore qu'on peut stocker pour une utilisation ultérieure », explique Pascal Favre. Un projet va voir le jour prochainement à Mont-la-Ville. Une centrale qui fonctionnera en fait (mais à grande échelle) sur le principe du gazogène qui, pendant la seconde guerre mondiale, avait permis de faire rouler nombre de véhicules en période de rationnement pétrolier.

GAZ COSSONAY



© Cosvegaz SA

Bâtiment du siège de Cosvegaz SA à Cossonay



© Cosvegaz SA

Chaudière murale à condensation à gaz naturel



© Cosvegaz SA

Vue aérienne de la centrale biogaz à Lavigny



© Cosvegaz SA

Alimentation en gaz d'un poste industriel



© Cosvegaz SA

Poste de détente et de comptage gaz (PDC)



© Gerald Metals SA

Gerald Metals SA

Un leader du négoce international

Présente dans le canton de Vaud depuis 1976, Gerald Metals SA (« GMSA ») fait partie du Gerald Group qui a son siège aux États-Unis, avec des bureaux sur les 5 continents et des activités dans plus de 40 pays.

Le Gerald Group n'a pas choisi de s'établir en Suisse par hasard : sa stabilité politique, sa situation géographique idéale entre les marchés européens, américains et asiatiques, la qualité de la formation et la présence de grandes banques de financement du négoce international parlent pour elle.

« Nous sommes des marchands de métaux ferreux et non-ferreux à l'état brut ou raffiné, non pas des traders de papier » tient d'emblée à préciser Jean Baudois, directeur général de GMSA. « Notre activité de négoce s'étend de l'approvisionnement jusqu'à la vente aux consommateurs et aux fabricants ultimes à travers le monde, et comprend également selon les cas l'organisation des opérations de transport maritime, par camion, train ou avion, d'entreposage, de transformation ou de raffinage ».

La société, qui emploie près de 40 personnes dans ses bureaux de Morges, pourvoit aussi au financement de ses transactions et à la gestion des risques en découlant. Grâce à son sérieux et à sa longue expérience, elle peut compter sur le soutien continu des banques européennes spécialisées.

« Le financement d'une cargaison depuis sa production jusqu'à l'encaissement du produit de la vente se chiffre en millions de US dollars et peut s'étendre sur plusieurs mois voire années » précise Jean Baudois. Il peut arriver que GMSA aide un producteur se trouvant dans un pays émergent à financer sa production et/ou l'augmentation de sa capacité de production par un prépaiement que ce dernier remboursera par des livraisons de marchandises selon des termes et un calendrier agréés - une manière idéale de sécuriser ses approvisionnements et de pérenniser ses relations clients.

GMSA peut également être appelée à accorder des facilités de paiement à ses clients pour leur permettre de transformer la matière première ou le produit semi-fini.

En plus de risques politiques, GMSA prend par conséquent des risques de performance et de crédit qui peuvent atteindre des montants et des durées considérables. D'où l'importance d'une bonne assise financière et d'une capacité certaine à évaluer et gérer les risques inhérents à chaque transaction.



© Gerald Metals SA

GMSA aide enfin ses clients à se prémunir des risques inhérents à des marchés très volatiles. « Nous leur conseillons par exemple de vendre une partie de leur production future sur les marchés à terme de Londres, New York ou Shanghai afin de limiter la perte qui pourrait résulter d'une baisse rapide des prix » explique Jean Baudois. Autant dire qu'il s'agit d'un processus complexe que GMSA maîtrise à la perfection.

GMSA fait partie de la Swiss Trading & Shipping Association dont l'un des mandats est de promouvoir l'importance de l'industrie du négoce et de son financement sur l'arc lémanique et en Suisse. « Aujourd'hui chaque marge doit être justifiée, ce qui implique qu'un négociant tel que Gerald Metals se doit de maîtriser toutes les particularités du métier, et elles sont nombreuses » affirme Jean Baudois. L'activité de négociant est certes stressante, mais elle est très variée et génératrice d'emplois et de recettes fiscales non négligeables pour la collectivité.

Gerald Metals SA
Rue de la Gare 29 - CH-1110 Morges
Tél. : +41 (0)21 811 33 00 - Fax : +41 (0)21 811 33 01
www.gerald.com

GERALD GROUP

Gerald Metals SA

A leader in international trade

Established in the canton of Vaud since 1976, Gerald Metals SA ("GMSA") is part of the Gerald Group with its headquarters in the United States, offices in 5 continents and a presence in more than 40 countries.



© Gerald Metals SA

It was no accident that the Gerald Group chose to set up office in Switzerland: its political stability, its ideal geographical location between the European, American and Asian markets, the high-quality training and the presence of several large international trade investment banks were all important factors.

"We deal in ferrous and non-ferrous metals in a raw or refined state, we do not simply trade in paper", says Jean Baudois, the Managing Director of GMSA. "Our trading activities extend from procurement through to sales to end users and manufacturers throughout the world, and can also include the organisation of transport operations by sea, road, train or air, and storage, transformation and refinement activities."

The company, which employs almost 40 people in its Morges offices, also handles the financing of its transactions and the associated risk management. Due to its serious approach and many years' experience, it can rely on the continued support of specialist European banks.

"The financing of a cargo from production until the proceeds from the sale are cashed adds up to millions of US dollars and can take several months or even years", explains Jean Baudois. Sometimes GMSA might support a producer from a developing country to finance their production and/or an increase in production capacity with a pre-payment. The producer repays GMSA with deliveries of goods under the terms and conditions agreed – an ideal way to secure supplies and establish sustainable customer relationships.

GMSA may also be called upon to grant payment facilities to its customers to allow them to transform raw materials or the semi-finished product.

As well as political risks, GMSA also takes credit and performance risks which can involve considerable sums of money and long timescales. This is why having a sound financial basis is so important, as well a certain capacity to evaluate and manage the risks inherent to each transaction.

Finally, GMSA helps its customers to be forewarned about the inherent risks in highly volatile markets. "For example, we advise them to sell part of their future production on the futures markets in London, New York or Shanghai in order to limit the losses that can result from a rapid drop in prices", explains Jean Baudois. In other words, it is a complex process in which GMSA is highly skilled.

GMSA belongs to the Swiss Trading & Shipping Association. One of the Association's mandates is to promote the importance of commodity trading and its financing for the Lake Geneva Region and for Switzerland. "Today each margin needs to be justified, which means that a trader such as Gerald Metals must have expertise in all the specific areas of the field, and there are many of them", says Jean Baudois. The trading profession is definitely stressful, but it's highly varied and creates employment and significant tax revenues for the local authorities.

Gerald Metals SA
Rue de la Gare 29 - CH-1110 Morges
Tel.: +41 (0)21 811 33 00 - Fax: +41 (0)21 811 33 01
www.gerald.com

GERALD GROUP

ValleyRoad Capital SA

Avec une solide expérience entrepreneuriale et une expertise spécialisée dans la gestion en Private Equity et des opérations de fusion-acquisition, ValleyRoad Capital est une structure indépendante idéalement positionnée en Suisse Romande. Nous vous assistons dans toutes les situations spéciales, nécessitant une expertise dans le domaine des entreprises non-cotées en apportant des réponses claires, d'une manière indépendante.

Nous sommes des spécialistes des sociétés non-cotées (Private Equity et Dette Privée) et avons des dizaines d'années d'expérience cumulées. Nous avons conduit ou participé à près d'une centaine de transactions et avons effectué autant d'évaluations, de structurations du bilan, d'analyses de modèles d'affaires et d'évaluation des hommes et des femmes qui dirigent ces entreprises. Nous sommes aussi des entrepreneurs actifs et investis en direct dans l'industrie, ce qui nous permet de comprendre intimement les enjeux sur le terrain.

Que vous soyez un entrepreneur en situation de transition ou un gérant en charge de clients entrepreneurs venus vous présenter leurs nouveaux projets, nous sommes en mesure de vous apporter de l'aide. Nous disposons :

- D'une équipe solide et expérimentée.
- D'une culture de discrétion et du respect.
- D'une longue expérience des transactions complexes.
- Des contacts avec les autorités politiques.
- D'une connaissance approfondie des moyens de financements offerts par le marché.
- D'une compréhension pratique et détaillée des contraintes liées au monde bancaire.
- De contacts étroits avec un réseau d'experts et de spécialistes de divers secteurs économiques.
- D'une expérience internationale et de la capacité de travailler dans des environnements multiculturels.

Valorisation d'entreprises non-cotées

La valorisation d'entreprises non-cotées est souvent considérée comme étant complexe et relevant plus de l'art que de la méthode scientifique. Il existe toutefois des techniques robustes, basées sur l'analyse de transactions et des marchés, ainsi que des méthodes empiriques. Nous sommes à même de vous fournir un rapport de valorisation détaillé, avec une explication claire des facteurs de création de valeur et des risques qui y sont liés.

Due-diligence

Avant d'accepter un dossier ou impliquer votre établissement dans une transaction, une due-diligence est nécessaire. Toutefois, ce processus peut être long et coûteux, alors que certains risques peuvent être identifiés rapidement. ValleyRoad Capital propose sa méthode « Staged Due-Diligence » (SDD) permettant d'agir en deux phases : une première phase de 2-3 jours visant à identifier 80% des problèmes et des risques inhérents à une transaction. Si cette première phase ne met pas à jour de risques majeurs ou rédhibitoires, la seconde phase, approfondie, est engagée. Cette approche permet de limiter les coûts et d'améliorer le service offert.

Situation de crise et de retournement

Toutes les entreprises passent par des phases de croissance et des phases de crise. Les raisons d'une situation de crise sont nombreuses et il en résulte des tensions entre l'entrepreneur, ses fournisseurs, ses clients et naturellement son banquier. En intervenant dans une situation de crise, en analysant calmement et d'une manière indépendante les chances de survie, les solutions de restructuration et en fournissant de l'aide à la recherche de fonds propres, il est souvent possible de redresser une entreprise en difficulté. Cela nécessite des connaissances approfondies de la gestion de crise, des aspects légaux, financiers et de la capacité technique et humaine de l'entreprise à se redresser. Nos Associés bénéficient, à ce titre, d'une expérience établie, y compris dans les situations de sursis concordataire ou d'ajournement de faillite. Nous pouvons intervenir et mettre en place des opérations de sauvetage ou de redressement allant dans l'intérêt des parties.

Les associés



Pierre Kladny, Ing. Dipl EPFL, Msc, Postgrad CRPM
Entrepreneur en série et fondateur de ValleyRoad Capital, Pierre Kladny dispose d'une longue expérience du monde des affaires. Responsable chez Lombard Odier du département de Private Equity Advisory, il a conseillé de nombreux clients privés dans leurs activités de Private Equity et de Fusion/Acquisition. Il est membre du conseil d'administration de plusieurs sociétés industrielles et financières.



Patrick de Heney, Lic. ès. Sc. Comm. et Industr.
Associé de ValleyRoad Capital, Patrick de Heney a une pratique étendue de la finance, tant en milieu industriel que bancaire. Après avoir débuté sa carrière dans le domaine du conseil d'entreprise en tant qu'analyste, il a participé activement à la construction puis au développement d'un portefeuille de sociétés non-cotées dans le secteur alimentaire et de l'horlogerie. Il a, par la suite, occupé la fonction de Directeur Financier du groupe Lombard Odier. Il siège dans les conseils d'administration de plusieurs sociétés ou organisations suisses et internationales.



Staffan Ahlgren, BA commerce
Associé de ValleyRoad Capital, Staffan Ahlgren possède plus de 25 années de solides expériences entrepreneuriales et d'investissement dans le domaine du Private Equity. Staffan possède un réseau international de contacts d'affaires étendu, et de haut niveau. Il a démarré sa carrière en tant que contrôleur financier auprès d'IKEA. Il a notamment dirigé les opérations suisses pour un groupe d'industriels spécialisés en Private Equity. Il a siégé au conseil d'administration des sociétés ayant fait l'objet d'un d'investissement. Plus tard, il rejoint le Crédit Suisse à Zürich en tant que responsable du Private Banking pour les pays nordiques, axé plus principalement sur une clientèle d'entrepreneurs.

ValleyRoad Capital SA
Route de Cité-Ouest 2 - CH-1196 Gland
Tél. : +41 (0)22 906 10 20 - Fax : +41 (0)22 906 10 21

ValleyRoad Capital
LEADING TO THE SUMMIT

Sensient Imaging Technologies SA

Couleurs pour le futur

Leader mondial des encres destinées à l' impression numérique industrielle, la société Sensient Imaging Technologies SA de Morges poursuit son expansion.



© Sensient

Qu'ils soient destinés à l'habillement, à la décoration ou à l'ameublement, les tissus imprimés du monde entier ont souvent un petit quelque chose de Sensient Imaging Technologies SA de Morges. La société est leader mondial dans la fabrication et la vente d'encres et colorants spécifiques utilisés dans l'industrie du papier et surtout du textile. Sensient développe, produit et commercialise des encres et colorants essentiellement utilisés pour l'impression numérique de produits industriels, un secteur en pleine croissance. « Nos clients sont présents dans le monde entier, notamment en Italie où l'on trouve par exemple Miroglio, le plus grand producteur européen de tissus imprimés. Au final, les grandes marques de prêt-à-porter, telles que Zara ou H&M, figurent parmi nos références », relève Mike Mordente, Directeur Général du site suisse. Les encres fabriquées à Morges sont encore appliquées à l'impression d'habillement sportif et de mode, de tissus d'ameublement, ou de drapeaux et bannières publicitaires.

A son siège de Morges, Sensient Imaging Technologies SA compte actuellement une centaine d'employés, dont la majorité sont des ingénieurs et des techniciens qualifiés pour assurer les fonctions de recherche et développement. L'allocation des employés par fonction peut être répartie ainsi : un tiers en production/fabrication, un tiers dans les laboratoires (R&D & CQ) et le dernier tiers dans l'administration et la finance. « L'avantage d'être basés en Suisse, c'est accès à du personnel de qualité. Celà nous donne aussi l'opportunité de bénéficier du label « Swiss Made » qui est très apprécié », remarque Mike Mordente.

En pleine croissance, la société a investi 20mio de dollars l'an dernier en vue de l'expansion de leur unité de production. Cet expansion va faciliter la mise sur le marché de nouveaux produits très prometteurs. La présence de cette unité à Morges remonte au managment buy-out d'une filiale de Sicpa en 1997. La société ECS (Encres et colorants Spéciaux)ainsi créée a rejoint en 2002 le giron du groupe Sensient Technologies Corporation, une société américaine dont le siège est établi à Milwaukee (Etat du Wisconsin) depuis 1882. Sensient Technologies Corporation est un leader mondial dans le développement, la fabrication et la vente de colorants, saveurs et parfums. Grâce à des technologies de pointe développées sur différents sites à travers le monde, Sensient propose des procédés pour les produits alimentaires & boissons, produits cosmétiques et pharmaceutiques, des encres d'imprimantes, des encres spécialisées et colorants ainsi que d'autres produits chimiques. Le réseau global de laboratoires, d'usine pilotes et d'installations complètes de Sensient est séparé en deux groupes distincts : le groupe « Saveurs et Parfums » et le groupe « Colorants ». Sensient exploite 30 centres de Recherche et Développement dans le monde.



© Sensient

Sensient Imaging Technologies SA
Avenue Riond-Bosson 8 - CH-1110 Morges
Tél. : +41 (0)21 811 23 00 - Fax : +41 (0)21 811 23 11
www.sensient-tech.com

SENSIENT®

TPN - Transports publics de la région nyonnaise SA

Relever les défis de la mobilité dans la région

Afin de suivre l'évolution démographique de Nyon et de ses environs, les Transports publics de la région nyonnaise (TPN) sont en constant développement. La prochaine étape verra l'offre en transport urbain augmenter de 70%. Annuellement, la compagnie transporte 2,4 millions de voyageurs. Un chiffre qui augmente chaque année. Ce qui s'est traduit pas de gros changements à l'interne.



© Michel PERRET

Ils tissent la toile de la mobilité pour la Ville de Nyon et ses alentours. Les Transports publics de la région nyonnaise (TPN) exploitent un réseau de bus urbain et suburbain particulièrement dense. En 2013, les différents véhicules portant le sigle des TPN ont parcouru pas moins de 872'553 kilomètres, acheminant ainsi à bon port presque 2,4 millions de voyageurs.

Depuis un peu plus d'une quinzaine d'années, la société voit ses activités croître toujours plus, ceci au diapason d'une ville qui n'en finit pas de se développer. Aujourd'hui, les TPN exploitent six lignes urbaines pour couvrir Nyon et Prangins. Et au travers de tout un réseau suburbain, ils relient la ville aux communes environnantes de Coppet à Eysins, en passant par le pied du Jura.

Les TPN poursuivent leur développement, comme l'explique M. Richard Zaugg, directeur de la société.

Votre entreprise de transport est à un nouveau tournant de son histoire ?
Nous nous adaptons à l'évolution démographique de la ville et nous allons en effet, pour la fin de l'année 2014, effectuer un nouveau saut évolutif. Si l'entreprise a toujours grandi en continu, elle a parfois franchi de grands paliers. Le dernier datait d'une dizaine d'années, lorsque nous avions repris le trafic régional jusqu'à Gland, abandonné par les CFF. Cette prochaine étape sera une nouvelle étape majeure.

En quoi va-t-elle consister ?
Notre offre de transport en Ville de Nyon va considérablement se développer puisqu'elle augmentera de 70% ! Ceci pour suivre la politique des transports de la municipalité qui entend privilégier la mobilité douce et les transports publics. Notre réseau urbain existant, actuellement organisé en boucle, va devenir un réseau en étoile à cinq branches, dont le centre sera la gare CFF de Nyon. Le but étant d'avoir une pénétration optimale de tous les quartiers de la ville, y compris



© Michel PERRET

les nouveaux quartiers comme ceux de la Petite Prairie ou de la piscine de Colovray. Quant à la fréquence des bus, aujourd'hui de vingt minutes, elle passera au quart d'heure entre 6h et 20h, à la demi-heure ensuite de 20h à minuit.

Cela va-t-il se traduire par des investissements pour l'entreprise ?
En effet, l'achat de nouveaux véhicules est en cours et notre flotte de bus va devoir passer de 25 à trente unités environ. Nous allons aussi poursuivre la modernisation des équipements de certains véhicules actuels. Celle-ci avait commencé, il y a déjà quelques années, ce qui place aujourd'hui les TPN dans une position favorable, car nous n'aurons pas de grands retards à rattraper.

Et au plan du personnel ?
Bien entendu, pour assurer cette augmentation de l'offre de transport, nos effectifs devront croître eux aussi. Une quinzaine de nouveaux chauffeurs seront recrutés et le nombre de nos collaborateurs atteindra celui de 70 au final. Cette évolution de l'entreprise, engagée depuis quelques temps déjà, est un véritable défi pour notre personnel.

Nous sommes passés du statut d'entreprise quasi familiale à une société dont le fonctionnement doit correspondre aux exigences actuelles, ce qui implique une grande faculté d'adaptation du personnel. Cela passe notamment par une informatisation accrue, dans la planification du personnel, la gestion de la maintenance ou des ressources humaines, qui n'a pas été facile à mettre en oeuvre. Après une période de doute, je sens aujourd'hui un nouveau souffle parmi les collaborateurs.

Qu'en est-il des attentes du public ?
La clientèle s'attend désormais à avoir un certain niveau de qualité des prestations. Nous devons ainsi nous adapter aux standards des autres compagnies, offrir un confort identique en matière d'accueil, de facilités ou encore d'information en direct dans les véhicules. Les nôtres sont ainsi équipés des dernières technologies en la matière, développées et mises en réseau avec les autres compagnies de transports de la région. Ceci pour que les voyageurs puissent obtenir des prestations identiques durant tout leur trajet, même si celui-ci fait appel à plusieurs sociétés. De notre côté et en règle générale, nous cherchons à toujours mettre en oeuvre les dernières technologies du moment. Comme par exemple la billetterie par SMS, que nous allons bientôt introduire en collaboration avec les Transports Lausannois.

Y'aura-t-il par ailleurs des changements au niveau structurel ?
Les TPN sont une filiale de la compagnie du Chemin de fer Nyon-St-Cergue-Morez SA. Il existe encore une société sœur, TéléDôle SA, qui gère les remontées mécaniques sur le massif de la Dôle. Tout cela est placé sous une seule et même direction. Il va sans dire que, pour des questions de rationalisation, de forts rapprochements seront envisagés à l'avenir. Pour commencer, nous allons changer et harmoniser les identités graphiques de ces sociétés.

TPN

Transports publics de la région nyonnaise SA
Rue de la Gare 45 - CH-1260 Nyon - Tél : +41 22 994 28 40 - Fax : +41 22 994 28 41 - http://www.bustpn.ch/

Le chemin de fer Nyon-St-Cergue-Morez SA

Un RER entre lac et montagnes

C'est bien plus qu'un petit chemin de fer régional. Le Nyon-St-Cergue-Morez est devenu un véritable RER dans sa région. Pour les pendulaires, il se profile désormais comme une véritable alternative de mobilité. Ce d'autant qu'une augmentation des cadences en 2015 affirmera encore plus ce rôle.



© Chemin de fer Nyon-St-Cergue-Morez SA

Reliant les montagnes du Jura aux bords du Léman, la ligne ferroviaire du Nyon-St-Cergue-Morez SA (NStCM) poursuit son affirmation de colonne vertébrale pour le district. Au long de ses 27 kilomètres de voie étroite, la ligne dessert sept communes. Et ses rôles sont multiples. Si le chemin de fer est un véritable lien entre les communes, s'il assure aussi le transport scolaire notamment en direction du centre de Genolier, il a aussi une vocation touristique, en desservant notamment les crêtes du Jura, les pistes de ski de fond de la Givrine ou celles de ski de piste à La Dôle.

Désormais, le train va aussi consolider son rôle de Réseau Express Régional (RER). « Dès le mois de décembre 2015, la fréquence des trains passera au quart d'heure », explique Richard Zaugg, directeur de la compagnie.

Car pour les pendulaires qui vivent dans les petites communes du district et qui doivent faire face à d'insupportables bouchons routiers quotidiens, le Nyon-St-Cergue-Morez est devenu une véritable alternative. Du coup, la compagnie doit s'adapter à l'accroissement constant du nombre de ses passagers, soit près de 1,16 millions en 2013 sur environ 5000 trains. On estime que depuis une dizaine d'années, notamment depuis la mise en service de la gare souterraine NStCM sous la gare CFF de Nyon, la progression de voyageurs est constante et de l'ordre de 60 % par an.

L'augmentation de la fréquence implique des investissements en équipement. L'achat de quatre nouvelles rames est ainsi en cours, afin de porter la flotte à dix rames, pour un investissement à hauteur de 28 millions de francs. Une quinzaine de collaborateurs supplémentaires seront par ailleurs engagés pour assurer cet accroissement de l'offre. « Par ailleurs, au vu de l'augmentation de notre parc de véhicules, nous planifions en effet de construire un nouveau bâtiment qui intégrerait dépôt des véhicules, ateliers de maintenance et locaux administratifs. Nous envisageons aussi d'y déménager notre siège », explique Richard Zaugg. Le projet est pratiquement



© Chemin de fer Nyon-St-Cergue-Morez SA

prêt, prévu sur la commune voisine de Trélex. Toutefois, il rencontre un obstacle sur lequel la société n'a pas d'influence, en l'occurrence la compensation de terrains agricoles. « Il s'agit d'un problème à traiter entre le canton et la Confédération. Dès que cela sera réglé, nous pourrons avancer ».

Sacrée revanche sur le passé pour le Nyon-St-Cergue-Morez. Car, au début des années 1980, la ligne avait bien failli disparaître. En effet, des demandes pressantes et continues pour une rénovation des installations devenues désuètes, ont été débattues pendant des années par des commissions d'experts, qui voulaient plutôt enterrer les rails pour les remplacer par des bus. Pas moins de huit commissions se sont ainsi succédées durant près de 20 ans et ce n'est que le 7 juillet 1982 que le Conseil fédéral, décidant du maintien du chemin de fer, autorisera sa modernisation intégrale et accordera des crédits de rénovation technique importants, dans le cadre de la législation fédérale sur les chemins de fer. Il était temps, car la ligne créée en 1916 était moribonde.

La décision a été sage. Et visionnaire. Et qui sait si d'autres ne vont pas bientôt s'en inspirer. Car l'avenir de la compagnie pourrait peut-être passer par la prolongation de la ligne en direction de la France. « Il manquerait trois kilomètres de rail pour que le train arrive jusqu'aux Rousses. Cela permettrait de faire le lien direct entre le domaine skiable et l'aéroport de Genève. Les autorités françaises font des appels du pied dans ce sens », explique Richard Zaugg.

Ce qui serait un juste retour des choses. En effet, le nom de la compagnie comporte celui de Morez, localité française jusqu'où la ligne du Nyon-St-Cergue-Morez avait été prolongée en 1921. En 1958 toutefois, le gouvernement français avait supprimé ce tronçon, le remplaçant par des bus selon la tendance du moment. Mais les temps changent. Un retour en arrière serait-il donc possible ? « Pour l'instant, il n'y a pas encore de planification. Nous attendons l'impulsion de la France », relève le directeur de la société.

A noter que la compagnie de chemin de fer possède la totalité du capital des Transports publics de la région nyonnaise (TPN) qui pourtant transporte le double de passagers. Le Nyon-St-Cergue-Morez appartient pour 43% à l'Etat de Vaud. La Confédération détient quant à elle 24% des actions, de même que 26 communes. Seuls 9% des actions sont en mains privées.

Skier avec TéléDôle SA

Dix téléskis et un télésiège long de 2,2 km sont exploités par TéléDôle SA sur le domaine EspaceDôle. Situé à 20 km de Nyon et 40 km de Genève, EspaceDôle offre l'un des domaines skiables les plus variés du Jura. Les pistes, allant de la bleue à la noire, sont accessibles autant aux débutants qu'aux skieurs plus chevronnés. Le domaine s'étale entre 1'230 m et 1'678 m d'altitude. Au sommet, La Dôle offre un des plus beaux panoramas sur le Léman et les Alpes suisses et françaises. Le domaine est facile d'accès par la route et surtout par le train, grâce à la compagnie Nyon-St-Cergue-Morez. La liaison entre le massif de la Dôle et le massif des Tuffes permet d'accéder à l'ensemble du domaine Franco-suisse. Un forfait Franco-suisse permet de profiter des deux domaines skiables.

TéléDôle SA

EspaceDôle

NStCM

Chemin de fer Nyon-St-Cergue-Morez SA
Rue de la Gare 45 - CH-1260 Nyon - Tél : +41 22 994 28 40 - Fax : +41 22 994 28 41 - http://www.nstcm.ch/



© Wonderware Switzerland

Wonderware Switzerland

Distributeur de logiciels dédiés à la gestion temps réel des processus Industriels et Tertiaires

Distributeur exclusif de solutions logicielles temps réel pour gérer les opérations industrielles, le groupe Wonderware est présent en Suisse depuis quinze ans. Il confirme dans notre pays son statut de leader de son secteur.

Innover. Pour toujours rester loin devant la concurrence. C'est le mot d'ordre de la société Wonderware. Distributeur de solutions logicielles temps réel pour la gestion des opérations industrielles, Wonderware est présent en Suisse depuis 1999. Ses logiciels permettent de concevoir, déployer et maintenir des applications sécurisées et standards, pour les domaines industriels et tertiaires. Des solutions globales, qui permettent une gestion complète. Ainsi, dans une usine, les logiciels Wonderware permettent de contrôler la totalité de la chaîne, de la gestion des stocks à la distribution finale en passant par tout le processus de production/fabrication/traçabilité, voire même l'emballage. « A travers nos solutions uniques et innovantes, nous garantissons à nos clients la maitrise de leur production avec la pérennité de leurs investissements, grâce à une architecture flexible et évolutive capable de s'adapter à leurs besoins et aux enjeux multiples du marché », explique François Nomblot, directeur général de la société helvétique basée à Morges.

Employant sept personnes, celle-ci ci assure l'avant-vente, le conseil, la formation et le support technique. La réalisation des projets pour les clients est confiée à un réseau de 43 partenaires intégrateurs dans toute la Suisse. « Grâce à leur expertise métier, ces partenaires sont à même de proposer la solution Wonderware la plus adaptée au client final », explique François Nomblot.

Wonderware Switzerland est forte d'un parc de plus de 560 clients dans toute la Suisse, ce qui représente pas loin de 6000 licences, avec une progression moyenne de 6 à 9% par an. Beaucoup de PME dans les secteurs les plus divers, mais aussi des grands noms, dans la pharma et surtout l'agroalimentaire, domaine dans lequel le groupe est numéro un mondial. Un bon nombre de collectivités publiques font également appel aux solutions Wonderware, notamment pour la gestion de stations de pompage/épuration, de bâtiments ou de réseaux de transports.

Un des enjeux des systèmes de gestion des opérations, c'est le stockage des données et surtout la restitution des informations. « C'est la partie pour laquelle les clients finaux sont les plus demandeurs et dans laquelle nous sommes très performants », ajoute François Nomblot. « Les systèmes Wonderware garantissent ainsi une traçabilité totale de la production et



© Wonderware Switzerland

mettent à disposition de chacun, les bonnes informations au bon moment (réactivité accrue) » conclu-t-il.

Basé aux USA, la société Wonderware Corporate fait depuis le début de l'année 2014 partie du groupe Industriel Scheider Electric. Elle emploie plus de 700 personnes, dont 450 ingénieurs de développement pour la conception des solutions logicielles, leur pérennité ainsi que pour le support. Elle est présente dans 180 pays grâce à une cinquantaine de distributeurs et plus de 4000 intégrateurs partenaires. A ce jour, on approche le million de licences dans le monde. Un site de production sur trois dans le monde a fait le choix des solutions Wonderware.

Au plan helvétique, Wonderware Switzerland envisage de consolider sa présence en Suisse alémanique, au travers d'une succursale à Zurich. « Aujourd'hui, c'est là que le potentiel de croissance de notre société est le plus élevé ».

Wonderware SA
Rue de Lausanne 31 - CH-1110 Morges (VD)
Tél. : + 41 (0)21 802 80 80 - Fax : + 41 (0)21 802 80 81
www.wonderware.ch

Wonderware® Switzerland

Wonderware Switzerland

Distributor of software for the purposes of real-time management of Industry and Service Sector processes

Exclusive distributor of real-time software solutions for managing industrial operations, the Wonderware group has been established in Switzerland for fifteen years, confirming its position as a leader in its sector in this country.



Innovation. Staying far ahead of the competition. This is Wonderware's watchword. Exclusive distributor of real-time software solutions for managing industrial operations, the Wonderware group has been established in Switzerland since 1999. Their software is used for the design, deployment and maintenance of secure and standard applications for the industrial and service sectors. Global solutions for comprehensive management. In a factory, for example, Wonderware software lets you control the entire production chain, from stock management to final distribution, via all the processes of production/manufacturing/tracking, even packaging. “Through our unique and innovative solutions, we guarantee our clients have full control over their production line, ensuring the sustainability of their investment, thanks to a flexible and evolving design which can adapt to their needs and the multiple challenges of the market”, explains François Nomblot, Managing Director of the Swiss Company in Morges.

Employing seven people, they take care of pre-sales, consultancy, training and technical support. Project management for the clients is entrusted to a network of 43 integrator partners throughout Switzerland. “Thanks to their professional expertise, these partners are able to offer the most suitable Wonderware solution for each end user”, explains François Nomblot.

Wonderware Switzerland has a client list of almost 560 customers throughout Switzerland, holding a total of almost 6000 licences, with average growth of 6 to 9% per year. A large number of SMEs from a wide range of sectors, as well as big brands in the pharmaceutical industry and also the agro-food industry, where the group is the world number one. Many public authorities also call on Wonderware solutions, particularly to manage pumping stations, water treatment plants, buildings and transport networks.

One of the challenges of managing operations systems is the storage of data and above all the retrieval of information. “It's the part that end users are most demanding about and where we really shine”, adds François Nomblot. “Wonderware systems ensure total traceability of the production process, making the right information available to each person at the right time”, he concludes.

Based in the USA, the Wonderware Corporate Company became part of the Industrial group Schneider Electric at the start of 2014. It employs over 700 people, including 450 development engineers for the design of software solutions, sustainability and support. It has a presence in 180 countries, through a network of around 500 distributors and over 4000 integration partners. Right now, it's approaching one million licences throughout the world. One production site in three throughout the world has chosen Wonderware solutions.

In Switzerland, Wonderware intends to consolidate its presence in the German-speaking region, through a branch in Zurich. “Today, that's where our company has the highest potential for growth.”

Wonderware SA
Rue de Lausanne 31 - CH-1110 Morges (VD)
Tel.: +41 (0)21 802 80 80 - Fax: +41 (0)21 802 80 81
www.wonderware.ch

Wonderware® Switzerland

Index

UVS GENEVE :

A

AMSTEIN+WALTHERT GENÈVE SA 16-17
ANSWER SA 18
ARCHI SA 20
ASDZ ARCHITECTURE SA 22-23
ATELIER NORD SARL 24-25

B

BM ENTREPRISE DU BÂTIMENT SA 21

C

COMPTOIR IMMOBILIER SA 26-27
CAROUGE-CENTRE / LES PERVENCHES - RÉSIDENCES 18

D

DSSA DUMONT-SCHNEIDER 28

G

GASTROMER 29
GENEVACCORD 30-31

H

HESTIA CONSTRUCTIONS SA 32
HYDROSYSTEM SA 33

M

MEYRINCENTRE 34-35
MPM FACILITY SERVICES SA 36-37

P

PARTN-AIR SA 32

S

SCHOLL-METAL SA 38
SGI INGENIERIE SA 39
S+M ARCHITECTES SA 40-41

U

UOG - UNIVERSITÉ OUVRIÈRE DE GENÈVE 42

UVS LA COTE :

A

ACRONET SARL 78

B

BANQUE RAIFFEISEN DE GIMEL 79

C

CAISSE D'EPARGNE DE NYON 81
CENTRE MÉDICO-CHIRURGICAL NYON SA 82-83
COSVEGAZ SA 84-85

F

FIDUCIAIRE LOCATELLI & FRITSCH SA 80

G

GERALD METALS SA 86-87

S

SENSIENT IMAGING TECHNOLOGIES SA 89

T

TPN / NSTCM 90 à 93

V

VALLEYROAD CAPITAL SA 88

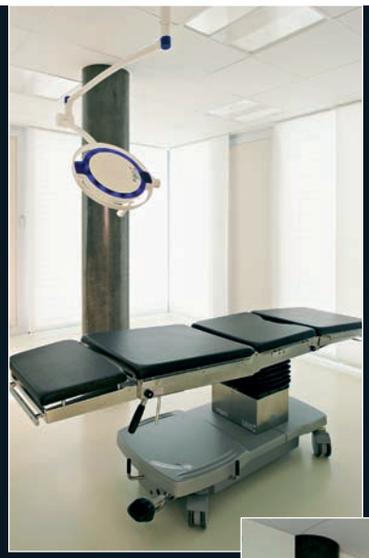
W

WONDERWARE SA 94-95

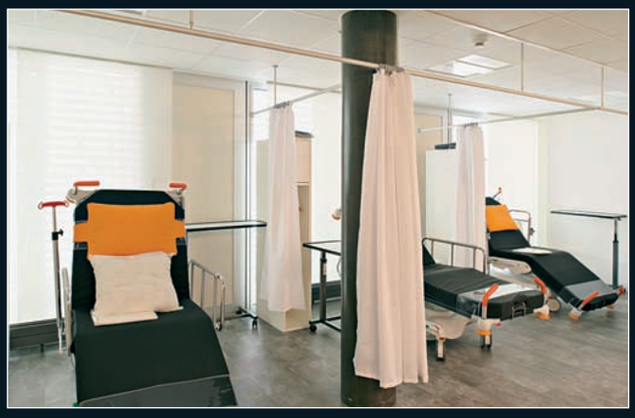


Centre Médico-Chirurgical
Nyon S.A.











Centre Médico-Chirurgical
Nyon S.A.

Rue de la Morâche 9
1260 Nyon
T +41 22 362 03 62
F +41 22 361 01 48

info@cmcnyon.ch
www.cmcnyon.ch

Lundi I Mardi I Mercredi I Vendredi	7h30 à 20h00
Jeudi	7h30 à 22h00
Samedi	8h00 à 16h00
Jours fériés	10h00 à 16h00

Le plaisir du ski à votre porte

St-Cergue EspaceDôle 1041-1678m





Ski nocturne à St-Cergue

Deux pistes éclairées au cœur même du village de St-Cergue du mardi au samedi de 18h à 21h30.

Et pourquoi pas une fondue après l'effort avec le forfait « ski nocturne fondue » ?

Un des domaines skiables les plus variés du Jura!
Près de 20 km de pistes pour tous niveaux.

Un télésiège 4 places débrayable et 8 autres remontées.

Le plus beau panorama sur le Léman et les Alpes.

Espace Franco-Suisse
Skiez au-delà des frontières! Un seul forfait: 2 massifs EspaceDôle (CH) et les Tuffes (F). Plus de 40 km de pistes avec le forfait Franco-Suisse

EspaceDôle

www.espacedole.ch